

Journal de la Pratique Musicale des Amateurs

édité par la Confédération Musicale de France

N° 382-383 - FEVRIER-MARS 1985



NOUVEAUTES DU 4^e TRIMESTRE 1984

FORMATION MUSICALE

- JOLLET** — Jeux de rythmes... et jeux de clés, vol. 1 : initiation musicale 1 ; vol 2 : initiation musicale 2.
- LUCAS-FANTAPIE-SUCCARI** — Cours de formation musicale, solfège chanté et théorie (élémentaire 1), en version livre du professeur et livre de l'élève.
- VERGNAULT** — Cours de formation musicale, rythme et lecture (élémentaire 1)

FLUTE

- AUTEURS CONTEMPORAINS** — Collection PANORAMA, flûte 1 (débutant) recueil comprenant G. Delerue : ballade romantique ; F. TALGORN : Saïbara ; J. RIVIER : Comme une tendre berceuse ; M. CARLES : Image d'antan ; S. YOSHIDA : Kodama III (Esprit de l'arbre) (flûte et piano).
- SCHUBERT Franz/Marion** — Sonate pour arpeggione ou violoncelle et piano transcrite pour flûte et piano.

FLUTE ET HARPE

- JORRAND André** — Deux chants d'été.

FLUTE A BEC

- SANVOISIN Michel** — Quatre saisons à la flûte à bec soprano, méthode présentée sous forme d'agendas trimestriels, parution des deux derniers volumes - Le Printemps - et « L'Été » (préparatoire/élémentaire).

HAUTBOIS

- MARGONI Alain** — Les Caractères 1 (hautbois et piano) (débutant).

CLARINETTE

- DESPORTES Yvonne** — Le petit échiquier (clarinette et piano).
- DANGAIN Guy** — Initiation à Mozart, vol. 1 : 20 études agréables (élémentaire).
— Tout simplement (clarinette et piano) (débutant).
- LANCELOT Jacques** — L'Ecole du Mécanisme, vol. 2 : préparation au trille (2) et étude chromatique (études).
— Petit concert (clarinette et piano).
- MICHAUD-CALMEL** — Andante Cantabile K 545 (clarinette et piano) (élémentaire).
- MOZART W.A. Dangain-Desportes**

SAXOPHONE

- FISCHER Eric** — Kephass A. Antioche (saxophone ténor si b et piano) (moyen).
- ROUGERON Philippe** — Etude (saxophone alto ou ténor et piano) (élémentaire).

MUSIQUE DE CHAMBRE

- LEMELAND Aubert** — Quintette à vent n° 3, op. 101 (parties séparées et partition).

TROMPETTE

- LOEILLET J.-B. Thilde** — Concertino en sol mineur (trompette et piano).
- TELEMANN G.P. Thilde** — Sonate en ré (trompette et piano).
- VIVALDI A. Thilde** — Concerto en ut n° 2, transcription du Concerto pour hautbois RV 451 (trompette et piano).
— Concerto en la, transcription de la Sonate pour violoncelle et basse continue RV 43 (trompette et piano).

COR

- AUTEURS CONTEMPORAINS** — Collection PANORAMA, Cor 3 (élémentaire) recueil comprenant J. Castèredè : Western ; A. MARGONI : Sur un thème de John Bull ; A. LEMELAND : De longs nuages, au loin ; M. BLEUSE : Décor pour un cor ; J.-P. BAUMGARTNER : ouverture et scherzo.
- DUBOIS Pierre-Max** — Les bien embouchés (cor et piano) (débutant).

TROMBONE

- DESPORTES Yvonne** — 20 petites pièces pour tous les goûts (2 trombones) (élémentaire/moyen).
- HOLSTEIN Jean-Paul** — Pour rire et pour pleurer (1 ou 2 trombones et piano) (préparatoire élémentaire).
- SCIORTINO Patrice** — Ergies (trombone et piano) (moyen/supérieur).

TUBA

- DUBOIS Pierre-Max** — Histoires de tuba (saxhorn basse si b, tuba ténor en ut ou tuba basse et piano), vol. 1 : Plantez les gars (élémentaire) ; vol. 2 : Le petit cinéma (élémentaire) ; vol. 3 : Le grand cinéma (moyen).

CLAIRON TROMPETTE MI B

- BOULEFROY-WATTINCOURT MENTEUX** — Clairon trois-Trompette trois.
— Prémices.
— Croisade-Soliloque.
— Mini solo.
- MENTEAUX-POMMERY WATTINCOURT** — Le chat et la souris.

ENSEMBLES DE CUIVRES

- BESSONNET Georges** — 10 trios (trompette, cor, trombone) (moyen).
— 10 quatuors (2 trompettes, cor, trombone) (moyen).
— 10 quintettes (2 trompettes, cor, trombone, tuba) (débutant).

VIOLON

- BACH J.S. Doukan-Boulay** — Fugue en sol mineur BWV 1026 (violon et piano) (moyen/supérieur).
- BONPORTI Doukan-Boulay** — Invenzione Prima (violon et piano) (moyen/supérieur).
- DANIEL LESUR** — Lamento (violon et piano) (moyen).
- DOUKAN-BOULAY** — Recueil d'œuvres classiques (violon et piano) vol. 2 : Vivaldi, Haendel, Leclair, Telemann (élémentaire).
- DUBOIS Pierre-Max** — Petit archet deviendra grand (violon et piano) (préparatoire).

ALTO

- ANCELIN Pierre** — Lyriques (alto et piano) (élémentaire).

VIOLONCELLE

- BETSY JOLAS** — Quatre pièces en marge (violoncelle et piano).
- VIVALDI A. Tournoux-Carigny** — Concerto en mi b majeur (violoncelle et piano).

PIANO

- AUTEURS CONTEMPORAINS** — Collection PANORAMA, Piano 2 (préparatoire) recueil comprenant A. ROIZENBLAT : Cortège LAI TÈ HO : La course du bateau dragon ; M. PHILIPPOT : Variations faciles ; A. WEBER : Lignes d'intensité ; P. HEININEN : Triple aperçu d'une amie qui fut.
- DUBOIS Pierre-Max** — Sonate pour piano.

HARPE

- LE DENTU Odette** — A propos de la harpe, livre présentant l'histoire, les méthodes de travail et le répertoire de la harpe.

GUITARE

- DUBOIS-BOUCARET** — Historique de guitares, 11 duos faciles.
- HAENDEL G.F. Horreaux-Tréhard** — Passacaille en ré mineur (2 guitares).
- HORREAUX-TREHARD** — 20 duos faciles d'auteurs des XVIII^e et XIX^e siècles.
- LEMAIGRE Philippe** — Esquisses, 20 pièces brèves (préparatoire-élémentaire).
— Miniatures, 6 pièces faciles (élémentaire).
- MOURAT Jean-Maurice** — 6 cordes... une guitare, réédition de la célèbre méthode en 4 langues.
- TISNE Antoine** — Ombra Veneziana (2 guitares).

PERCUSSION

- TAVERNIER Jean-Claude** — 4 études pour batterie accompagnée de piano ou vibraphone (débutant à élémentaire).
- TAVERNIER Jean-Claude et Marc** — 120 exercices et études pour xylophone, vol. 2 : préparatoire-élémentaire.

LIVRET D'OPERA

- CHABRIER Emmanuel** — L'Etoile (Collection Opéra de Paris).

Sommaire

| | |
|----|--|
| 3 | Comité National de la Musique |
| 6 | I.S.M.E. : Trois journées d'informations |
| 8 | Avenant au protocole d'accord avec la S.A.C.E.M. |
| 9 | Le Havre : Concours de composition |
| 10 | En mission d'étude sur la pratique du chant choral en U.R.S.S. |
| 13 | Xenakis : Un homme de la Renaissance |
| 14 | |
| 18 | La vie musicale en Pologne |
| 19 | Le Cor |
| 20 | Hommage à René Le Roy |
| 27 | Petites annonces |
| 28 | Promenade à travers nos régions |
| 56 | Manifestations |

121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

Journal de la
**Pratique Musicale
des Amateurs**

Édité par la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement (8 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 10 F

| | | | |
|----------------|-------------|-------|------|
| FRANCE | sociétés | 80 F | 1 an |
| | individuels | 80 F | 1 an |
| ETRANGER | le numéro | 25 F | |
| | | 180 F | 1 an |

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »

15 et 16 mars 1985 :

84^e Assemblée générale

ORDRE DU JOUR :

Vendredi 15 mars 1985

9 heures : Ouverture du Congrès par le président, rapport moral par le Secrétaire Général, Rapport Financier, Discussions.

12 heures-12 h 30 : Petit Concert.

12 h 30-14 heures : Déjeuner sur place.

14 heures : Reprise des travaux. Rapport de la Commission d'Action Culturelle. Parole donnée à des Personnalités chargées d'Actions Culturelles dans leur Région.

16 heures : Venue du Directeur de la Musique et de la Danse et de ses Collaborateurs.

17 h 45-18 h 30 : Petit Concert.

18 h 30 : Fin de la Première journée du Congrès.

18 h 30-19 heures : Visite de l'Exposition.

19 heures : Dîner.

21 heures : Concert par l'Harmonie et la Symphonie de la R.A.T.P. Participation de la Batterie-Fanfare.

Samedi 16 mars 1985

9 heures : Vote pour l'Election du tiers sortant du Conseil d'Administration. Pendant le dépouillement du scrutin, questions diverses et intéressant la vie des fédérations.

Vers 11 heures : Proclamation des résultats du vote.

11 h 15 : Réunion du Conseil d'Administration pour l'Election de son Bureau.

12 heures : Proclamation du nouveau Bureau du Conseil d'Administration.

12 h 15 : Concert.

13 heures : Déjeuner.

Cette année, le grand Concert qui vous est offert est particulièrement brillant. Vous sont offertes, uniquement, des Œuvres de Musique Française. C'est ainsi que pour votre plus grand plaisir, sous la Direction d'un Chef talentueux, Jacques Mas, nos amis de la R.A.T.P. vous interpréteront, tout d'abord :

BATTERIE-FANFARE

Sous la Direction du Tambour Major, Guy Péron :

- Syncopated Buglers de Roland Cardon.
- Déambulation de François Plateau.
- Tropical Trumpet de André Souplet.

ORCHESTRE D'HARMONIE

Sous la Direction de Jacques Mas :

- Boléro, de Maurice Ravel.
- Les Dionysiaques, de Florent Schmitt.

ENTRACTE

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA R.A.T.P.

- Concerto en la mineur pour Violoncelle et Orchestre, de Camille Saint-Saëns. Soliste : Henri Demarquette.
- Bacchus et Ariane de Albert Roussel.

• Suite page 2

L'ANNEE EUROPEENNE CHEZ NOS VOISINS ET AMIS

Muziekverbond van België organise un Camp International pour la jeunesse dans la Province d'Anvers du 9 au 13 avril 1985.

Nous les laissons vous expliquer le déroulement de ce camp.

« Nous invitons un à deux jeunes musiciens à vent de votre Confédération pour participer à ce camp.

Les frais de séjour sont à notre charge.

Le camp clôture avec un concert de gala, joué par les jeunes participants sous la direction des chefs d'orchestre renommés. Les participants du camp sont priés d'apporter leur propre instrument de musique et pupitre.

Nous espérons recevoir les inscriptions le 28 février au plus tard. »

Cette manifestation est placée sous le patronage de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales.

L'ASSOCIATION MUSICALE « VALENTINO BUCCHI »

L'Association Musicale « Valentino Bucchi » organise dans le cadre de l'Année Européenne de la Musique un Concours International pour la clarinette se composant de 2 concours.

a) Concours d'exécution pour clarinette.

b) Concours de composition pour clarinette.

Celui de 1986 sera réservé à la Contrebasse.

Tous les renseignements seront à demander au Secrétariat
C/O Associazione Musicale Valentino Bucchi
Via Ubaldino Peruzzi, 20 - 00139 Roma Italia
Tél. : (06) 817-56-87. Auquel toutes les demandes de participation au concours devront parvenir avant le 15 septembre 1985.

FRANCHE-COMTE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE BESANÇON : COURS D'INTERPRETATION

Cette année, trois cours sont proposés :

- Piano : Musique contemporaine ;
- Chant : Mélodie française et lied allemand ;
- Violon : Sonates et partitas de J.-S. Bach et compositeurs de notre temps.

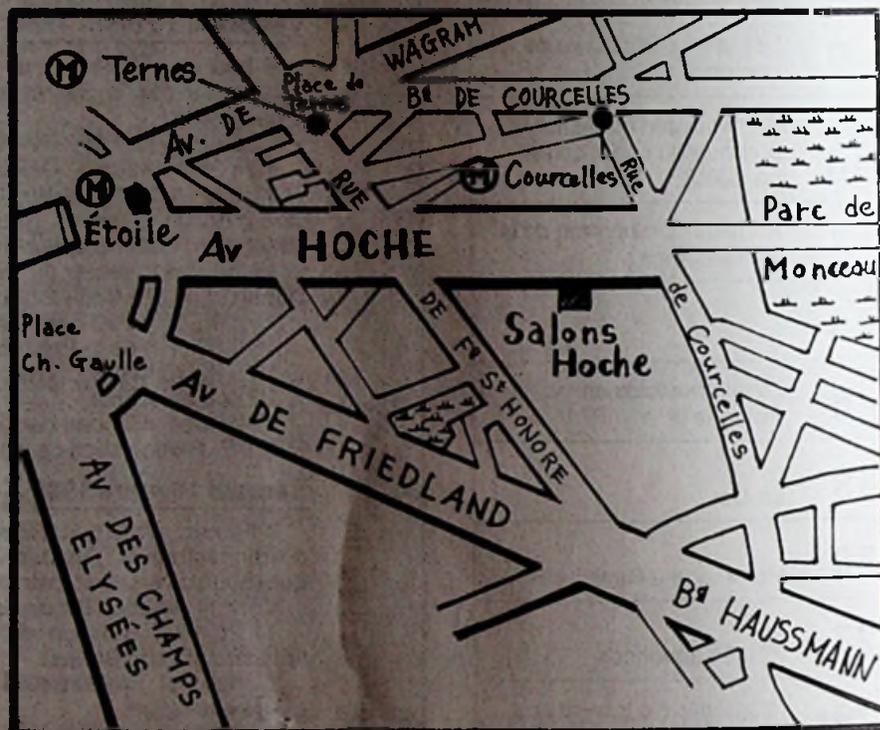
Les renseignements sont à demander au Secrétariat : 2 d, rue Isenbart, 25000 Besançon. Tél. : (81) 80-73-26.

Aura lieu également un concours international de jeunes chefs d'Orchestre du 1 au 6 septembre 1985. Les renseignements sont à demander au Secrétariat (voir adresse ci-dessus).

84^e Assemblée générale



9, avenue Hoche
75008 PARIS
Tél. : 225-88-40



Près du parc Monceau.
Métro : Courcelles, Etoile, Ternes.
Lignes d'autobus : 30, 31, 43, 83, 84.
Rendez-vous le 15 mars 1985, au salon « New York », pour la conférence.

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271-42-21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS
SUR DISQUES HI-FI ET CASSETTES EN PETITES
ET GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSENCE de vos bandes magnétiques
Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

Comité national de la musique

Nous vous présentons le rapport « Développement et Perspectives » Contribution 1984 du Comité National de la Musique concernant l'Éducation Musicale.

Ce rapport a été entériné au Conseil d'Administration du 6 décembre 1984 comme document officiel du Comité National de la Musique.

L'éducation musicale est un droit pour tous. Elle s'inscrit dans le schéma éducatif global de chaque individu. Bien avant la naissance de l'enfant et dès la vie intra-utérine, les phénomènes sonores tiennent une place importante. Basée tout d'abord sur les rythmes biologiques, dès son plus jeune âge, l'enfant a une expérience sonore et sensorielle. Il découvrira et appréhendera progressivement : les bruits, les sons, les pulsions, les rythmes... Il prendra conscience de son corps, de l'espace environnant.

L'éducation musicale, comme tout acte éducatif, est liée au développement psychologique de l'enfant. Elle constitue une donnée indispensable pour l'élaboration de la personnalité de l'individu. A partir de phases d'éveil, de sensibilisation, elle favorisera le développement sensoriel, affectif, cognitif de l'enfant, son sens de l'imagination et de la créativité. Progressivement, l'investigation du monde sonore prendra sa forme culturelle pour devenir la musique.

Moyen d'expression et de communication, source de bonheur, de joie, d'enrichissement, la musique fait intervenir toute sa dimension sociale, notamment à partir de la pratique collective et des inter-relations qui s'organisent entre les individus.

Tout au long du déroulement de la vie de l'homme, son éducation musicale s'articulera à partir et autour du tissu social de la société du cadre institutionnel d'Etat qui définira sa politique culturelle et les moyens du service public qu'il mettra en œuvre pour la réaliser : enseignement, diffusion, pratique, formation.

La musique joue donc un rôle irremplaçable, au même titre que l'ensemble des activités artistiques. Elle constitue une fonction fondamentale dans l'organisation sociale et culturelle de la société.

Avoir accès à la musique, et ce dès le plus jeune âge, conditionnera à l'évidence les possibilités d'épanouissement de l'homme durant toute sa vie.

Les rapports annexes :

- du Comité National de la Musique en 1980 ;
- de M. Daniel Moreau, présenté le 11 février 1981 au Conseil Economique et Social ;
- et le rapport du Comité Technique de réforme de l'enseignement musical du Ministère de la Culture, publié en 1982 ;

ont servi de base de réflexion au niveau du constat et des propositions que le Comité National de la Musique développe.

I. AUJOURD'HUI

Au vu de ceci, il est incontestable que, dès février 1981, le rapport « Moreau »

apporte une analyse pertinente de la situation et des perspectives de la musique en France, notamment au plan des structures.

Le rapport du Ministère de la Culture, en 1982, cerne le problème de l'enseignement musical beaucoup plus en profondeur et dégage des propositions sur les structures et les contenus.

Depuis 1983, des mesures ont été prises par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Culture, à savoir :

1° **L'élaboration et la signature d'un protocole d'accord**, en avril 1983, entre les Ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture qui précise les modalités d'une collaboration au plan de la formation et de l'ouverture de l'École aux intervenants extérieurs associés aux équipes éducatives ;

2° **La mission des Enseignements Artistiques** du Ministère de l'Éducation Nationale a publié, en janvier 1984, ses principales mesures ;

3° **Le Ministère de la Culture** développe des efforts importants, à la fois dans le champ de l'éducation nationale auprès des Établissements, mais aussi dans sa réforme de l'enseignement spécialisé : carte scolaire, création de l'Institut Pédagogique, élaboration de nouveaux textes pédagogiques en cours, etc.

Au regard de ces premières réformes, des premières applications, il apparaît que le problème de l'enseignement n'est toujours pas abordé dans sa globalité, même si des propositions vont dans ce sens.

C'est pourquoi, le Comité National de la Musique entend attirer l'attention des Pouvoirs Publics, des élus, tant au plan national, régional que local, et les différents acteurs de la vie musicale en France, sur quelques principes fondamentaux, sur des propositions indispensables à l'élaboration d'une politique d'éducation musicale plus active, plus démocratique, permettant de dégager un enseignement musical plus cohérent et mieux adapté aux réalités et aux aspirations sociologiques, économiques, culturelles de notre société française.

II. PROPOSITIONS

Principes :

— l'éducation musicale est un droit pour tous. Elle s'inscrit dans le schéma éducatif global de chaque individu ;

l'École publique, laïque, gratuite et obligatoire selon la Constitution est et doit être un des lieux privilégiés d'accès à la culture qui permet de développer une éducation musicale de base, source d'équilibre du corps et de l'esprit, complétée par la possibilité d'une pratique musicale active et durable. Ceci représente un élément de justice sociale, donc de progrès et de concorde ;

— la musique constitue un droit fondamental dans une société démocratique. Elle remplit une fonction essen-

tielle dans l'organisation sociale et culturelle. Elle contribue à l'épanouissement de chaque individu.

Structures :

En vertu de ces principes, il conviendrait de régler toute situation de dissonance entre les différentes administrations de l'Etat, et en premier lieu, celles existant entre le Ministère de l'Éducation Nationale et celui de la Culture à propos de l'enseignement musical général et spécialisé.

En ce qui concerne l'enseignement musical général, c'est le Ministère de l'Éducation Nationale qui doit remplir les obligations de l'Etat. Sa tutelle doit s'exercer sur toutes les actions qui concourent à l'exercice de cette mission de service public.

Ainsi seront assurées :

- une cohérence de l'enseignement ;
- une complémentarité entre les différentes contributions des partenaires concernés ;
- une gestion financière rationnelle de ces actions ;
- la possibilité pour tous, sans discrimination, d'accéder à la culture musicale.

Dès lors, l'enseignement musical spécialisé pourra se consacrer à sa vocation originelle en accueillant un public volontaire, mieux préparé à recevoir cet enseignement. Au vu des résultats d'expériences actuelles (type d'établissements à horaires aménagés), cet enseignement musical spécialisé pourra être intégré dans le cadre de rythmes scolaires nouveaux. Il devra être ouvert à tous les jeunes Français désireux :

- d'acquérir une culture vocale, instrumentale ou chorégraphique ;
- d'accéder aux différentes techniques de création musicale qui ne peuvent être dispensées à l'école.

Il devra être dégagé de toute discrimination sociale, financière ou géographique.

Les structures actuelles de cet enseignement (Écoles de Musique, Conservatoires), devront accéder rapidement au statut d'Établissement Public (communal, départemental, régional, national).

Ainsi, les Établissements spécialisés seront de deux types :

1° L'École de Musique, implantée au niveau des collectivités territoriales locales (commune, département), relevant de leur responsabilité budgétaire, et assurant un enseignement musical spécialisé s'arrêtant au seuil de la formation pré-professionnelle.

2° Le Conservatoire de région relevant de la responsabilité budgétaire de la région pour la formation professionnelle avec participation de l'Etat pour la formation professionnelle.

3° Les Conservatoires Nationaux Supérieurs (Paris, Lyon...), relevant de la responsabilité budgétaire de l'Etat dispensant l'enseignement supérieur, assurant la formation professionnelle et préparant aux concours internationaux (cycle de perfectionnement).

• Suite page 4

Comité national de la musique

Suite de la page 3

Dans cette perspective, il est nécessaire que l'Etat exerce sa responsabilité sur ces trois types d'enseignement au moyen d'une tutelle unifiée.

Contenus :

On peut distinguer deux fonctions dans l'éducation musicale :

1° la fonction **pédagogique** de nature globale qui développe des activités d'écoute, d'éveil et d'expression, et qui induit de nombreuses facultés chez l'enfant (sensorielles, affectives, cognitives) ;

2° la fonction **culturelle** qui nourrit et affine des sensibilités qui situe les évolutions esthétiques, historiques et technologiques.

Ces fonctions, indispensables au développement personnel de l'enfant, doivent être nécessairement assumées tout au long du cursus scolaire obligatoire. La valeur de cette fonction culturelle de la musique ne saurait être réelle que si l'ouverture aux différentes cultures musicales (ethniques et esthétiques), est respectée. Elle implique une connaissance des Economies Culturelles et de leur évolution.

On peut également y distinguer deux pratiques :

1° l'apprentissage des théories et des langages musicaux ;

2° les pratiques, vocale et instrumentale, individuelles et collectives.

Les personnels de l'enseignement général qui devront recevoir une réelle formation assureront ces pratiques. Ils pourront être assistés, dans le cadre de l'équipe pédagogique, par des intervenants associés ou extérieurs.

Cette formation de base commune à tous manifestera la volonté de l'Etat de donner sa juste place à la musique dans le système éducatif français.

Simultanément aux réflexions et à l'effort engagé pour l'enseignement musical et le développement des pratiques musicales, tant à l'Ecole que dans les lieux d'enseignement spécialisé, une attention soutenue doit être portée aux moyens et conditions de la diffusion, de l'écoute musicale.

En effet, si de nombreux parents en complément à l'enseignement dispensé dans l'Ecole Nationale font suivre à leurs enfants des cours dans les écoles de musique ou les Conservatoires, bien peu les font assister et assistent eux-mêmes à des concerts.

Aussi, indépendamment des problèmes propres au développement du spectacle vivant du concert public, il convient d'être attentif au fonctionnement des Industries Culturelles.

Ainsi, la pratique de l'écoute de la musique étant une des deux finalités pédagogiques de l'enseignement musical, on peut regretter toutes les insuffisances et contraintes qui l'oblitérent :

— ainsi, le taux de T.V.A. appliqué au disque et instruments de reproduction, taxés indûment comme objets de luxe ;

— ainsi, la trop lente extension des réseaux de diffusion et de prêt de matériel musical qui permettraient un accès financièrement plus aisé à la consommation musicale, alors que se sont multipliées les bibliothèques municipales et les bibliothèques centrales de prêt ;

— ainsi, l'insuffisance quantitative des ouvrages et des matériels mis à la disposition des élèves pendant la durée de leur scolarité obligatoire ;

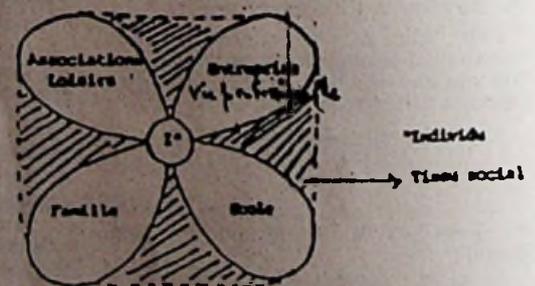
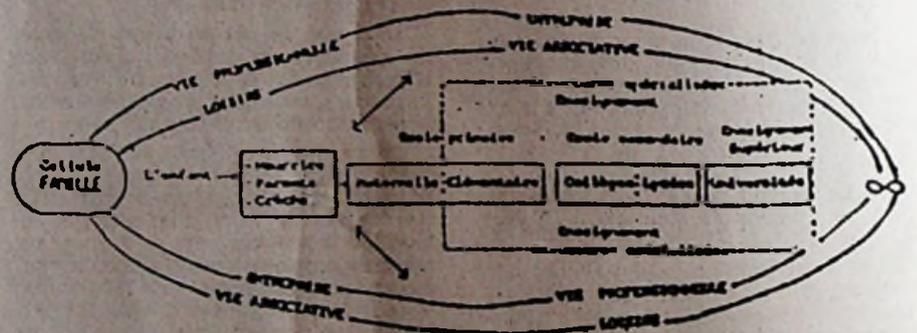
— ainsi, la réduction des programmations-radios des musiques classiques et contemporaines au bénéfice de diverses formes d'expression sonore et musicale plus commerciales.

Il serait donc souhaitable de poursuivre les demandes de réduction des taux de la Taxe sur la Valeur Ajoutée ; de demander aux organismes publics qui élaborent les projets de réseau et de cablage, diffuseurs et interactifs, de penser, dans le moment où la stéréo apparaît sur les monitors T.V., au problème et possibilités de banques de diffusion-service public du répertoire musical élargi ; d'amplifier, dans le cadre de l'enseignement musical, les possibilités d'écoute reflétant l'ensemble des cultures et expressions musicales ; de veiller à ce que les pédagogies de l'enseignement musical prennent en compte les techniques et les langages musicaux de notre temps.

Le Conseil d'Administration du C.N.M., en date du 6-12-84, qui a adopté ce document entend soutenir ;

ANNEXE 1

L'ESPACE EDUCATIF



Le schéma ci-dessus démontre que l'éducation d'un individu repose sur plusieurs pôles éducatifs. Dans cet « Espace Educatif », l'Ecole — qui a pour mission l'Enseignement — représente l'épine dorsale. L'Ecole est un des lieux privilégiés d'accès à la Culture. Si l'on veut donc que l'Education Musicale se réalise véritablement, il conviendrait d'analyser les différents vecteurs indissociables et complémentaires qui interviennent dans le champ éducatif : la cellule familiale, la vie professionnelle, le temps des loisirs.

ANNEXE 2

LES RAPPORTS EDUCATIFS

A. Réflexions et Propositions sur l'Enseignement du Comité National de la Musique (1980)

1) Le document effectue le constat, en 1980, d'une situation de dissonance entre les Ministères chargés, l'un de l'enseignement général, l'autre de l'enseignement musical spécialisé.

2) On relève des propositions d'organisation :

— sur la constitution de la connaissance du langage musical ;

— sur l'intégration des études musicales dans l'enseignement général dès le début de la scolarité.

Des propositions de structuration :

— attribution d'un quota d'heures hebdomadaires pour tous à l'école élémentaire ;

— deux types de formation à partir des classes de CM 1 :

a) par la voix : les Maîtrises ;

b) par l'instrument : les Ecoles de Musique.

— La formation professionnelle dans l'enseignement supérieur ;

— il est proposé pour chaque Collectivité Territoriale : son Etablissement-Canton : Ecole de Musique-Département : Etablissement Maîtrise ; Région : Etablissement d'Enseignement Supérieur ;

3) Le document propose la création d'un corps unique de professeurs d'enseignement musical pouvant exercer indifféremment dans tous les types d'établissement ;

4) L'Education Nationale sera dotée d'un personnel mieux formé (instituteurs), et devra développer l'implantation des classes à horaires aménagés ;

5) Le rapport conclut à la nécessité d'un seul organisme supérieur à l'enseignement musical : Haut Comité de l'Enseignement Musical.

B. Rapport « Moreau »

Constat : l'accent est porté :

1) sur la non-prise en compte dans l'enseignement général, et plus particulièrement à l'Ecole primaire, de l'importance des enseignements artistiques ;

2) du manque de formation appropriée des instituteurs ;

3) dans l'Enseignement secondaire, du manque de professeurs d'éducation musicale et de l'inadaptation des équipements ;

4) dans l'Enseignement technique, de l'absence totale d'éducation musicale ;

5) de l'insuffisance du développement, des inégalités de répartition sur le territoire des classes à horaire aménagés et des enseignements de musicologie.

Le rapport souligne également la non-complémentarité de l'Ecole avec l'enseignement musical spécialisé qui se développe très fortement depuis dix ans et qui rencontre lui des problèmes de financement de ses structures.

Propositions :

1) L'enseignement général

a) à l'Ecole primaire :

— accélérer le recyclage musique pour les instituteurs ;

— multiplier par dix le nombre des Conseillers Pédagogiques en Education Musicale ;

— développer les classes de nature à dominante musicale.

b) Dans le Secondaire :

— doubler le nombre de professeurs d'éducation musicale à l'école ;

— introduire l'éducation musicale dans l'enseignement technique ;

— améliorer les équipements.

c) au niveau universitaire :

— développement et meilleure répartition dans l'ensemble du pays.

2) L'enseignement musical spécialisé

— ne doit pas être un substitut mais le complément de l'éducation musicale à l'école ;

— mise en place d'une carte de l'enseignement musical spécialisé ;

— en ce qui concerne les contenus, ouverture à tous les genres musicaux ;

— création d'un Institut des Hautes Etudes Musicales.

C. Rapport du Comité Technique de Réforme de l'Enseignement Musical du Ministère de la Culture

1) L'éducation musicale à l'école

Tout un chapitre est consacré, dans ce rapport, à l'Education musicale à l'Ecole pré-élémentaire et élémentaire, sur les objectifs, mais également sur les contenus. Les constats et les propos sont le reflet de textes divers existants au sein du Ministère de l'Education Nationale, mais pratiquement pas appliqués dans les Etablissements par les instituteurs.

2) Au niveau du Secondaire

L'accent est porté sur le caractère d'une pratique collective liée à l'écoute active assurée par des professeurs titulaires spécialisés, sur l'architecture des locaux.

3) L'Université

A l'Université, l'on note la place accordée à la musique depuis quelques années, et en dehors de la formation des professeurs de musique, à l'ouverture sur la recherche et la pratique vocale et instrumentale.

Bien entendu, l'enseignement musical spécialisé représente la partie la plus importante de ce rapport. Un examen critique de la situation actuelle est fait portant sur les structures, les contenus, les méthodes d'enseignement, les enseignants. Il en ressort des propositions qui visent :

1° Les Structures

Un nouveau schéma d'organisation : une carte de l'enseignement musical.

2° La Pédagogie et la Formation

• un enseignement faisant une large place à la pratique musicale ;

• une formation plus importante du corps enseignant à la pédagogie ;

• création d'un Institut de Pédagogie.

3° L'Enseignement Supérieur

Des propositions sont faites également pour l'enseignement supérieur au niveau des moyens actuels, du statut de l'enseignement, de l'harmonisation des pédagogies et de la mise en place d'expériences de décentralisation.

LE TERRIBLE ACCIDENT DES MINES DE LORRAINE

C'est avec beaucoup de chagrin que nous avons appris le terrible accident survenu dans les mines de Lorraine à Forbach.

Parmi les victimes, il y avait certainement des musiciens car dans cette région la musique est très développée.

En attendant qu'un article de notre fédération de Lorraine nous parvienne nous adressons, à toutes les familles des victimes et à leurs amis, nos condoléances les plus attristées et profondément émues.

NECROLOGIE

Nous avons appris le décès de M. Alpheé Prud'homme, père de notre ami, Michel Prud'homme, directeur de l'Harmonie de Clichy-La Garenne, et Professeur à notre Centre Culturel Albert-Ehrmann.



M. Prud'homme, pendant de nombreuses années, a été musicien à la fanfare Républicaine d'Hergnies dans le Nord, où il jouait du baryton. Il avait su inculquer l'amour de la musique à ses enfants dont plusieurs obtinrent au Conservatoire National de Paris, les Premiers prix.

Il était titulaire de plusieurs médailles de la Confédération Musicale de France dont celle de vétéran avec étoile. Agé de 73 ans, père de 6 enfants, il s'est éteint à la suite d'une grave maladie.

C'était un homme d'un dévouement exceptionnel et qui laisse un grand vide derrière lui.

A sa famille, à ses amis, à tous ceux qui lui étaient chers, la Confédération Musicale de France adresse des condoléances attristées et émues.

*Faites
abonner
vos sociétés*



Section Française de la Société Internationale pour l'Éducation Musicale

I.S.M.E.

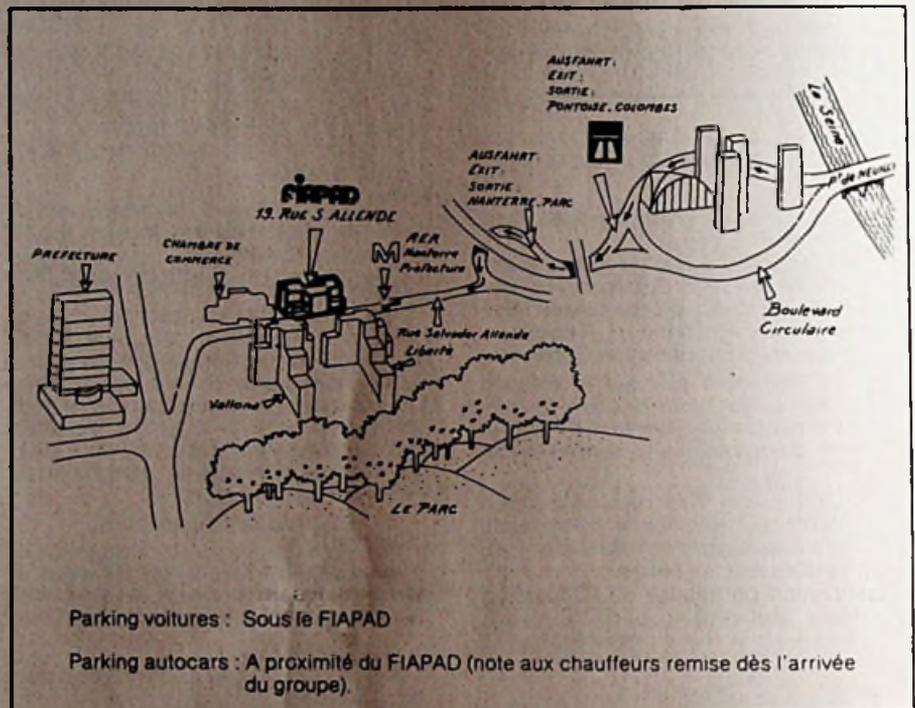
International Society for Music Education

SOUS L'ÉGIDE DE L'U.N.E.S.C.O.

Dans le cadre de l'Année européenne de la musique — 1985

Trois journées d'informations

les vendredi 22, samedi 23
et dimanche 24 mars 1985
au Foyer international d'accueil
de Paris-La Défense
19, rue Salvador-Allende
92000 Nanterre



PROGRAMME

Vendredi 22 mars 1985 :

- 8 h 30 : Accueil, inscriptions.
- 9 h 45 : Allocutions d'ouverture.
- 10 h 30 : « Echanges vocaux entre bébés et adultes en milieu crèche » (3 à 15 mois). France Straus.
- 12 h 00 : Déjeuner.
- 14 h 30 : « Musiques sans frontières », expériences d'Education aux musiques du monde dès l'âge de 3 ans. Philippe Fanise.
- 16 h 30 : « La Formation Musicale par le Jazz » dans les classes à horaires aménagés et au Conservatoire. Daniel François.

Samedi 23 mars 1985 :

- 8 h 30 : Accueil. Inscriptions.
- 9 h 30 : Groupe de Musique expérimentale de Bourges « Le Gmebogosse ». « Technique expérimentale de pédagogie musicale ». Christian Clozier, Roger Cochini.
- 12 h 00 : Déjeuner.

- 14 h 30 : Suite du programme du « Gmebogosse ».
- 17 h 15 : Concert par l'Orchestre des Classes musicales du Collège Paul-Valéry de Thiais. Direction : Guy Dogimont.

Dimanche 24 mars 1985 :

- 8 h 30 : Accueil.
- 9 h 00 : « Une rencontre expérimentale entre handicapés physiques et handicapés mentaux. Renate Perrion.
- 10 h 15 : « Une thérapie utilisant le son, le rythme, le mouvement pour les enfants aveugles et malvoyants ayant des troubles associés. » Ana Raluca Andreesco.
- 11 h 00 : Concert : Les Chœurs de l'Essonne. Direction : René Hamm.
- 12 h 00 : Déjeuner.
- 14 h 00 : « Recherches et Expérience musicale auprès des enfants sourds ». Rosalie Pratt (U.S.A.).
- 15 h 00 : « Harmonie essentielle et Thérapie ». Jacques Porte.
- 16 h 00 : « Une expérience en milieu hospitalier avec un instrument électro-acoustique, le « Gmebogosse ». Docteur Jacqueline Verdeau-Pailles, Roger Cochini.

Plusieurs sujets ont été développés lors des rencontres de l'I.S.M.E. à Eugène, sur la Musicothérapie et sur la Musique dans l'Education spécialisée.

Membres de la Commission :

La Commission I.S.M.E. sur la Musicothérapie et la Musique dans l'Education spécialisée est composée de : Violetta Hemsy de Gainza (Argentine), présidente ; Graziela Cintra Gomez (Portugal) ; Blanche Leduc (France) ; Helmut Moog (R.F.A.) ; Rosalie Rebollo Pratt (U.S.A.) et Graciela Sandbank (Israël).

Objectif :

L'objectif de la Commission est de contribuer à développer les divers éléments de la musique dans l'Education spécialisée et de la Musicothérapie par les moyens suivants : créer un réseau de communications entre les individus et les institutions par l'étendue des informations et en organisant des séminaires, laboratoires de travail et des rencontres de recherche en liaison avec les conférences internationales de l'I.S.M.E.

Evénements en 1985 :

France. En 1985, se dérouleront trois journées d'information pédagogique sur l'Enseignement musical organisées par la Section française de l'I.S.M.E. dans le cadre de l'Année européenne de la musique : deux jours consacrés à l'Education musicale et un jour à la Musicothérapie. Pour tous renseignements, contacter :

Mme Blanche Leduc, 13, rue du Docteur-Morère, 91120 Palaiseau (France).

Portugal. En octobre 1985 (date prévue), séminaire à Lisbonne organisé par l'Association portugaise de l'Education musicale (subvention par l'I.S.M.E.). Sujets traités : Education musicale et musique dans l'Education spécialisée. Pour tous renseignements, contacter :

Mme Graziela Cintra Gomez, rua Marquês de Fronteira, 4, 7° D, P 1000 Lisboa (Portugal).

U.S.A. Education musicale pour les handicapés (M.E.H.). Présentation du 4° Symposium international (5 au 9 août 1985) au Foldwate Memorial Hospital, New York City. Seront présents : éducateurs, thérapeutes, psychologues et médecins qui tiendront conférence sur le thème : « Musique, réhabilitation et bien-être humain ». Pour tous renseignements, contacter :

Mis Meg Peterson, executive director, M.E.H., box 454, Summit, NJ 07901 (U.S.A.).

Italie. 5° Congrès mondial sur la Musicothérapie à Gênes, du 2 au 7 décembre 1985. Au congrès, deux thèmes : « Musicothérapie appliquée aux psychoses et névroses chez les adultes et les enfants » ; « Relation entre la Musicothérapie et d'autres disciplines. » Pour tous renseignements, contacter :

Associazione italiana studi di musicoterapia (A.I.S.Mt), Segreteria Organizzativa a scientifica, Via Peschiera 9/A I 16122 Genova (Italie).

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

ADRESSE PRECISE :

CODE POSTAL :

PROFESSION :

MONTANT DE L'INSCRIPTION pour la totalité des journées : 300 F.

MONTANT DE L'INSCRIPTION pour une journée : 120 F.

MONTANT DE L'INSCRIPTION en formation continue :

— pour les 3 journées : 500 F ;

— pour une journée : 150 F (1).

(1) Rayer les mentions inutiles.

Règlement par chèque bancaire ou C.C.P. libellé à l'ordre de l'I.S.M.E.

HEBERGEMENT AU FOYER : Dates d'arrivée et de départ :
nombre
de nuits

Chambre individuelle : 102,00 F × =

Chambre à 2 lits : 71,50 F × =

Chambre à 3 ou 4 lits : 61,50 F × =

Ces prix s'entendent par personne et par nuit et comprennent le petit déjeuner.

Un repas par jour doit être obligatoirement pris au foyer par toute personne hébergée.

nombre
de repas

Self (boisson
comprise) : 35,50 F × =

Ce bulletin est à adresser avec le montant de l'inscription et éventuellement de l'hébergement et des repas, à :

Mme Jacqueline Ameller,
82, rue du 22-Septembre,
92400 Courbevoie.

Des tickets seront vendus sur place pour les personnes non hébergées qui désiraient prendre des repas au même prix que ci-dessus.

Section française de l'I.S.M.E., 13, rue du Docteur-Morère, 91120 Palaiseau.

Informations :

Nous préparons une liste de noms et adresses des personnes et des institutions qui s'intéressent à la musique dans l'éducation spécialisée. Si vous voulez en faire partie, envoyez vos nom et adresse avec des échos qui pourraient être publiés. Envoyez ces renseignements à :

Mme Violeta Hemsy de Gainza, Ando-
naegui 1894, 1431 Buenos Aires (Argen-
tine).

La Commission, avec votre aide, va continuer à donner des renseignements d'intérêt mutuel à ceux qui utilisent la musique dans leur travail avec les handicapés.

**La Confédération Musicale de France est
avant tout une association à mission culturelle.**

Cette mission s'accomplit grâce à votre collaboration et à tous les efforts que vous faites au sein de vos fédérations.

Nous devons accentuer nos efforts afin d'être pris en considération au même titre que des associations moins importantes que nous dans le cadre des mouvements d'éducation musicale complémentaire de l'enseignement public.

En effet, c'est à l'école que doit se faire l'éveil de l'enseignement musical de l'enfant et nous voudrions bien figurer parmi les éducateurs concernés.

Avenant au protocole d'accord avec la S.A.C.E.M. Signé le : 6 décembre 1978

ENTRE : La Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (S.A.C.E.M.), 255, avenue Charles-de-Gaulle, 92220 Neuilly-sur-Seine,

ET : Confédération Musicale de France, 121, rue Lafayette, 75010 Paris.

Préalablement à l'objet du présent avenant, il a été exposé que :
— Dans le but de simplifier les relations administratives avec ses services, la S.A.C.E.M. propose d'étendre à certaines séances de bal le bénéfice d'une tarification forfaitaire, comme le deuxième alinéa de l'article 35 de la loi du 11 mars 1957 sur la Propriété Littéraire et Artistique lui en laisse la possibilité.

En conséquence, il a été convenu, entre les parties de modifier comme suit,

L'article 8, paragraphe I - A et B, du protocole d'accord.

La nouvelle tarification figure sous la rubrique « T.G.P. » (Tarification Générale Protocolaire) au barème ci-annexé.

Elle concerne **uniquement** les séances de bals et sauteries sans attraction, organisées en salle fixe ou démontable dont la superficie n'excède pas 200 m².

Date d'effet du présent avenant : date de la lettre d'envoi.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le

Le Directeur Général Gérant de la Société des Auteurs
Compositeurs et Editeurs de Musique

Jean-Loup TOURNIER.

Le Président de la Confédération Musicale de France

André PETIT

BAREME

Séances de bal, sauteries, sans attraction et sans restauration données en salle fixe ou démontable ou en plein air dans une enceinte de moins de 200 m².

Redevance forfaitaire hors taxes

I. — Coefficients

Pour un franc le droit d'accès ou un franc la consommation, application d'un coefficient par m² de :

| Moyens de diffusion | T.G. | | T.G.C. | | T.G.P. | |
|---|-----------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|--------------|
| | Musique vivante | Disques B.M. | Musique Vivante | Disques B.M. | Musique Vivante | Disques B.M. |
| Séances avec droit d'accès seul | 0,133 | 0,166 | 0,106 | 0,133 | 0,093 | 0,116 |
| Séances avec droit d'accès et recettes annexes | 0,166 | 0,208 | 0,133 | 0,166 | 0,116 | 0,145 |
| Séances sans droit d'accès avec recettes indirectes | 0,231 | 0,289 | 0,185 | 0,231 | 0,162 | 0,203 |

II. — Forfaits

Le montant du forfait hors taxes applicable est obtenu en multipliant le coefficient correspondant à la séance considérée par le prix du droit d'accès, ou de la consommation, pratiqué au cours de la séance puis par la surface retenue de la salle utilisée.

1) Définition des éléments constitutifs des forfaits

A. — Superficie : La superficie prise en compte correspond à la

surface exacte de la salle de danse. Les seules déductions admises concernent les salles fixes non démontables ; elles sont représentées par les toilettes, d'une part, les salles de service et vestiaires, d'autre part.

B. — Droit d'accès : Le droit d'accès retenu pour la définition du forfait est le montant du prix acquitté par le client pour pénétrer dans la salle. En cas de pluralité de prix, c'est le plus élevé qui est retenu.

C. — Prix de la consommation : Le prix retenu est celui de la consommation la plus vendue au cours de la séance.

2) Majorations applicables

— Séances avec disques ou bandes magnétiques (U.C.) : 25 % — cette majoration est comprise dans les coefficients figurant au paragraphe I.

— Séances avec droit d'accès et recettes annexes : 25 % sur les coefficients « séances avec droit d'accès seul ».

— Séances avec projections audiovisuelles : 0,9 %.

3) Réduction

Associations adhérentes : douze cinquante pour cent (12,50 %) sur la Tarification Générale Contractuelle.

4) Séances sans recette (entièrement gratuites)

Retenir un prix fictif de 6,39 F de droit d'accès et appliquer les coefficients prévus pour les séances avec droit d'accès seul.

5) Ticket-consommation obligatoire à l'entrée

A. — Ticket-consommation supérieur au prix des renouvellements : application du barème « séances avec droit d'accès et recettes annexes ».

B. — Ticket-consommation inférieur au prix des renouvellements : application du barème « séances sans droit d'accès avec vente de consommations ». Le prix retenu est celui de la consommation la plus vendue comme renouvellement.

Nous vous rappelons que pour 1985 :

- La Cotisation confédérale est fixée à 125 F par Société.
- Le prix de l'Abonnement au journal à 80 F, pour l'année, soit 8 numéros
- Le livret d'identification à 50 F.
- La Carte Théâtre à 30 F.



Le bassin du commerce.



VILLE DU HAVRE

**HARMONIE MUNICIPALE
DE LA VILLE
DU HAVRE**

**CONFEDERATION
MUSICALE
DE FRANCE**

CONCOURS DE COMPOSITION

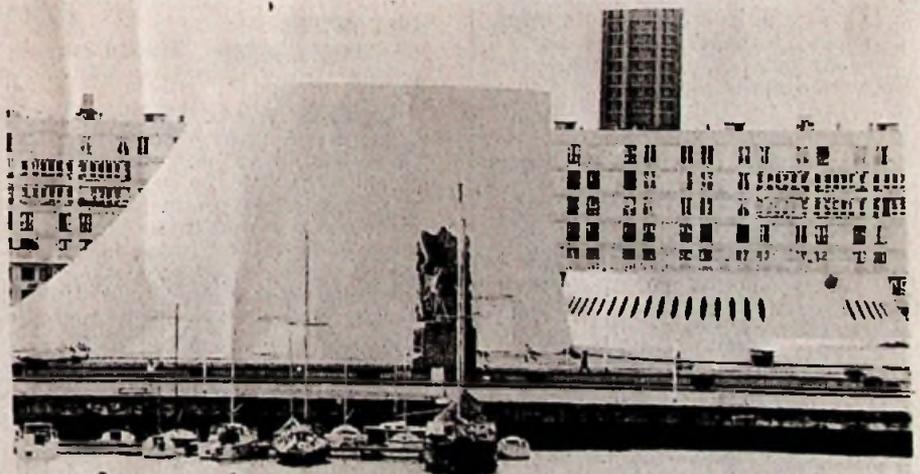
POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

**Grand Prix
de la Ville du Havre**

1^{er} Prix 15.000 Frs

2^{ème} Prix 10.000 Frs

3^{ème} Prix 5.000 Frs



**Date limite :
30 Avril 1985**

Espace culturel Oscar-Niemeyer.

CONCOURS DE CLARINETTE A L'OPERA DE PARIS

Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs quelques résultats du dernier concours de clarinette à l'Opéra de Paris : Michel Arrignon et Philippe Cuper ont été reçus respectivement, Supersoliste (1^{er} clarinette solo) et 1^{er} soliste (2^e clarinette solo).

Nous leurs adressons nos sincères et bien vives félicitations. Voici la liste des prochains concerts de ces excellents musiciens. Mars : le 19, 20 h 30, Conservatoire de Châteauroux avec le « Sextuor de clarinettes français » ; Mai : le 11, à 20 h 30, Paris, église Saint-Julien-le-Pauvre : quintette de Mozart, avec l'ensemble J.-S. Bach ; le 12 à Poitiers (Printemps musical de Poitiers) : quintettes avec clarinette et cordes avec l'ensemble Arpeggione ; le 13, à 20 h 30, Paris F.I.A.P., Récital clarinettes et piano (avec Michel Arrignon et Jean-Noël Crocq) ; Juillet : le 27 à 17 h 30, Festival de Sceaux, Quintette de Weber et Septuor de Ravel avec l'ensemble Arpeggione. Août : du 9 au 18, Fêtes musicales du Touquet. Concerts et Stage de Clarinette (renseignement aux « Fêtes musicales du Touquet », 320, rue Saint-Honoré, 75001 Paris) ; Septembre : le 12, Festival de Gaillac (près de Toulouse), Clarinette et orgue avec Françoise Rieunier ; Décembre : le 15 à 17 h 45, Paris, Salle Pleyel, Concerto de Mozart, avec l'orchestre des concerts Lamoureux.

VII^e CONCOURS INTERNATIONAL DE GUITARE DE LA VILLE DE CARPENTRAS

Ce concours est ouvert aux artistes de toutes nationalités. Il a pour but d'encourager les jeunes interprètes, à découvrir de nouveaux talents, et de favoriser la création d'une œuvre originale pour guitare spécialement composée pour ce concours.

Le concours comprend deux épreuves :

- une épreuve éliminatoire publique, ouverte à tous les candidats régulièrement inscrits (les 10 et 11 avril 1985) ;
- une épreuve finale publique, pour les candidats retenus (le 12 avril 1985).

Le jury du Concours International de Guitare de la Ville de Carpentras sera composé des personnalités les plus éminentes du monde musical.

Ce concours est doté de trois prix :

- 1^{er} Prix, Prix Emilio Pujol, un prix en espèces de 11.000 F ;
- 2^e Prix, un prix en espèces de 5.500 F ;
- 3^e Prix, un prix en espèces de 2.500 F.

Pour tout renseignement, s'adresser au Centre Culturel de Carpentras, La Charité, rue Cottier, B.P. 113, 84200 Carpentras, en indiquant : 7^e Concours International de Guitare.

En mission d'étude sur la pratique du chant choral en U.R.S.S.

* (Voir Journal nos 373-374-375 et 377).



Riga : la fanfare accueille les délégués du Chant choral français.

UN CONCERT DE CHANT CHORAL A RIGA

La grande salle de l'Université de Riga nous accueillit pour le concert de Chant Choral donné par trois formations : un chœur d'enfants, un chœur d'hommes et un chœur mixte, qui interprétèrent avec maîtrise des œuvres de J. Gallus, R. Wagner, G. Verdi, Ch. Gounod, Francis Poulenc et A. Skulte, un compositeur letton contemporain. Ces œuvres étaient présentées « a cappella » ou avec accompagnement de piano. Des extraits d'une Messe de Charles Gounod et la trilogie sacrée « Mors et Vita » étaient accompagnés à l'orgue par Olguerts Tsintynch, l'organiste de la Cathédrale du Dôme de Riga qui, le 15 mai 1983, avait donné un concert à Notre-Dame de Paris.

Les trois chorales révélaient une connaissance approfondie des œuvres sous la talentueuse direction de chefs de chœur exemplaires. Un auditoire dense et attentif fit une ovation enthousiaste à toutes ces interprétations magistrales. La communion par la musique devint réalité.

LA CHORALE « AVE SOL »



Imants Kokars.

Dans l'histoire des chorales de Lettonie, la chorale « Ave Sol » est un phénomène hors pair. Elle est dirigée par Imants Kokars, une personnalité fascinante, dont la persévérance et la maîtrise étonnante permettent au chœur d'interpréter les chefs-d'œuvre de la littérature chorale mondiale : Josquin des Prés, Roland de Lassus, Monteverdi, Palestrina, la fresque chorale d'A. Koszevski « Musique fa-ré-mi-do-si », « Les chansons des fleurs », de B. Britten, le Rondeau de Rabe, « Dix poèmes », de Chostakovitch, « Poème à la mer », chorale symphonique de A. Skulte, « Chansons de mer », de P. Dambis, le cycle choral d'Y. Ivanov, « Vocalises », avec la

participation du théâtre instrumental et des effets audio-visuels du plus vif intérêt.

La Chorale « Ave Sol » a triomphé au Festival des chorales de l'Union soviétique à Tallin, au XXII^e Concours International des chorales d'Arezzo, au Festival International de Vaison-la-Romaine, et, en 1983, au 20^e Concours International de Spittal (Autriche).

Ces voix excellentement cultivées, disciplinées tout en étant intensément expressives, ont donné une parfaite interprétation « de mémoire » des chœurs imposés « Herœs pugnate viri », de Jacob Gallus et « Tenebrae factae sunt », de Francis Poulenc. La chorale donne cinquante concerts par an, prend part aux émissions télévisées « Interviſion » et « Eurovision ». Elle a enregistré cinq disques et cinq films lui sont consacrés.

UNE ECOLE MUSICALE A RIGA

Un autocar nous conduit, le lendemain du concert, dans l'un des quartiers de la capitale lettone où s'élève une école fondée en 1945 : elle accueille les enfants doués pour la musique, dès l'âge de sept ans. La durée des études y est de onze années, au terme desquelles les élèves entrent normalement au Conservatoire. Comptant 182 enseignants pour 394 élèves, l'école comporte des classes de lecture musicale, harmonie, rythmique, histoire de la musique, piano, cordes, chant choral. Tous les cours spécialisés sont dispensés individuellement. Il existe également une section de danse, dont nous voyons évoluer quelques élèves au cours de notre périple à travers l'établissement. Les enfants reçoivent un enseignement général qui réserve une large place à la discipline vers laquelle on les oriente. Dans la salle de spectacle, des élèves de différentes classes, garçons et filles, nous offrent un concert privé qui laisse bien augurer de l'avenir musical de chacun. L'ensemble des violonistes de l'école, qui nous attend dans une autre salle, jouera pour nous une œuvre de Schumann et une autre de Brahms. Dans une classe, nous assistons à une leçon d'éducation musicale donnée aux plus jeunes par un maître... qui n'est autre que le chef de chœur d'enfants entendu la veille au soir à l'Université. L'un de ces charmants bambins

— ce sont tous des garçons — sera vigoureusement applaudi après avoir chanté en français « Frère Jacques ! »

L'EDUCATION MUSICALE

La musique doit être au service de l'homme afin de la parfaire, de le rendre sensible à la Beauté et à la Bonté. L'influence de la chanson sur l'âme de l'enfant se poursuivra toute sa vie : c'est le fondement de la pédagogie musicale de Dmitri Kabalevsky.

Tous les écoliers ont une heure d'enseignement musical par semaine, donnée par un professeur diplômé de l'Institut Pédagogique Musical, au cours de laquelle ils se familiarisent avec la lecture musicale fondée sur la musique populaire nationale. Ils font la découverte de la vie et des œuvres des grands compositeurs russes, soviétiques et étrangers. Ils étudient chansons et chœurs et s'initient à la pratique du piano surtout, et des instruments populaires nationaux.

La règle fondamentale de cet enseignement ? Apprendre avant tout à écouter : savoir écouter la musique à l'école, c'est savoir écouter la musique à la radio, à la télévision, dans la salle de concert ; c'est savoir écouter la musique dans la vie.

LA FORMATION DES PROFESSEURS

Les professeurs sortent des Conservatoires ou d'un Institut Supérieur de Musique. Après une scolarité de huit ans, le futur enseignant fait encore quatre années d'études, de formation purement musicale, avec des cours d'histoire générale en 1^{er} année, de philosophie en 2^e et de psychologie-pédagogie durant les deux dernières années. Harmonie, instruments, chant, direction chorale et musicologie bénéficient d'un labeur approfondi.

Tous les quatre ans, les professeurs font obligatoirement deux stages de recyclage pratique d'un mois, pris sur leur temps de travail et rémunérés normalement.

LE CONSERVATOIRE DE RIGA

Imants Kokars, le chef de chœur d'« Ave Sol » est aussi le directeur du

FESTIVAL DE MUSIQUE DE MACLAS (LOIRE) LES 21, 22, 23 JUIN 1985

Ensemble invités :

La fanfare de cavalerie de la garde républicaine ;
Chorale de Pelussin ;
Chorale de Chavanay ;
Chorale de Saint-Clair-du-Rhône ;
Chorale de Saint-Pierre-de-Boeuf ;
Chorale Saint-Julien M.M. ;
Harmonie de Saint-Chamono ;
Fanfare de Chavanay ;
Fanfare de Pelussin ;
Fanfare Bourg-Argental ;
Fanfare Saint-Julien M.M. ;
Fanfare Tarentaise ;
Fanfare M. Criss de Grand-Croix.

Pour tout renseignement s'adresser à M. Vallot Roger, président de la Société Musicale de Maclas, 42410 Maclas.

LES ARCANES DE LA VOIX

Les Arcanes de la voix organisent à la Salle Cortot, 78, rue Cardinet, 75017 Paris, un unique récital, le dimanche 28 avril, à 20 h 30.

Programme :

• **Unique récital dimanche 28 avril, 20 h 30 :**
Jacqueline Mayeur, mezzo ; Margot Modier, piano.
Schumann, Berg, Fauré, Dvorak, Montsalvatge.
Salle Cortot, 78, rue Cardinet, tél. : 763-80-16.

• **Récital du dimanche 28 avril, 20 h 30 :**
Schumann : Marie Stuart.
Fauré : Automne, En prison, En sourdine, Fleur jetée, Le secret.
Dvorak : Chants tziganes.
Berg : Opus 2.
Montsalvatge : Chansons nègres.

PROMOTION DANS L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES

Nous apprenons que M. Marcel Duval, directeur de l'Ecole Municipale de Musique et de l'Harmonie Municipale de Rethel, professeur de collège, a été promu Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques en récompense des services rendus à l'Éducation Nationale, par le Ministre Jean-Pierre Chevènement.

Toutes nos chaleureuses félicitations au Récipiendaire et à notre Fédération des Ardennes.



Au Conservatoire de Riga : la délégation française à l'écoute...

• Suite page 12

**N'hésitez pas
à utiliser
nos petites annonces**

ERRATA

• Examens fédéraux 1985 : Alto.

Niveau : élémentaire II.

Titre : **Sonate en G mineur n° 3, largo et allegretto**, de H. Purcell de chez Combre.

Au lieu de : **Les Rêves de Janelle**, « Le Manège des 7 nains » n° 5.

• **Charles Conord et son cor des Alpes** : il fallait lire, tél. : 16 (54) 78-35-31 et non 16 (54) 78-35-51.

• **Examens fédéraux 1985 : Trombone**, niveau, brevet ; œuvre, Choral varié ; compositeur, Roger Boutry ; éditeur, Leduc.

• **Œuvres imposées dans les concours des harmonies** : niveau, excellence ; œuvre, Ballade pour une fête populaire ; compositeur, Désiré Dondeyne ; éditeur, Molenaar.

BRACKENBURY EDUCATIONAL TRAVEL CONSULTANCY

Cette organisation reçoit de nombreuses demandes d'orchestres scolaires britanniques qui désirent jouer en France cet été.

Elle se porte garante, sans aucune réserve, de la qualité exceptionnelle de leur interprétation musicale. Bien entendu, les orchestres joueront gracieusement mais espèrent avoir les lieux du concert gratuitement. Le bénéfice de la vente des billets de prestations resterait entièrement entre les mains de l'organisation qui reçoit. Cette association demande seulement que l'hôte s'occupe de la publicité et des présentations afin d'assurer une audience. L'organisation hôte ne subirait aucun frais en dehors de ceux de la publicité des concerts. Tous les frais de transport, de déplacement et de logement seraient pris en charge par l'orchestre invité.

Veuillez nous adresser vos éventuels courriers à :

Confédération Musicale de France, 121, rue Lafayette, 75010 Paris.

Le journal qui est routé à la date prévue n'est pas toujours distribué à des dates régulières, dans les différentes régions, ceci n'est pas de notre fait et nous voudrions demander aux annonceurs qui offrent des emplois de ne pas décourager les demandeurs qui les interrogent après la date limite, faute d'avoir reçu leur journal normalement.

Nous les en remercions chaleureusement.

En mission d'étude sur la pratique du chant choral en U.R.S.S.

• Suite de la page 11

Conservatoire : il accueille chaleureusement les délégués du Chant choral français pour une visite qui leur permet d'entendre les formations musicales de toutes les classes, où professeurs et élèves les attendent :

— un ensemble folklorique (chœur et instruments),

— un ensemble de musique de chambre qui interprète un quatuor de Beethoven,

— la classe d'orgue qui compte douze élèves : le professeur d'orgue du Conservatoire se trouve aux claviers d'un instrument de 19 jeux sorti de la Manufacture Sauer de Francfort-sur-l'Oder (R.D.A.) en 1972. La République de Lettonie possède cinq salles de concert équipées d'orgues, dont deux à Riga : le Dôme et l'Université,

— le cours de Chant choral nous permet d'écouter un chœur letton,

— l'Orchestre symphonique du Conservatoire au complet nous interprète l'« Ode à Lénine », de Katchaturian.

La Lettonie compte actuellement trois chœurs professionnels, cinquante-sept chœurs nationaux et quarante-neuf ensembles de danses populaires.

Un sympathique réception, une agréable collation et la distribution de cadeaux-souvenirs (livres-partitions et disques), terminent la visite de ce Conservatoire National Jazep Vitol ouvert en 1920 par un disciple et continuateur de N. Rimsky-Korsakov (1844-1908).

Jazep Vitol (1863-1948), le grand compositeur letton, critique musical et pédagogue, est sorti en 1886 du Conservatoire de Saint-Petersbourg (Classe de composition de Rimsky-Korsakov). Il enseigna pendant trente-deux ans à ce Conservatoire de Riga qui porte son nom. Parmi ses élèves, Serge Prokofiev et Nikolaï Miaskovski sont deux représentants de la musique soviétique.

L'école lettone qui s'est développée à partir de 1920, connaît un nouvel essor depuis 1960. Si des compositeurs comme J. Ivanov (né en 1906), et Adolphe Skulte (Skultai) — né en 1909 — sont « artistes du Peuple de la République », les influences de la musique occidentale et de Stravinski sont évidentes chez M. Zarin (né en 1910), R. Karlson (né en 1936), R. Jermak (né en 1931). La personnalité actuellement la plus attachante est celle de P. Dambis (né en 1936) : son œuvre essentiellement vocale et chorale se rattache à la grande tradition lettone.

KOLOMENSKOIE : LA RESIDENCE DES TSARS

Après Riga, nous avons eu l'occasion d'admirer l'architecture russe des XVI^e et XVII^e siècles, à Kolomenskoïé, un faubourg au sud de Moscou, dominant la Moscova. Si le palais de bois du tsar Alexis (1668) — grandiose féerie de bois avec 250 pièces et 3.000 fenêtres — n'existe plus (nous en admirerons la maquette au musée attenante), les divers bâtiments qui composent le domaine ont été restaurés et plusieurs constructions de bois originaires d'autres régions de Russie

y ont été transportées : ainsi, la maisonnette en rondins de Pierre I^{er}, la simple et austère porte du monastère Saint-Nicolas-en-Carélie, la tour de la prison de Bratsk. En passant devant l'église Notre-Dame-de-Kazan (1668), remarquable par ses coupoles bleues et son perron, nous remarquons une certaine animation : nous obtenons l'autorisation d'y entrer. A l'intérieur, plusieurs offices s'y célèbrent simultanément : c'est un service funèbre collectif où, debout, parents et amis se pressent autour de cinq cercueils, ouverts, selon la coutume orthodoxe. Nous aurons l'occasion de parler de cette liturgie.

Dans les salles du musée, nous admirons les remarquables collections d'icônes, de portes « royales » (portes centrales de l'iconostase dans les églises orthodoxes), de cloches richement ornées provenant d'églises et de monastères de la « sainte Russie ».

LA CHORALE DES ETUDIANTS MOSCOVITES

De retour à Moscou, avant le voyage de retour, trois centres d'intérêt devaient encore retenir notre attention : une dernière visite au Kremlin, un service religieux à l'église patriarcale de Novo-Dévitchi, et la présentation de la Chorale des Etudiants Moscovites.

Cette dernière formation chorale dont nous avons pu faire la connaissance a été créée en 1948 : elle compte actuellement 55 choristes. Ces amateurs se soumettent à un travail assidu : trois répétitions par semaine, de 19 heures à 22 h 30 et un dimanche sur deux, de 10 heures à 15 heures... Sans partition en mains, les choristes offrent à la délégation française un choix d'œuvres de compositeurs russes : Rachmaninov, Chostakovitch, Tanéïev, Glinka et Chedrine. Certaines de ces œuvres furent mimées avec art et... grand succès. Une rencontre très sympathique qui se termina par une collation généreusement préparée et servie par les choristes.

DERNIERES IMAGES DE MOSCOU

Les dernières heures de présence nous permirent de visiter, à l'est de la Place Rouge, le « Magasin universel d'Etat », le Goum, édifice qui date de 1953, d'une longueur de 250 m et composé de trois passages couverts de voûtes vitrées à carcasse métallique. Les comptoirs d'une longueur totale de deux kilomètres et demi servent quotidiennement près de 400.000 clients.

Au Kremlin, nous pouvions admirer une dernière fois les cathédrales et palais qui font la beauté du site : les églises de l'Assomption, de l'Annonciation et de l'Archange Saint-Michel, le Grand Palais du Kremlin, le clocher d'Ivan-le-Grand, haut de 82 mètres, le clocher attenante qui abrite la cloche de l'Assomption : d'un poids de 70 tonnes, elle déclenchait autrefois, pendant la nuit pascale, le concert produit par

• Suite page 13

Xenakis : un homme de la Renaissance

Iannis Xenakis pourrait très bien être la cristallisation de l'adjectif « musical » et il n'est que juste que son œuvre soit célébrée dans le cadre de l'Année européenne de la musique.

« Musical », bien sûr, avant tout par sa musique, cet univers sonore au caractère personnel si immédiat et pourtant universellement reconnu. Mais malgré les innombrables articles, éloges et critiques dont il fait l'objet, on tend à ignorer l'homme qui se trouve derrière la musique. Cet homme lui-même peut également illustrer ce même adjectif « musical ».

Nous sommes, pour la plupart, tellement pris par les événements de l'actualité que nous remarquons à peine, et apprécions encore moins, l'énorme renaissance



• Suite de la page 12

les carillons des 350 églises de Moscou. A côté du clocher d'Ivan-le-Grand, la plus grosse cloche du monde, la tsarine des cloches (Tsar-Kolokol), est exposée sur un socle de granit. Fondue en 1734, elle est haute de 5,80 m et épaisse de 0,60 m. Pendant l'incendie de 1737, un morceau s'en détacha ; il se trouve placé à côté de la cloche, il pèse à lui seul 11.500 kg. La cloche elle-même tomba et s'enfonça profondément dans le sol. C'est en 1836 que l'architecte Montferrand la plaça sur le socle qui la supporte actuellement.

Au cours de l'ultime dîner pris à l'hôtel Kosmos, les compagnons de route et de la mission d'étude eurent l'occasion d'échanger les impressions riches et profondes de ce voyage de découverte de la Russie, de ses trésors, de ses musiques et de ses chorales de niveaux très divers mais toutes vibrantes de sensibilité généreuse et enthousiaste.

Joseph MULLER.

culturelle qui se déroule actuellement. Dans certains cas extrêmes, nous pouvons même aller jusqu'à nous en sentir « victimes ». Si dans notre siècle (ou même en remontant plus longtemps encore, disons jusqu'à l'époque de Rameau) il y a eu une personne qui a non seulement compris, mais en grande partie fait progresser cette renaissance culturelle, c'est bien Xenakis.

« Les diverses formes d'activité intellectuelle qui constituent ensemble la culture d'une époque, procèdent pour la majeure partie, de différents points de départ par des voies non reliées entre elles... Il se produit, toutefois, de temps en temps, des périodes où les conditions sont plus favorables, où les pensées des hommes se rapprochent davantage et où les nombreux intérêts du monde intellectuel se combinent dans un seul type complet de culture générale. »

Le choix de l'expression opérée par Xenakis pour cette « culture générale », comme Walter Pater la définit ci-dessus, est le son. Sa musique est le véhicule de cette activité intellectuelle — culturelle et bien qu'il puisse utiliser des outils ou techniques étrangers à l'expression musicale antérieure pour créer sa musique, elle « n'est pas le fruit de l'expérience, mais (c'est) l'expérience elle-même (qui) est le but poursuivi » (id.).

La musique de Xenakis, parce qu'elle s'enracine dans une culture générale — Xenakis est non seulement compositeur, mais architecte, mathématicien, ingénieur, professeur humaniste — et non simplement dans une culture musicale, défie l'analyse. Même si Xenakis devait révéler ouvertement ses éventuels « secrets » de composition, nous n'en serions pas plus avancés pour comprendre la force et l'impact que sa musique peuvent avoir sur nous. Nous pourrions même aller jusqu'à décomposer l'une de ses œuvres, voire jusqu'à reconstituer l'un de ses programmes d'informatique ou une formule mathématique. Le résultat final d'une telle entreprise ne serait ni révélateur ni important. Nous nous apercevrons bientôt que, à partir exactement des mêmes éléments, une infinité d'œuvres pourraient être créées mais qu'une seule parmi toutes celles-là mérite d'être conservée. L'outil de composition choisi, quelque spécifique ou général qu'il puisse être, invite, dans l'esprit de Xenakis, à une interprétation personnelle qui donne une place à la notion de goût auditif. Que l'« inspiration » soit d'essence divine ou qu'elle vienne d'une observation rigoureuse de la nature ou d'une de ses abstractions, l'œuvre d'art, en tant que trace, doit être notre seule préoccupation.

Sharon KANACH
(Compositeur).

LILLE EN MUSIQUE

Mardi 19 mars, 20 h 30, auditorium, place du Concert : Orchestre de chambre de Lille, direction Jean Delins ; Jean-Philippe Gruneissen, guitare et Christiane Hecht, saxophone. Arnold, Villa Lobos, Ibert, Britten. Office du tourisme, 50 F et 25 F, tél. : (20) 30-81-00.

jeudi 21 mars, 20 h 30, auditorium, place du Concert : Jean-Sébastien Bach, « l'Offrande musicale ». Philippe Suzanne, flûte traversière ; Daniel Cuiller, violon baroque ; David Simpson, violoncelle baroque ; Noelle Spieth, clavier. Office du tourisme, 50 F, 25 F et 40 F, 20 F, tél. : (20) 30-81-00.

Mercredi 17 avril, 20 h 30, théâtre Sébastopol : Orchestre symphonique du conservatoire national de région de Lille (programme non déterminé). Locations : théâtre Sébastopol, 50 F, 25 F et 40 F, 20 F, tél. : (20) 57-15-47.

Vendredi 26 avril, 20 h 30, auditorium, place du Concert : récital Yvonne Lefebure, piano : Bach, Ravel, Debussy. Office du tourisme, 60 F, 30 F et 50 F, 25 F, tél. : (20) 30-81-00.

Dimanche 28 avril, 10 heures et 15 heures, auditorium, place du Concert : cours d'interprétation donné par Yvonne Lefebure, office du tourisme, 20 F et 10 F, tél. : (20) 30-81-00.

Lundi 29 avril, 20 h 30, auditorium, place du Concert, récital : Bernard Gaudfroy, alto et Hubert Guillard, piano. Stamitz, Schuman, Chostakovitch. Office du tourisme, 40 F et 20 F, tél. : (20) 30-81-00.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

• Vendredi 26 avril, 21 heures, en l'église de Saint-Jean-de-Luz, dans le cadre de l'Année Européenne de la Musique :

« Messe en si m. », Bach

Fusako Kondo, soprano ; Hanna Schaefer, alto ; Philip Comboy, basse.

Lé Coro Ametsa d'Irun, chef de chœur : Fernando Etxepare.

Orchestre régional, direction Daniel Dechico.

Réservation : Syndicat d'initiative de Saint-Jean-de-Luz.

• Vendredi 15 mars, 21 heures, en l'église de Saint-Jean-de-Luz :

Concert exceptionnel

Sous l'égide des « Lion's Club de la côte basque ».

Première audition mondiale Serge Kaufmann.

Le « Concerto pour violoncelle et orchestre » de Jean-Christien Bach. Christine Kemeny, soliste.

Le « Concertino pour trompette et piano » d'André Jolivet. Guy Touvron, trompette ; Françoise Cartier, piano.

Chorale « A Cœur-Joie » d'Anglet. Chef de chœur : André Pommiers.

Orchestre régional, direction Daniel Dechico. Rossini, Serge Kaufmann, Bach, André Jolivet, Brahms.

Dans tous les concours de symphonie de la Confédération Musicale de France pour 1986

LISTE DES ŒUVRES IMPOSEES

| DIVISION | AUTEUR | ŒUVRE | EDITEUR |
|------------|-------------|---|---------|
| Honneur | Mendelssohn | Symphonie italienne 2 ^e et 4 ^e mouvements | |
| Excellence | Berlioz | Ouverture du Carnaval romain | |
| Supérieur | Beethoven | 2 ^e et 4 ^e mouvements de la 2 ^e Symphonie | |
| Première | Brahms | Variations 1, 2, 3, 4 et final sur un thème de Haydn | |
| Deuxième | Haydn | 2 ^e mouvement et final de la Symphonie « La Surprise » | |
| Troisième | Gluck | Iphigénie en Aulide « Ouverture » | |

LISTE DES ŒUVRES AU CHOIX

| NIVEAU | AUTEUR | ŒUVRES | EDITEURS |
|------------|------------|---|----------|
| Honneur | J. Strauss | Ouverture de la Chauve-Souris | |
| Honneur | Haydn | 2 ^e et 4 ^e mouvements de la Symphonie « La Reine » | |
| Honneur | Ravel | Ma Mère l'Oye, 1 ^{re} , 2 ^e et 5 ^e parties | |
| Honneur | Bizet | 2 ^e mouvement et final de la Symphonie en Ut | |
| Honneur | C. Franck | Symphonie en Ré mineur, 1 ^{er} mouvement | |
| Excellence | Ravel | Le Tombeau de Couperin, Forlane et final | |
| Excellence | Schumann | Manfred ouverture | |
| Excellence | Mozart | 2 ^e et 4 ^e mouvements de la Symphonie en Sol Mineur | |
| Excellence | Brahms | 2 ^e Symphonie, 2 ^e et 4 ^e mouvements | |

| | | | |
|------------|-------------------|---|------------------------|
| Excellence | Grieg | Danses Norvégiennes, numéros 1, 2, 3. | |
| Supérieur | Verdi | Les Vêpres Siciliennes, ouverture | |
| Supérieur | Bizet | 2 ^e et 4 ^e mouvements de la Symphonie en Ut | |
| Supérieur | Boieldieu | Ouverture de la Dame Blanche | |
| Supérieur | Wagner | Ouverture du Vaisseau Fantôme | |
| Supérieur | Rossini | Ouverture du Barbier de Séville | |
| Première | Mozart | Ouverture de Don Juan | |
| Première | Mozart | Les Noces de Figaro, ouverture | |
| Première | Cimarosa | Le Mariage Secret, ouverture | |
| Première | Ponchielli | La Gioconda, sélection (G. Wiegand) | Arioso 07518 |
| Première | Schubert | Symphonie Inachevée, 1 ^{er} mouvement | |
| Deuxième | Rossini | Ouverture de Tancredi | |
| Deuxième | Bizet | L'Arlésienne, prélude et carillon | |
| Deuxième | Gounod | Marche Funèbre pour une marionnette | Arioso 05651 |
| Deuxième | Bizet | Carmen, prélude | Arioso 09039 |
| Deuxième | Gounod | Ouverture de Mireille | |
| Troisième | Haydn | 2 ^e Mouvement et Menuet de la Symphonie « La Surprise » | |
| Troisième | Gluck | Ouverture d'Orphée | |
| Troisième | Bizet | Menuet et Farandole, « L'Arlésienne » | Arioso 05160, 05161 |
| Troisième | Rubinstein | Mélodie en Fa, arrangement Vincent d'Indy | Arioso 06528 |
| Troisième | J.- Ph. Rameau | Les Fêtes d'Hebe, n° 4 tambourin et contredanse | Transatlanti- ques |

L'ensemble de cors de Versailles.



**De la
musique**



Le Quatuor de Trombones de Paris.

Le Concert Arban.



**tout au long
du Congrès**

Hazebrouck

Printemps Musical 1985

| | | |
|----------------------------------|--|---------|
| Vendredi 29 Mars 20 h 30 | Récital VIOLON-PIANO Thierry KOEHL, 14 ans, 1 ^{er} Prix d'Honneur du Concours NERINI 85, accompagné au piano par Jean-Philippe KOEHL, Directeur de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse de ST-OMER. | ORPHEON |
| Lundi 15 Avril 20 h 30 | 2 ^e soirée d'initiation à la musique : Connaissance des instruments d'un Orchestre Symphonique et présentation des concerts des 20 et 27 Avril par J.-P. KOEHL. ENTREE GRATUITE | ORPHEON |
| Samedi 20 Avril 20 h 30 | Récital PIANO-VIOLONCELLE Philippe LENOIR, 1 ^{er} Prix de Violoncelle au Conservatoire Européen de Musique de Paris, accompagné au piano par Patrick DE CHORGNAT. | ORPHEON |

| | | |
|----------------------------------|--|-------------------|
| Samedi 27 Avril 20 h 30 | Concert Orchestre Symphonique de la MORINIE Direction : J.-P. KOEHL Soliste : E. Dupire au Clavecin. | Eglise ST-ELOI |
| Judi 2 Mai 20 h 30 | 3 ^e soirée d'initiation à la musique : Audiovisuel, Connaissance des instruments de l'Orchestre d'Harmonie. Présentation des concerts des 4 et 9 Mai par J.-P. KOEHL. ENTREE GRATUITE | ORPHEON |
| Samedi 4 Mai 20 h 30 | Concert CUIVRES ET ORGUE Quintette Guy TOUVRON Michel BOUVARD, organiste. | Eglise ST-ELOI |
| Judi 9 Mai 20 h 30 | Concert ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE VENISE | Eglise ST-ELOI |

Pour tous renseignements s'adresser à : ORPHEON, 32, rue de Queux-de-Saint-Hilaire, et EGLISE SAINT-ELOI, rue de l'Eglise.

URGENT AVIS DE RECRUTEMENT

La Musique de la 3^e Région Aérienne, basée à BORDEAUX-MERIGNAC (33) GIRONDE, recrute des musiciens intéressés par engagement sous contrat* ou appelés du contingent dans les pupitres suivants :

- CLARINETTE, 5
- CLAIRON, TROMPETTE, COR, 3

Le recrutement se fera sur simple audition ; téléphoner ou écrire à :

M. le Chef de Musique
Musique 3^e R.A. - B.A. 106
MERIGNAC AIR
33998 BORDEAUX-ARMEES

Audition : 1 morceau au choix.
1 lecture à vue.

* Pour les candidats à l'engagement sous contrat : avoir 18 ans ou ne pas avoir fait son Service National dans une autre Arme que celle de l'Armée de l'Air.

Festival international d'instruments à vent de Hamar (Norvège)

Hamar est une ville située sur les côtés ensoleillés du lac Mjosa à 75 Miles au Nord d'Oslo.

Cette ville de 16.000 habitants a 8 orchestres et 500 musiciens en activité, un orchestre symphonique et plusieurs chœurs.

Pendant 10 jours, y compris les 2 derniers week-ends de juin, plus de 100 orchestres en provenance d'une douzaine de nations se rencontrent en harmonie et en contacts amicaux.

Ceux de nos hôtes qui ont participé ont apprécié l'accueil qui leur a été fait pendant leur séjour.

Vous pouvez, si cela vous intéresse, pour des informations complémentaires, vous adresser à : **Janitsjarfestivalen Hamar**

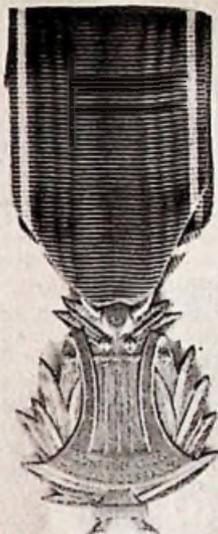
Postboks 65
N-2301 Hamar Norway
Tél. : 065-27-660 (ext 226)

N'oubliez pas la médaille fédérale

Nous vous rappelons qu'il existe une médaille fédérale qui récompense des musiciens ayant vingt, trente ou quarante ans de Musique dans nos Sociétés.

Pour les médailles d'honneur : bronze, argent, or, soixante-cinq, soixante-dix et soixante-quinze ans pour les vétérans ; quinze, vingt et vingt-cinq ans de Direction pour les Chefs et des plaques du cinquantenaire ou du centenaire pour les Sociétés.

Vous pouvez aussi remettre à des personnalités ne faisant pas partie de la Société, mais dont les services rendus à la Musique sont notoires, une médaille d'or.



L'harmonie municipale d'Ottange vous invite à la Fête des Petits-Pois de Clamart

L'harmonie municipale d'Ottange est heureuse d'inviter tous ses amis de la région parisienne, à participer le **16 juin prochain**, à la Fête des Petits-Pois de Clamart (Hauts-de-Seine).

Elle y donnera un grand concert en fin de matinée, et participera l'après-midi, au grand cortège de toutes les sociétés musicales et folkloriques.

Seule société de la région Lorraine, à prendre part à ce grand rassemblement musical international, elle aura pour mission d'y représenter également notre belle fédération.

Bravo pour cette belle initiative, qui est l'œuvre du dynamique comité de l'harmonie, et plus particulièrement de son secrétaire, M. René Aveline.



La Vie Musicale en Pologne

entretien avec Claude Lepagnez

Claude Lepagnez, ancien responsable de la Fédération Musicale de Picardie, Conseiller municipal d'Amiens, chargé de la Musique, Secrétaire général de l'Harmonie municipale et administrateur de nombreuses associations musicales et culturelles, s'est rendu en Pologne à la Toussaint, dans le cadre d'une délégation de France-Pologne, invité par les enseignants polonais.

Il livre à notre journal ses impressions sur la vie musicale dans ce pays.

« Claude Lepagnez, la Pologne, pour un musicien, un mélomane, c'est d'abord la patrie de Frédéric Chopin ?

— Bien sûr ! et c'est d'autant plus intéressant à souligner que, si Chopin a créé l'essentiel de son œuvre dans l'émigration, il n'en a pas moins emporté dans son âme la musique de son pays, où il n'a pourtant vécu que vingt ans, jusqu'en 1830, puisqu'il mourut en France, en 1849.

« Mais la Pologne est très riche de ses souvenirs, et les vénère. Sur la voie royale

de Varsovie, l'on découvre ainsi sa maison familiale, l'église Sainte-Croix, où son cœur a été déposé, les églises où il sonna ses premiers concerts.

« Egalement, à une soixantaine de kilomètres de la capitale, sa maison natale, Zelazowa Wola, avec son parc magnifique, aux couleurs automnales quand nous l'avons visité.

— Cette prééminence de Frédéric Chopin se peut-elle expliquer ?

— Oui, compte tenu des vicissitudes de l'histoire polonaise. En effet, ce pays a été dirigé par des rois étrangers jusqu'au XVIII^e siècle, puis écartelé au XIX^e siècle entre la Prusse, l'Autriche et la Russie, jusqu'à être rayé de la carte. L'usage de la langue polonaise, comme l'exécution de la musique de Chopin, y ont été interdits, sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à la mort.

« Ce fut la même chose, pendant la Deuxième Guerre mondiale, où Varsovie fut méthodiquement rasée par les nazis.

« Cette tentative de génocide culturel a entraîné des réactions : d'abord, la ville de Varsovie a été reconstruite à l'identique à la Libération, pour retrouver les racines que l'on croyait perdues ; ensuite, Chopin est considéré à l'égard des plus grands, entre le poète Mickiewicz et l'astronome Copernic ; enfin, la place de la culture et de la musique est très importante.

— Est-il possible d'en donner quelques exemples ?

— Bien volontiers, par exemple : les concerts Chopin, qui ont lieu sous le monument du compositeur, les dimanches d'été, au parc Lazienki, près du palais sur l'eau de Stanislas-Auguste III, Ponia-towski, ou à Zelazowa Wola.

« De plus, tous les cinq ans se déroulent des concours internationaux : Frédéric Chopin, pour le piano (le prochain aura lieu en 1985 ; ce journal en a récemment publié le règlement), Henryk Wienawski, pour le violon.

« Mais il y a encore bien d'autres festivals consacrés à la cantate et à l'oratorio, à la musique ancienne, à la musique de chambre, d'orgue, au ballet, au folklore, au jazz...

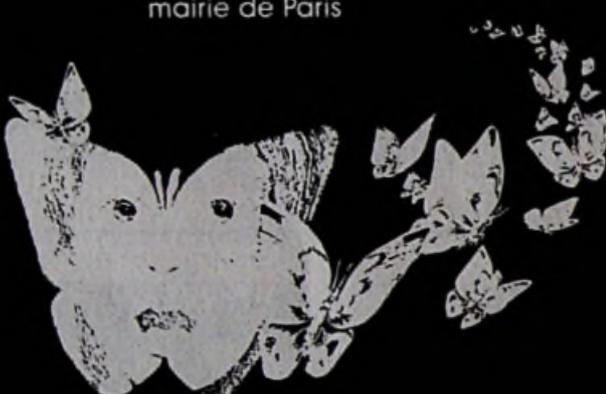
« Quant à l'« Automne Polonais », il accueille la composition d'avant-garde.

— La diffusion de la musique, en Pologne, est donc intense. Mais de cela, l'on pouvait se douter. Mais, qu'en est-il pour la création ?

— Il est vrai que la musique polonaise est très mal connue en France. Bibliographie et discographie sont infiniment réduites à ce sujet : raison de plus pour ébaucher une brève histoire de la musique polonaise.

« La Pologne redécouvre sa musique ancienne seulement au milieu du XX^e siècle, comme d'ailleurs la plupart des nations occidentales. L'Ars Antiqua Polonica, même s'il ne compte pas, pour nous, de

mairie de Paris



cinquième
concours de
composition
chorale
pour chœurs
d'enfants

organisé par le directeur
des Affaires Culturelles
de la mairie de Paris

1. catégorie : chœurs à 2 voix d'enfants
2. catégorie : chœurs à 3 voix d'enfants
3. catégorie : chœurs à 2 voix d'enfants
et 1 voix d'homme (2 voix mixtes)

1^{er} Prix : 5000 F. 2^e Prix : 3000 F. 3^e Prix : 2000 F.
Prix spécial : 3000 F.

Direction des Affaires Culturelles
de la mairie de Paris
Bureau des Enseignements artistiques
37 rue des Francs Bourgeois 75004 Paris, tel. 274 72 02
p. 181

DATE LIMITE DES ENVOIS : 15 Mars 1985

les œuvres primées
seront publiées et inscrites au répertoire
des chœurs scolaires de la ville de Paris

ministère de l'éducation nationale

Un merveilleux instrument :

Le cor

noms marquants, du XII^e au XVIII^e siècles, n'en a pas moins influencé l'art européen : qu'on pense à ces nombreuses pièces « alla polacca », aux Polonaises, aux polkas, aux mazurkas, plus tard !

« Excepté Chopin, il n'y eut guère que Paderewski qui atteignit à une renommée internationale.

« Comparativement, Moniuszko, le créateur de l'opéra national, Szymanowski plus tard, Lutoslawski, Penderecki, Baird, Gorecki, Serocki, ne sont pas assez connus dans le monde, malgré leurs qualités.

« Si l'on parle de la musique polonaise, en France, c'est surtout grâce à de grands solistes — vivant parfois dans l'émigration —, aux orchestres renommés, en particulier la Philharmonie de Varsovie et aux troupes de ballet, entre autres Mazowsze et Slask, à la réputation internationale.

— Concrètement, comment se présente la vie musicale contemporaine ?

— Quelques chiffres : 19 orchestres symphoniques, 9 théâtres d'opéra (dont cinq de Varsovie), neuf d'opérette, deux ensembles de chant et de danse. Ainsi que nombre de formations dans les communes et les voïvodies (l'équivalent de nos départements).

« Dans la capitale, les spectacles et concerts sont très nombreux et commencent dès 18 h 30. C'est ainsi que nous avons pu assister à l'Opéra, au Théâtre Wielki, à une représentation du ballet de Tchaïkowsky, « le Lac des cygnes ». Une esthétique traditionnelle, cette fois...

— Comment est dispensée la formation musicale ?

— Le système éducatif polonais est très différent du nôtre. Par exemple, l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ne s'adressent pas exactement aux mêmes tranches d'âge et ne comportent pas les mêmes filières.

« L'enseignement primaire n'est pas exercé par un maître unique, mais par des enseignants spécialisés.

« Dans les villes, l'exiguïté des locaux oblige à la journée continue, tandis que le recrutement des instituteurs ruraux demeure très difficile.

« Certains enfants bénéficient donc d'un enseignement musical à l'école. D'autres non. A Varsovie, ils peuvent même participer à des activités musicales qui se déroulent au Palais de la Culture : nous avons ainsi assisté à l'audition d'un ensemble de curieux instruments de cuivre à multiples tuyaux.

« Mais il existe aussi des écoles spécialisées, 190 environ, et 5 écoles nationales supérieures, ainsi que des formations musicales pour professeurs et instructeurs dans les Universités.

— Une conclusion ?

— Ces réponses ne sont qu'un témoignage qui, s'il évite l'aridité des comptes rendus officiels, n'en est qu'un point de vue peut-être partiel, partial. »

Nous vous présentons cet instrument avec l'Ensemble de Cors de Versailles :

Historique : Il est généralement admis que c'est à Versailles que le cor fit sa première apparition à l'orchestre en 1664 dans un opéra de Lully « la Princesse d'Elide ». C'est à Versailles également que cet instrument prit sa forme définitive : celle que nous lui connaissons aujourd'hui.

Constitué des élèves et anciens élèves du conservatoire, l'Ensemble de Cors de Versailles a été fondé en 1982 par Daniel Bourgue, professeur de cor au Conservatoire National de Région de Versailles, cor solo à l'Orchestre de l'Opéra de Paris, concertiste, Grand Prix du Disque et président de l'Association des Cornistes Français.

Cet ensemble s'est produit au Festival du Val d'Aulnay, au Palais des Papes en Avignon pour le 14^e Colloque International des cornistes et à diverses reprises dans la région Versailles.

Pouvant jouer aussi bien sur des instruments anciens : trompes de chasses et cors des Alpes que sur des instruments modernes, il est ouvert à toutes formes de musiques du folklore au jazz.

Exécutants : Jacques Abrell, Cécile Aubert, Caroline Bourgue, Sylvie Cazal, Eric Cazanave, Pierre-Alain Gauthier, Alain Lelong, Antoine Martinez, Pascal Merlin, Laurent de Montmorillon, Christophe Vellard, Jean-Christophe Vernet.

Cet ensemble est placé sous la direction de Daniel Bourgue :

Daniel Bourgue commence ses études musicales dans sa ville natale, Avignon, où il étudie le violoncelle, le cor, l'harmonie, l'histoire de la musique et la musique de chambre. Après avoir obtenu ses premiers prix, il vient parfaire ses connaissances au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où il obtient après huit mois d'étude un Premier Prix de cor à l'unanimité dans la classe de Jean Dervery.

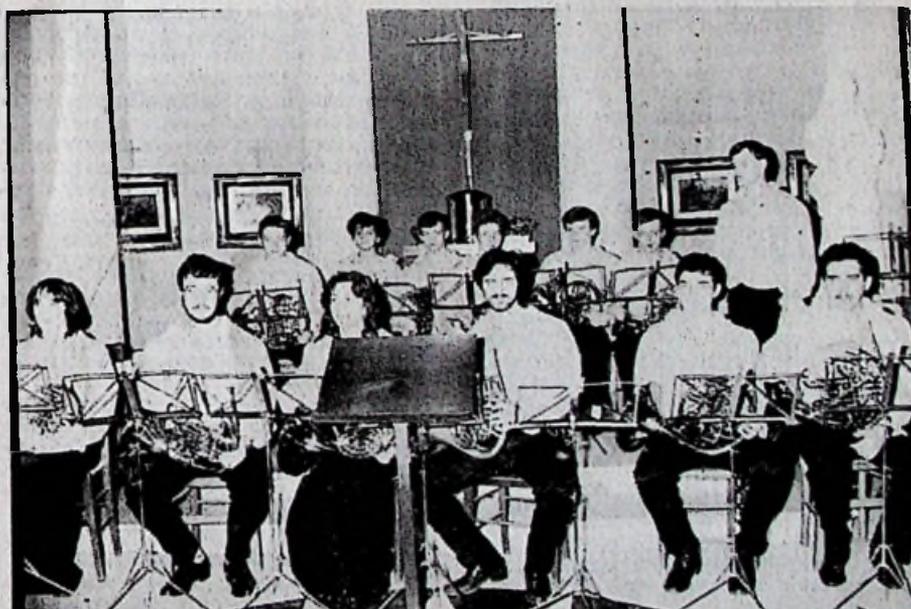
Dès lors, il entreprend une carrière de soliste et de musicien de chambre qui le conduit dans toute l'Europe, les pays de l'Est, la Scandinavie, le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et du Sud, les Etats-Unis, l'Amérique du Sud, le Japon.

La critique le salue comme l'un des meilleurs solistes français de sa génération, louant sa virtuosité, la couleur de sa sonorité, l'élégance et la pureté de son style.

Daniel Bourgue est 1^{er} cor solo de l'orchestre du Théâtre National de l'Opéra, soliste concertiste de Radio-France, membre fondateur de l'octuor de Paris, Grand Prix du disque français et de l'Académie Charles-Cros (4^e prix du disque).

Professeur de cor au Conservatoire National de Région de Versailles, il a donné de nombreux cours dans les académies d'été d'Albi, Saint-Hubert (Belgique), d'Orvietto (Italie) et des master classes dans les universités américaines à Los Angeles en 1976, à Potsdam en 1981.

D. Bourgue est Président de l'Association nationale des cornistes français.



Hommage à René Le Roy



Le célèbre flûtiste a quitté ce monde le 3 janvier dernier. L'annonce d'une telle nouvelle, concernant une vedette de la chanson ou du cinéma, nous serait parvenue par toutes les radios et T.V. Lui est parti discrètement avec la modestie des grands, car il était un grand Monsieur de la Musique, par son jeu, par sa haute culture, par son éducation raffinée et cette bonté qui s'extériorisait aussi bien dans son sourire que par sa voix douce et tellement persuasive quand il s'agissait de servir son art.

Formé, dans la tradition du grand Paul Taffanel, par ses disciples Léopold Lafleurance et Philippe Gaubert, il avait obtenu un brillant premier prix au Conservatoire National Supérieur de Paris en 1918.

A une époque où les bois et les cuivres ne s'évadaient que très rarement de leur pupitre d'orchestre, René Le Roy fut un des premiers, sinon le premier, à entreprendre une carrière de soliste. Avec Georges Barrère, il représenta la Grande Ecole Française de la flûte en Amérique et ne tarda pas à créer cet harmonieux groupement de la flûte, de la harpe et du trio à cordes dans le Quintette Instrumental avec lequel il servit la cause de grands maîtres, dans le monde entier, en créant de nombreuses compositions spécialement destinées à cet ensemble.

Les flûtistes que nous sommes lui doivent un enrichissement du répertoire, grâce à toutes les œuvres pour flûte et piano, pour flûte seule qui lui sont dédiées et dont il avait donné (avec quel talent !) la première audition. Qui ne connaît pas *La Danse de la chèvre*, d'Arthur Honegger ? Si je ne cite que ce titre c'est pour évoquer l'amertume qu'il ressentait en me disant un jour : « Donnez-moi votre exemplaire afin que je corrige les fautes, d'après le manuscrit que je possède. » En effet, si soucieux du moindre détail, il n'obtint jamais, lors d'un nouveau tirage, les corrections de l'édition actuelle...

Nous retrouvons cette probité artistique dans son *Traité de la Flûte* Editions Transatlantiques) qui devrait être le bréviaire de tout flûtiste. Dans ce volume, si bien illustré, écrit dans un style limpide, il a poussé le scrupule jusqu'à demander la collaboration du docteur Claude Dorgeuille (un de ses élèves) pour insérer des radiographies pulmonaires et des schémas dans le chapitre si important consacré à la respiration diaphragmatique. « Ce n'est pas une « méthode » que j'ai écrite ! », disait-il. Certes, mais si l'on respecte fidèlement tout ce qui est exprimé dans ce volume et que l'on pratique les bases de techniques qui y figurent, on est certain de progresser.

Bien qu'élève de notre maître commun, Léopold Lafleurance, j'ai rencontré René Le Roy assez tard, lors d'une visite dans l'atelier de Martial Lefèvre, le dernier successeur du célèbre facteur Louis Lot. Immédiatement notre passion commune m'a poussé à écrire une étude sur lui dans ce journal « C.M.F. ». Peu de temps après, il me demandait de collaborer à l'article sur la flûte qui devait paraître dans la Grande Encyclopédie Larousse dont un fascicule est publié à part. C'est en ces matinées passées avec lui dans son bureau du Conservatoire municipal du 14^e arrondissement de Paris, dont il était directeur, que j'ai pu mieux connaître cet aîné que j'avais tant entendu, admiré et aussi apprécié ses qualités humaines. Ce fut un travail difficile car il fallait dire tant de choses dans un nombre de lignes limité. Nous l'avons dépassé !... Qu'il me soit permis de citer la fin d'un chapitre qu'il a écrit seul. Un matin, il me le montra : « Lisez cela, et dites-moi ce que vous en pensez, n'y a-t-il rien à modifier ? » J'ai lu et je fus tellement ravi que je lui ai répondu : « Quitte à sacrifier autre chose, publions ce texte sans retirer une syllabe. » Voici les dernières lignes :

« ... Lorsque le berger joue de la flûte, il dialogue avec la nature, qui semble participer à son jeu, et les créatures qu'il tient sous son charme sont pour lui une présence rassurante. Son souffle prend part au grand souffle de la nature et le chant le plus intime de son être s'harmonise avec celui de l'univers. Il n'est peut-être plus besoin de chercher l'expression des sentiments de l'âme lorsque l'âme s'est elle-même faite expression... »

Lorsque l'âme s'est elle-même faite expression ! Jeunes flûtistes qui avez déjà « du son » (et même un beau son), « des doigts », songez à cette phrase car c'est là que commence la Musique. Si souvent on l'oublie de nos jours...

Invité à la classe de Musique de Chambre que René Le Roy dirigeait au Conservatoire National Supérieur de Paris, j'ai pu admirer les résultats instantanés qu'il obtenait avec de jeunes et déjà talentueux artistes. On sentait tellement d'amitié entre le maître et les élèves, que les difficultés s'aplanissaient grâce à une autorité faite de respect mutuel et de tendresse.

Interprète sensible et cultivé, René Le Roy n'a pas écrit d'œuvres personnelles mais il a accompli des révisions tels que les *Vingt-quatre Caprices* op. 26 de Theobald Böhm (en collaboration avec Gaston Blanquart), les *Concertos* de Mozart et les *Sonates* de Johann-Sebastian Bach. Seules les trois premières sont parues depuis longtemps. Les trois suivantes et la *Sonate* en sol mineur (appelée « septième » improprement) ont été révisées aussi par lui. C'est l'un de ses brillants élèves, Thierry Mathias, qui a été chargé de réaliser la basse. Comme les œuvres précitées, elles figureront au catalogue des Editions Gérard Billaudot dans la collection « Plaisir de la flûte ». Elles s'inscriront dans « l'année Bach » et réaliseront son souhait de les voir paraître. Hélas ! le destin ne lui a pas accordé cette joie.

« Je veux mourir debout, en jouant de la flûte ! », m'avait-il dit dans un moment d'exaltation qui suivait une longue conversation. Il ne fut pas exaucé. Au moment où l'on échange des vœux, René Le Roy ne s'est pas réveillé.

Il avait atteint l'âge de 87 ans, après avoir servi la Musique, intensément et avec tant d'amour, tant en France qu'à l'étranger.

Si je n'avais pas su, par ailleurs, qu'il avait été élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur, je ne l'aurais pas appris par lui.

Que Mme René Le Roy veuille bien trouver ici la profonde et cordiale sympathie de tous ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé ainsi que notre chère « C.M.F. ».

En respectant le souhait qu'elle m'a exprimé, j'ai écrit cet hommage de tout cœur « afin que toujours, auprès de nous, son esprit demeure ».

PIERRE PAUBON.

Le journal de la C.M.F. est le journal officiel des sociétés. Il doit être lu par tous, d'autant qu'il contient des articles très intéressants et des renseignements qui peuvent, à tout moment, vous être utiles.

Nous demandons également à nos lecteurs de **se mettre à jour du règlement de leur abonnement**, très modeste, sans attendre une relance, et aussi de nous signaler tout changement d'adresse afin que le journal ne revienne pas à la Confédération mais soit effectivement distribué.

L'ensemble à plectre de Toulouse en voyage aux Etats-Unis



Nous avons relaté, au début de l'année 1984, le voyage à Toulouse de l'orchestre américain : le « Takoma Mandoleers » de Washington. Invités par l'Ensemble à Plectre de Toulouse, les musiciens américains avaient passé une quinzaine de jours dans la région toulousaine au mois d'octobre 1982. Les deux orchestres réunis avaient donné trois brillants concerts dont un au célèbre Théâtre du Capitole de Toulouse devant une salle comble.

Le second épisode de cette merveilleuse histoire s'est déroulé du 31 mars au 14 avril 1984, avec le voyage à Washington de l'Ensemble à Plectre de Toulouse. Invités à leur tour par leurs amis américains, les 38 musiciens de Toulouse se souviendront longtemps du chaleureux accueil qu'ils ont reçu : accueil des familles des musiciens qui les hébergeaient et aussi accueil des Municipalités de Washington, d'Arlington, de Baltimore dont les Maires ont honoré de leur présence les diverses manifestations et ont décerné à tous ces musiciens le titre de citoyens d'honneur de leur ville. Sur le seul plan humain, ce voyage était déjà une réussite, mais la musique n'en a pas été oubliée pour autant. Les musiciens du Takoma Mandoleers avaient organisé la rencontre de leur orchestre avec le « Mandolin Orchestra » de Baltimore et l'Ensemble à Plectre de Toulouse. Ces trois orchestres réunis (une centaine de musiciens, mandolinistes et guitaristes) ont donné trois concerts devant des foules enthousiastes : un concert à l'Eglise Saint-Mark située tout près du Capitole de Washington (curieuse coïncidence), un autre à Arlington, et un

troisième concert dans le grand auditorium du Goucher Collège devant 1.200 spectateurs. Ce fut une entière réussite : l'Ensemble de Toulouse sous la direction d'Alain Corvocchiola interpréta d'abord quelques morceaux de musique classique, le Menuet de Boccherini, le Concerto pour deux Mandolines de Vivaldi, la Pavane pour une Infante Défunte de Ravel, la Valse de Roméo et Juliette de Gounod, le premier mouvement de la Petite Musique de Nuit de Mozart, la Symphonie des Jouets de Haydn..., puis, le Baltimore Orchestra sous la direction de Benjamin Durant et le Takoma Mandoleers sous la direction de Herman von Bernewitz interprétèrent de la musique folklorique américaine, russe, et aussi l'Ouverture d'Orphée d'Offenbach. Les trois orchestres furent ensuite réunis et jouèrent un programme étudié séparément et mis au point en commun au cours de plusieurs répétitions à Washington : Estudiantina de Waldteufel, Gallantry de Kételbey, le Ballet Egyptien de Luigini, un ragtime d'Allen « The Turkish Towel Rag », Napoli de Mezzacapo, et ils terminèrent par le brillant Songe Fantastique de Guindani.

Le « Washington Post », journal mondialement connu, consacra plusieurs de ses colonnes pour faire l'éloge de cette rencontre culturelle, si enrichissante sur le plan humain et sur le plan musical.

Revenu dans son Occitanie d'origine, l'Ensemble à Plectre de Toulouse, encouragé par la pleine réussite de ce voyage, élabore déjà d'autres projets et d'abord celui de célébrer avec tout l'éclat qu'il mérite, le centenaire de sa fondation.

Le Symphonic Accordéon-Club de Rueil-Malmaison honoré

Dans le cadre des festivités de la Coupe du Monde de l'Accordéon, qui s'est déroulée du 17 au 21 octobre 1984 à Folkestone (Grande-Bretagne), a eu lieu un festival concours pour sociétés accordéonistes dû à l'initiative des organisateurs de la fédération anglaise.

Invité par M. Vivier, Président du Centre Fédéral et Pédagogique de l'Accordéon de France, coopérant avec la fédération britannique, le Symphonic Accordéon-Club de Rueil-Malmaison avait l'insigne honneur de porter nos couleurs à l'occasion de ce concert international.

La scène du Leas Cliff Hall, décorée d'un parterre de fleurs, vit défiler pour le plaisir des spectateurs d'outre-Manche, sept sociétés d'accordéon qui se produisirent pendant le gala de clôture.

Après l'orchestre écossais J. R. Brown et la société d'accordéon du Surrey qui interprétèrent à leur tour : « Lustige Dorf-

musik » de Schlunk et « Marchen Sinfonietto », de R. Wurthner, le public a pu applaudir l'ensemble hollandais Con-Amore, dans une œuvre de Taddy Huggens : « Sinfonia alla Barocco ».

Venu de l'Irlande du Nord, le Killicoogan Accordion Band se présentait en uniformes rutilants noir et rouge pour nous jouer : « Fantasia Iberica », du compositeur C. Mohr.

Puis ce fut le tour du Symphonic Accordéon-Club de Rueil-Malmaison d'affronter le public anglais et aussi le jury, puisque « l'ouverture en Ré », de Rudolf Wurthner, avait été choisie comme morceau de concours. L'orchestre proposait en outre aux spectateurs ravis : « Panis Angelicus », de César Frank, ainsi que quatre pièces écrites pour ensemble d'accordéon, par André Pépin, le Directeur de cette formation : « Sevilla », « Señor Gonzales », « Sonia », et en conclusion, « Good by Sally ».

Les accordéonistes firent une excellente impression sur le public anglais, qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Ce festival devait se terminer par l'audition d'une société de Benekom au Pays-Bas, dans « la Marioneta », de F. Haag et par l'exécution de la « Symphonie V », de L. V. Beethoven, par l'orchestre d'accordéon du Conservatoire Supérieur de Musique de Saint-Sébastien, également bien applaudi.

Rappelons qu'à la suite des délibérations du jury, le Symphonic Accordéon-Club de Rueil-Malmaison, membre de notre F.M. 92, et dont les interprètes étaient les plus jeunes et les moins nombreux de ce festival, se voyait décerner, dans sa catégorie, la deuxième place du concours, avec félicitations du jury.

P.S. — Malgré les frais importants supportés par le club à l'occasion de ce déplacement et sans qu'aucune compensation

• Suite page 22

Le Symphonic Accordéon-Club de Rueil-Malmaison

• Suite de la page 21

financière soit accordée, les jeunes accordéonistes et leur Directeur ont tenu à faire ce voyage.

Après l'excellent accueil du public anglais et l'obtention d'un deuxième prix, cet orchestre n'ayant pas été prévenu qu'un des morceaux interprétés serait noté dans le cadre d'un classement des sociétés d'accordéon, la joie rayonnait sur tous les visages.

Que voilà une belle preuve de désintéressement, si ce n'est que la satisfaction d'avoir participé à cette exceptionnelle manifestation et d'avoir reçu ce deuxième prix fut ressentie aussi comme un honneur par tous les membres des différentes composantes musicales de notre fédération musicale des Hauts-de-Seine.

Oui, M. Bornod, nos accordéonistes font aussi partie de la grande famille des musiciens groupés au sein de la C.M.F.

En prélude aux fêtes de fin d'année et afin de marquer le brillant succès remporté par l'orchestre, une sympathique cérémonie s'est déroulée à Rueil, au Mille-Club Jean-Dame, en décembre dernier. Un buffet avait été dressé pour la circonstance et, en présence de nombreux artistes, dont Michel Evain, responsable du trio d'harmonicas « les Hotvills », les diplômes établis par la fédération anglaise de la Confédération Internationale des Accordéonistes, étaient remis solennellement par M. Guy Vivier, Président du Centre Fédéral et Pédagogique de l'Orgue et de l'Accordéon de France, et par M. Jean Boulet, Président de la Fédération musicale des Hauts-de-Seine, adhérente de la Confédération Musicale de France.

Tous les accordéonistes du club reçoivent, sous les applaudissements de l'assistance, un diplôme notifiant ce deuxième prix. En voici la liste : Mme Belloni, Christine Bouhier, Christine Cebil, Olivier Dappe, Lionel Desroches, Manuela De Sa, Marie De Sa, Rose De Sa, Stéphane Naudaud, Isabelle Marques, Marie Stephen, Christian Stunault et leur Directeur, M. André Pépin.

Avant la remise de ces prix, M. Guy Vivier prononça une allocution dont la fin servira de conclusion à cet article : « Aussi, avant de vous remettre ces parchemins attestant l'honneur qui vous échoit dans le cadre de la représentation exclusive de la France sur le sol britannique, je vous prie d'accepter mes très chaleureuses félicitations, et vous engage à persévérer dans votre travail opiniâtre au sein du Symphonic Accordéon-Club de Rueil-Malmaison, pour vous-mêmes et l'art que vous exprimez, pour votre Président, M. André Loustalet et le bureau de l'association, pour votre Directeur, M. André Pépin, qui vous a menés sur les voies de la réussite et pour le renom de l'instrument qui vous comble : l'accordéon. »

André LOUSTALET
Président du
Symphonic Accordéon-Club
de Rueil-Malmaison.

VILLE DE BEZIERS

8.9 JUIN 1985



CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE

Béziers va être, le dimanche 9 juin 1985, l'immense organisatrice du Concours National de Musique, réservé aux harmonies, Fanfares, Batterie Fanfares et Choraless.

La Municipalité de Béziers et son Maire, Georges Fontes, sont à l'origine de cette initiative, qui sera placée sous le patronage de la Confédération Musicale de France et de la Fédération des Sociétés Musicales Régionales, Languedoc-Roussillon.

Béziers, qui grâce au mécène Castelbon de Beauxhostes, fut dans le passé une Ville qui connut d'importantes manifestations musicales et artistiques, souhaite renouer avec la tradition au travers d'une telle manifestation, qui ne ferait que confirmer sa vocation première.

Béziers offrira de plus, à tous ceux et toutes celles qui participeront à ce Concours, son climat méditerranéen, qui fait de notre Cité la Capitale du Soleil.

Le Comité d'Organisation de cette journée du 9 Juin, présidée par M. Bouys, Adjoint au Maire, met actuellement tout en service pour que ce Concours soit de la même tenue que celui qui s'est déroulé en 1982.

Déjà de nombreuses Sociétés Musicales nous ont adressé leurs inscriptions, le Comité d'Organisation attend au (16) 67-76-90-10 poste 393, à la Mairie de Béziers, celles de tous ceux et toutes celles qui souhaiteraient y participer.

D'ores et déjà, Béziers souhaite la bienvenue à tous ceux qui lui feront la joie d'être des nôtres, pour ce rassemblement musical.



Editions Combre

24, BOULEVARD POISSONNIERE - 75009 PARIS - TELEPHONE : 824-89-24

CATALOGUE GENERAL pour Harmonies et Batteries-Fanfaires

Répertoire pour Batterie-Fanfane

P. BIGOT

- D SUITE FRANÇAISE, pour B.F. et percussions
- D WESTERN BALLAD

P. BREARD

- F GRAND'RUE, marche pour clairons et cors (Decca ACL 825)
- TF FANDINE, marche pour clairons et cors (Decca 100.064)
- F SAINTE-REINE, marche pour clairons et cors
- F LE GRAND MOULIN, marche pour clairons et trompettes
- AD MINARGERIE, marche pour clairons et cors
- F LA MOROSIERE, marche pour clairons et cors avec basses

M. DELGIUDICE et R. GOUTE

- F TOP-JAVA

J. DEVO

- D MAZUKA, fantaisie
- D DOLLY, twist
- D CUBA, samba
- D NELLY, twist
- D LA BOITEUSE, marche
- D TROIKA, fantaisie
- D GALOPADE, galop (Corelia 581-295)
- D CHINOISERIE, fantaisie (Corelia 581-295)
- F FLANERIE, marche (Unidisc EX 45-228 M)
- D PEPITA, paso doble (Corelia 581-293)
- TD LE PERROQUET, valse (Unidisc EX 45-276 M)
- F FANFARONNADE, marche (Decca ACL 825)
- F DEFILE-PARADE N° 2, marche (Unidisc 30203)

- D ALOUETTE, marche (Unidisc 30-159 P)
- D MARIONNETTES, fantaisie (Véga LDP 5.765)
- TD LE PERE KUTIONIST, fantaisie
- D GALIMATIAS, marche
- D MA JOLIE JORETTE, marche (Corelia CC 78087)
- D KILT, fantaisie
- D CARACAS, fantaisie
- D SALOON, marche

J. DEVOGEL

- CHASSE A COURRE
- D EXOTISME, fantaisie (Corelia CC 581-295)
- FARIBOLES
- NEGRO MELODIE, fantaisie (Corelia CC 78087)
- PREMICES, fantaisie (Corelia CC 78087)

J. DEVOGEL et R. GOUTE

- F LA NISSARDA, marche

R. FAYEULLE

- D CHANSON DE ROUTE, marche (Decca ACL 825)
- D LOU FALGOUX, bourrée (Corelia CC 378015)
- D T.A.M. (Terre, Air, Mer), marche (Unidisc 30203)
- D LA GRANDE PATROUILLE, marche (fantaisie)
- D PANACHE, marche
- F BONNE ROUTE, marche pour clairons et cors
- F L'ARDOUSSON, marche
- D OLIVADES, marche
- AD IN MEMORIAM, pièce funèbre
- F LES ECHOS DE L'EYGUES, marche

R. GOUTE

- F LES ESSARTS, marche (Decca ACL 825)
- F BERET ROUGE, marche (Decca ACL 825)
- D JAVANAISE, fantaisie (Unidisc EX 201239)
- D GAI LURON, marche (Unidisc EX 201239)
- TF LES JOUVENCEAUX, marche (avec évolutions)
- TF SIMPLICE, marche pour clairons et cors
- TF L'ECHO DE RAMBERCHAMPS, marche pour clairons et cors

F. URRUGNE, marche

- D TAMBOUR BATTANT, marche pour clairons et cors (Decca ACL 825)

G. LUYPAERTS

- TD FIFRELINE, fantaisie (Unidisc EX 201239)

M. POIRRIER

- F LA MONTCHANINOISE, marche pour clairons et cors
- F SOUVENIR DE THIEFFRANS, marche pour clairons et cors
- F MICHAEL, marche
- F ECHOS DE LA LOUE, marche pour clairons et cors
- TF LE FRONTALIER, marche
- TF LES AIGLONS, marche
- TF STRESA, marche
- TF VERONE, marche pour clairons et trompettes
- TF MONTFAUCON, marche pour clairons et cors
- F PATROUILLE DE CHASSE, marche
- F NEW-VICTORY (nouvelle victoire), marche pour clairons, trompettes et cors

J. ROBERT

- D CHORAL, morceau religieux

Répertoire pour Fanfares de Trompettes

P. BREARD

- F JOCARIGRA, marche (Decca ACL 825)
- F SAINT-VALENTIN, marche (Decca ACL 825)
- AD CHANTEMELIERE, marche
- AD AUNIS, marche (Unidisc EX 45-228 M)
- F CHAMAL, marche
- F POCANCY, marche

M. DELGIUDICE

- TRADITION DE LA VOIE SACREE, marche

J. DEVO

- D NOUVELLE VAGUE, charleston (Unidisc EX 45 147 M)

- D TANGO MARTIAL, tango
- D BADINAGE, cha cha cha (Corelia 581-295)
- D IL ETAIT UNE BERGERE, marche (Unidisc EX 30203)
- D HABANERA, habanera (Unidisc EX 30203)
- D MARCHÉ REVUE N° 1, grande marche
- D LA NONCHALANTE, marche
- D TROIS JEUNES TAMBOURS, marche
- D LE COR A SONS, valse
- F FRERE JACQUES, marche (Corelia 74.799)
- D SLOW COCARDIER, marche

R. FAYEULLE

- D SAINT-GEORGES, grande marche (Unidisc 30203)

F. ESSONNE, marche

H. FOURAUX

- F LA VINZELLE, marche

S. FROIDURE

- AD CHARRAS, marche (Corelia CC 376-875)
- D LA SAINT-HUBERT, valse (Corelia CC 377-935)

J. ROBERT

- F SYLAUR, marche

Répertoire pur Tambours et Clairons

P. BREARD

- F CARAVELAS, marche typique (Corelia CC 75.818)
- F LODOMIS, marche
- F BEAUJON, marche (Decca ACL 825)
- AD COSTANAS, fantaisie rythmique
- F MARCHÉ DES CLAITAMS, marche

J. DEVO

- F MISTER BOUM, marche (Decca ACL 825)
- AD LE MUSCADIN, marche (Decca ACL 825)
- F DOMY, marche (Unidisc 30203)
- F LE BRAVACHE, marche

R. FAYEULLE

- F DE TEMPS EN TEMPS, marche (Decca ACL 825)
- F JOYEUX DRILLES, marche (Decca ACL 825)
- F LE CAMP DE MEUCON, marche (Unidisc 30203)

F. YVELINES, marche

H. FOURAUX

- F LE RIKAIN, marche

S. FROIDURE

- F MAJORETTES-PARADE, marche

R. GOUTTE

- TF HELGA, marche (Decca ACL 825)
- F TAPTOE-CLANDAMI, marche (Decca ACL 825)
- AD SEMILLANTE, marche (Unidisc EX 30203)
- TF PREMICES, marche (avec évolutions)
- TF LE BENJAMIN, marche
- TF LIEGE, marche
- AD MAKILARI, marche
- TF LES JEUNES DE PURMEREND, marche

M. MASSE

- F LE THIERRY-PONTAIN, marche

G. PLATEAU

- TF GLOIRE AU STADE, marche

M. POIRRIER

- TF LA PERNOTTE, marche
- F SALUT AUX GARS DE LA VALLEE, marche
- AD LES TREFLES D'OR, fantaisie
- F AU MONT D'OR, fantaisie pour clairons à un piston

J. ROBERT

- AD CLAIROTAM, marche

G. TERRE

- F L'ETINCELLE, marche

Répertoire pour Harmonies et Fanfares

M. DELGIUDICE

- ZIM-BOOM-BOOM, harmonie et batterie-fanfane

J. DEVOGEL

- F TROIKA, fantaisie
- F MARCHÉ ROCAMBOLESQUE, pour orchestre d'harmonie (Corelia CC 580-188)
- F FESTIVAL, ouverture fantaisie (Corelia CC 580-188)
- F MARCHÉ DU CHAPITEAU, marche (Corelia CC 580-188)

- TF MISTER BOUM, marche (harmonie et batterie-fanfane)

- AD MARCHÉ REVUE N° 1, marche (harmonie et fanfare de trompette)

- F MA JOLIE JORETTE, marche (harmonie et batterie-fanfane (Corelia CC 78087)

L. FARFAX et J. JONATO

- QUAND LE CIRQUE

J. GALLET

- RHIN ET MOSELLE, marche avec tambours et clairons (Decca 100.088)
- THYRSUS, marche avec tambours, clairons et cors (Decca 100.088)

R. GOUTTE

- F BERET ROUGE, marche (harmonie et batterie-fanfane)
- TROIS PAS DE MANCEUVRE (1794) (OZI-DUVERNOY-GEBAUER), arrangement pour harmonie ou fanfare. par M. DELGIUDICE

Concours de Vichy

• MORCEAU IMPOSE

« SUITE DIVERTIMENTO »

Germaine TAILLEFERRE MOLENAAR

• MORCEAU AU CHOIX

Les sociétés devront préparer un autre morceau au choix parmi les six œuvres suivantes

NUANCES

EMBLENS

THEME AND VARIATIONS OP. 43 A

LIESHOUT EN ZEIN MOLENS

A LA JEUNESSE

CAPRICCIO

Désiré DONDEYNE

Aaron COPLAND

Arnold SHOENBERG

Henk BADINGS

Istvan SARKOVY

Marcel POOT

MOLENAAR

BOOSEY & HAWKES

SHIRMER (Eschig)

MOLENAAR

MOLENAAR

MOLENAAR

MUSIQUE DE L'AIR

Tél. : 552-28-65

(Secrétariat)

AVIS DE CONCOURS

Un concours s'adressant à des candidats, âgés de 17 à 33 ans, ayant ou non satisfait aux obligations légales du service national actif, aura lieu, le vendredi 19 avril 1985, à 9 heures, dans les locaux de la Musique de l'Air (1) pour le recrutement d'un musicien jouant la Trompette de cavalerie et le Clairon.

Epreuves du concours : Trompette de cavalerie : Solo n° 1, de C. Gondot (2). Lecture à vue. Clairon : Deux sonneries du Cérémonial (2) militaire (au choix du candidat). Sonnerie « Aux morts ».

Notation : Chaque épreuve est notée de 0 à 20, tout candidat n'obtenant pas la note moyenne de 10/20 dans chacune des épreuves sera éliminé.

Taille minimum : 1,65 m.

Les candidats devront adresser leur demande directement à M. le Chef de Musique de l'Air, 26, boulevard Victor, 75996 Paris-Armées.

Clôture des inscriptions : 1^{er} avril 1985.

Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ce concours.

Les militaires des Armées de Terre et de Mer peuvent se présenter avec l'acceptation écrite de leur Chef de Service en vue d'un changement éventuel d'Armée.

Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées d'une enveloppe timbrée pour la réponse.

(1) Bât. 47 - Entrée B.A. 117, n° 5, avenue de la Porte-de-Sèvres, Paris (15^e), métro Balard.

(2) Arpèges : 24, rue Etex, 75018 Paris.

Cet avis tient lieu de convocation si les conditions exigées sont remplies.

Ordre National des Musiciens

**ARTISTES MUSICIENS,
CHANTEURS, DANSEURS**

*que vous soyez pédagogues ou interprètes,
votre talent nous intéresse !*

OBJECTIF DE L'ORDRE

***Défendre l'éthique de la profession
et sa valeur éducative***

*Pour tous renseignements sur les conditions d'admission,
écrivez à l'adresse suivante :*

**ORDRE NATIONAL DES MUSICIENS,
2 Bd, Pershing, 75017 PARIS**



Concert de la Sainte-Cécile à Clichy-la-Garenne par les Sociétés Musicales Municipales

Ce concert était placé sous la haute présidence de M. Jacques Delors, alors Maire de Clichy-la-Garenne. Empêché, il s'était fait représenter par M. Gilles Catoire, son Premier Maire Adjoint, qui maintenant est Maire titulaire de la ville de Clichy.

A ses côtés étaient présents : M. Jean-François Capdet, Maire Adjoint Délégué à la culture ; M. Labbé, Maire Adjoint ; Mme Marie-Claude Sebillaud, Maire Adjoint Déléguée à l'enseignement ; Mme Hélène Carlier, responsable des affaires culturelles. De nombreuses personnalités du Conseil Municipal et un très nombreux public étaient présents.

Parmi les personnalités nous avons noté la présence de M. Serge Lancen, compositeur, Prix de Rome, et Mme Lancen ; Mme Paula Burelli, Secrétaire Administratif de la Confédération Musicale de France. C'est dans une ambiance chaleureuse que fut applaudi un excellent programme exécuté par l'orchestre d'harmonie de Clichy sous la baguette « Magique » de Michel Prud'homme, 1^{er} prix de Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Cet orchestre interpréta un très beau programme dont nous vous donnons ci-dessous la teneur :

ORCHESTRE D'HARMONIE

Directeur : M. Michel Prud'homme
Sous-Directeur : M. Max Fare
— Marche Héroïque, C. Saint-Saëns.
— Guillaume Tell, ouverture, G. Rossini.
— Blue Tango, L. Anderson.
— Pensées d'Automne, F. Muller.
Soliste François Muller.
— Love Story, F. Lai.
Soliste, François Muller.

CHORALE

Directrice : Mme Marcelle Lebihan
— Valse de l'Opérette (Les Cent Vierges), Lecoq.

CHORALE ET ORCHESTRE D'HARMONIE

— Chœur des Pèlerins, opéra des Lombards, G. Verdi.
— Hymne de Fraternité, S. Lancen.

Nous avons eu aussi le plaisir d'entendre une excellente prestation de la chorale « Au Chœur de l'Opérette » que dirige Mme Marcelle Le Bihan.

Mme Le Bihan est diplômée de l'Ecole César-Franck de Paris. La chorale mérite une mention toute particulière pour l'exécution de l'œuvre magnifique mais difficile de Serge Lancen, « Hymne de Fraternité ». Cette œuvre bouleversante a permis à l'assistance d'applaudir avec frénésie le Compositeur qui a dû venir sur la scène et qui a remercié ses interprètes avec beaucoup de gentillesse.

En dehors de l'Orchestre d'Harmonie et de la Chorale, nous avons entendu l'Orchestre Symphonique sous la direction d'Alain Thomas, excellent comme toujours. Il fut chaleureusement applaudi, son interprétation étant d'une haute qualité Musicale.

La Batterie-Fanfare, qui groupe dans ses rangs beaucoup de jeunes, s'est fait entendre pour la plus grande joie des auditeurs qui étaient venus à ce concert exceptionnel.

Mais revenons à l'orchestre d'harmonie ; il compte dans ses rangs un jeune et talentueux musicien : M. François Muller, pianiste, compositeur et tromboniste. François Muller a écrit spécialement, pour l'orchestre de Clichy, une œuvre charmante intitulée « Pensées d'Automne », pour piano et orchestre d'harmonie, M. Muller était au piano. Il a également interprété une œuvre de Francis Lai, mondialement connue, « Love Story », tout cela dirigé magistralement par Michel Prud'homme.

La présentation du concert a été laissée

aux bons soins de Mlle Nicole Sène, qui s'en est acquittée avec gentillesse et talent.

Après le concert, M. Catoire et ses amis du Conseil Municipal ont précédé les personnalités, les musiciens, dans une salle du théâtre, et M. Catoire a vivement félicité les directeurs des différentes formations musicales de la ville au cours d'une très aimable et touchante allocution.

Ce concert est une fois de plus une réussite, et nous souhaitons nous retrouver plus nombreux encore l'année prochaine dans ce théâtre Rutebeuf qui nous laisse les meilleurs souvenirs.

En dernière minute, nous apprenons que le bureau de l'orchestre d'harmonie de Clichy a la joie d'accueillir une nouvelle recrue : c'est Mlle Christel Piotrowski, elle remplira les fonctions de secrétaire. Nous savons qu'elle est la nièce de Michel Prud'homme, donc ce sont des services de qualité qu'elle rendra à la Société ; bon sang ne saurait mentir.

Un AUDITEUR.

AVIS DE RECRUTEMENT

La Musique Principale des Troupes de Marine stationnée à Rueil-Malmaison (92) dispose en 1985 de places dans tous les pupitres, et plus particulièrement dans les pupitres de :

- Clarinettes
- Cors d'harmonie
- Tambours
- Saxophones
- Contrebasses à cordes
- Trombones
- Percussions

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Recrutement sur audition :
 - Concerto (au choix du candidat).
 - Lecture à vue.
- Ne pas avoir effectué son Service National, ou bien être en activité de service et détenir un grade inférieur ou égal à Caporal-Chef.
- Age minimum requis : 18 ans.
- Contrat de 2 ans.
- Incorporation possible en avril, juin, août, octobre, décembre 1985.

AVANTAGES :

- Possibilité de suivre des cours dans Paris et sa Banlieue.
- Nomination rapide au grade de Caporal, puis possibilité d'accès au grade de Caporal-Chef.
- Solde d'engagé dès le 13^e mois de service :
 - Caporal : 3.700 F (environ).
 - Caporal-Chef : 4.850 F (environ).
- 45 jours de permissions par an dès la première année de contrat.

CANDIDATURE A ADRESSER A :

- Monsieur le Chef de la Musique Principale des T.D.M. Caserne Guynemer, 92501 Rueil-Malmaison Cedex.

NOBLET

DEUX SIÈCLES
D'EXPÉRIENCE
DANS
LA FABRICATION
DES
INSTRUMENTS
A VENT
A CLÉS

Maison fondée
en 1750.



CLARINETTES
FLÛTES
HAUTOIS

pour élèves des écoles de musique et des conservatoires

27750 LA COUTURE-BOUSSEY

*En vente chez les principaux
marchands de musique*

Vient de paraître :



SERGE DANGAIN

MARIE - JEROME
VINCENT

3 Pièces pour
Clarinette en ut ou sib
avec accompagnement
de piano

Débutant 2/Préparatoire 1

Cet ouvrage est le premier paru
de la Collection
AURORE

pour clarinette
publiée sous la direction de
Serge Dangain

chez votre marchand ou chez

A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS Cedex 01

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

**ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT**

PETITES ANNONCES



Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} FEVRIER 1984

| | |
|---|----------|
| de 1 à 5 lignes..... | 82,00 F |
| de 6 à 10 lignes..... | 150,00 F |
| de 11 à 15 lignes..... | 230,00 F |
| de 16 à 20 lignes..... | 315,00 F |
| Plus de 20 lignes, la ligne supplémentaire..... | 9,00 F |

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises, la ligne comporte 32 caractères, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en mentionnant le numéro de l'annonce.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

Demandes d'emploi

Professeur de piano, solfège, théorie, 1^{er} prix conservatoire national, cherche poste professeur dans école de musique, très grande expérience et références. Peut commencer en cours d'année ou à la rentrée de septembre 1985. Ecrire au journal sous n° 184.

Professeur de musique donnerait cours de solfège dans école de musique, région parisienne (débutant à élémentaire), à partir de la rentrée 85-86. Ecrire au journal sous n° 183.

J. H., professeur de cuivres et solfège, 1^{er} prix de deux conservatoires de région (tuba) expérience direction d'orchestre d'harmonie, cherche poste à temps complet, urgent, région Eure, Orne, Eure-et-Loir. Ecrire au journal sous n° 182.

Jeune musicien, libéré O.M., bassiste, 8 ans de pratique, cherche poste employé communal (formation prof. C.A.P. menuisier) et accepte assurer cours solfège et instrument. Région indifférente. Contacter M. Morisset Didier, 4, rue de Beauce, 41100 SELOMMES. Tél. : (54) 23-80-55.

Offres d'emploi

Cherche musiciens retraités pour renforcer harmonie existante, possibilité donner cours. Ambiance amicale et chaleureuse. Ecrire Président Amicale Philharmonique, 07120 RUOMS.

La fanfare « LES COSMOS » de Goussainville recrute pour sa formation des musiciens jeunes (à partir de 12 ans) et moins jeunes ayant de préférence quelques connaissances musicales et si possible possédant un instrument, toutefois quelques tambours et clairons peuvent être mis à la disposition de ceux qui ne possèdent pas le leur. Pour tout renseignement s'adresser à Mme Vandeville, demeurant, 1, rue Clouet, à GOUSSAINVILLE. Tél. : 988-84-43.

L'Harmonie « la Renaissance », de la région de Paris sud-ouest, recherche musicien bénévole pour aider son directeur musical, lors des répétitions, les vendredis, de 20 h 30 à 22 h 30 et le remplacer le cas échéant, à l'occasion de ses absences. Salle de répétition : cour des Anciennes-Ecuries. Gare de Paris-Austerlitz, 7, bd de l'Hôpital, 75013 Paris.

Pour toute correspondance ou renseignements complémentaires, prière de s'adresser au siège social de cette société : Harmonie « la Renaissance », foyer Valhubert, 1, place Valhubert, 75013 Paris. Tél. PTT : 584-14-18, poste 7016.

Occasions

Vends trompette Getzen (Eterna). Très bon état avec étui. Prix intéressant. S'adresser au journal sous n° 185 qui transmettra.

A vendre 60 tenues en très bon état, veste marine, pantalon bordeaux. S'adresser à Michel Desroud, Président de la Cécilienne, 69730 Genay. Tél. : (78) 91-48-65.

A vendre cor Alexander Fa, Si b, La, Mi ascendant avec sourdine, boîte, housse. Prix intéressant. Marc Flahaut. Tél. : 543-53-41.

Je désire acheter flûtes et piccolos Louis Lot Bonnaville, Cooper Godfroy Cooper. Gunnar Johansson PI 303, HOLJES, SWEDEN.

Vds basse (Euphonium) King argenté, 4 pistons, état neuf + coffre. Contrebasse Mi b, hélicon, argenté avec coffre très bon état. Tél. : (89) 06-03-87, le soir.

A vendre tenues et accessoires de majorettes, très bon état. CAILLOU, Harmonie de Condé-sur-Huisnes 61110. Tél. : (33) 73-30-60.

Vends un lot de 10 bugles argentés et en étui, de marque WELTKLANG, état neuf, moitié prix. Ecrire à Louis Blanc Musique, 07130 SAINT-PERAY. Tél. : (35) 40-32-59.

Cause retraite, cessation de production et liquidation de stock... A profiter de suite... Genres très variés : Harmonies, Fanfares, Symphonique. Demandez la liste des œuvres et des conditions très exceptionnelles. Gilbert Layens, 28, av. Général-Leclerc, 17320 Marennes. Anciennes publications, musicales, maritimes.

Recherche soubassophone ou euphonium si b, d'occasion, en bon état. Prix à débattre. Ecrire au journal sous n° 186.

Vends 50 tenues musiciens (vestes, pantalons, casquettes) marron, bon état, prix intéressant. S'adresser M. Rival, Harmonie « Sallanches », 74700 Sallanches. Tél. : (50) 58-18-39.

Vends Cor Alexander Mod 1104, desc. + son bouché, acheté 1982, exc. état, prix intéressant. Tél. : (7) 800-37-42, B. Morard.

A vendre Trombone ténor « King » 4 B avec étui. Bon état. Prix intéressant. Tél. : (84) 65-19-54, heures de repas.

Loue appartement neuf région Drôme, conviendrait pour musiciens retraités. Jardin, cave, garage. Tél. : (75) 48-80-95.

Harmonie municip. prox. ORLEANS souhaite échange mus. tourist. avec autre société. Ecrire R. Vallée, 44, rue La Ferté-Ferolles, 45150 JARGEAU.

Concours

La ville de TROUVILLE-SUR-MER (Calvados) organise un concours en vue du recrutement d'un Directeur pour Ecole Intercommunale de Musique devant assurer classe d'instrument (selon spécialité), et Direction indemnisée de Société Musicale. Concours sur titre et épreuves. Rémunération indice majoré 370 de la fonction publique. Clôture des inscriptions le 12 avril 1985. Renseignements à la Mairie de TROUVILLE-SUR-MER 14360.

Ville d'AVRANCHES (Manche) recrute par voie de concours Directeur école municipale de musique devant assurer la direction de l'harmonie et de la batterie municipale. Prise de fonction souhaitée septembre 85. La sélection se fera d'abord sur dossier puis sur épreuve pour les candidats pré-sélectionnés. Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et de la copie des titres, des diplômes devront être envoyés avant le 15 mai 1985, à M. le Maire d'AVRANCHES, Hôtel de Ville, 50300 AVRANCHES. Pour tout renseignement complémentaire, tél. : 58-18-11.

Conservez précieusement ce journal

**IL FACILITERA
VOS RECHERCHES**

Promenade à travers nos régions

Ce sont nos magnifiques Régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos Provinces.

Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.

Aquitaine

Landes

Sainte-Cécile à Labenne

Le Réveil Labennais vient de fêter la Sainte-Cécile, il a été accueilli par M. l'abbé Dufau.

Au cours de la messe, l'harmonie interprétait « A Sainte-Cécile », de Sauvanel, « la Marche Solennelle », « Andante », « Intermezzo », « Dans la Joie », ainsi que deux solos, à l'orgue par M. Sescosse, que nous remercions de sa gentillesse, et Serge Landrieu au Saxo Soprano pour son « Aria », de Schumann, et Sylvie Vignolle, à la clarinette, pour l'« Adagio », d'Albinoni.

L'ensemble du Réveil Labennais offrait un concert dans la salle du Foyer Municipal, avec la participation des Minorettes et Majorettes, devant une assistance nombreuse, qui sut apprécier la qualité des morceaux interprétés. Le président remerciait M. Hirigoyen, le Conseil Municipal, les Présidents des associations, les membres bienfaiteurs présents, ainsi que tous les musiciens pour la réussite de cette matinée. Le Maire remerciait et félicitait les musiciens, et leur souhaitait de poursuivre les progrès qu'ils avaient accomplis ces dernières années. Une remise de récompense venait clore cette fête dans la joie, devant un apéritif d'honneur offert par le Réveil Labennais.

TARTAS

Groupe Diapason

Le groupe Diapason Tarusate, cette année, a fêté par deux fois sainte Cécile.

M. Roger Destephen et sa formation se sont donc retrouvés en l'église Saint-Jacques de Tartas, pour la messe de 18 h 30, le samedi 15 et celle de 11 heures, le dimanche 16.

Une fois encore l'assistance fut sensible à la prestation de l'orchestre. M. Destephen proposa cette année quatre morceaux.

En ouverture l'orchestre interpréta la marche triomphale de Jean-Baptiste Lulli. Triomphal, ce morceau le fut en effet et les cuivres de l'orchestre surent déployer tout leur savoir-faire.

Le larghetto de Friedrich Haendel, beaucoup plus intimiste, sollicita tous les pupitres de l'orchestre. Peut-être appréciait-on plus particulièrement les variations exécutées par les basses et toute la fin du morceau pour la douceur et la tendresse qui s'en dégageaient.

Le célèbre adagio d'Albinoni prolongea cette atmosphère de recueillement. L'œuvre est évidemment très connue mais n'en demeure pas moins délicate à jouer. L'interprétation de M. Destephen pouvait, sans contester, soutenir la comparaison avec d'autres exécutions. On put, ainsi, admirer à nouveau, l'écriture dense, l'harmonie serrée de cette page où, encore une fois, les trompettes nous firent goûter leur chaude sonorité.

Enfin le concert trouva sa conclusion avec une marche de Jean-Christophe Bach ; on retrouvera alors la brillance du premier morceau.

Belle conclusion donc, saluée par de chaleureux applaudissements.

Comme chaque année, et pour ne pas faillir à la tradition l'orchestre et son chef se retrouvèrent autour d'une solide table bien garnie, où les musiciens du groupe Diapason purent à leur tour apprécier les talents culinaires du chef Magne, du Restaurant de la Paix.

Des invités honorèrent de leur présence cette sympathique réunion — invités parmi lesquels on reconnut M. Estivals, maire de Tartas, et Mme et M. Froustey, et M. le Doyen de Tartas.

Cette Sainte-Cécile s'acheva donc, on le voit, de la plus heureuse des façons. Souhaitons qu'il en sera ainsi encore de nombreuses fois.

Gironde

AILLAS

La Lyre a fêté sainte Cécile

La Lyre de la jeunesse d'Aillas a fêté sa patronne sainte Cécile, le dimanche 9 décembre 1984.

A 10 h 45, les musiciens placés dans le chœur de cette belle église et sous la direction de leur chef Birepinte, ont exécuté avec brio :

« La marche triomphale », de R. Coiteux, « l'Andante religioso », de R. Coiteux, « Larghetto n° 2 », de Haendel, « Marche héroïque du roi Jean », de Roger Coiteux.

Après ces belles pages musicales, tout le monde se rendit au Cercle où un vin d'honneur était offert par M. Monteau, Maire, et son conseil municipal.

Sans quitter le cercle, 80 convives se réunirent autour de la table de tradition, et après l'allocution de M. Jean-Claude Duluc, le dévoué Président de la Lyre, M. Robert Davier, Président de l'Union des sociétés Musicales et artistiques Sud Gironde, félicita et remercia le Président, le chef Birepinte et tous les musiciens pour leurs efforts afin de perpétuer la tradition de l'Harmonie à Aillas et rappela que cette année 1984, le Festival avait été organisé par leur société. Il remercia la municipalité, le président, le chef de musique, les musiciens et toute la population pour leurs efforts, qui ont permis malgré le mauvais temps la réussite de cette manifestation.

Au dessert étaient invités les élèves de l'école de musique dirigée par M. Birepinte.

Des diplômes sanctionnant les examens de la F.S.M.S.O. furent remis aux élèves, en souhaitant les voir bientôt sur les rangs de l'harmonie.

VAYRES

Echos de la saison musicale 84-85

Dès septembre, à peine éteints les feux de la plage, nos musiciens ont repris le chemin des répétitions. Un programme copieux s'offrait à eux. Qu'on en juge :

— **Dimanche 21 octobre** : concert dans le cadre de la Kermesse du Club de l'Amitié. Au programme : une dizaine de refrains populaires des années 1900.

— **Dimanche 11 novembre** : Messe en musique, avec « Marche solennelle » (extrait de L. Beethoven), « Larghetto » (extrait de Haendel), « Andante religioso », de Glück et « Marche solennelle » (extrait de Haendel).

— **Samedi 17 novembre** : Soirée théâtrale avec le concours de la « Troupe de l'Atelier », de Libourne : « Un grain d'folie », deux actes écrits et mis en scène par Pierre Blanck. Et la participation de l'Harmonie avec : « Impressions du Béarn », (arrangement C. Julien), « Blaze Away », A. Holzmann (arrangement J. Furgeot) et « Carroussel avec Sydnét Béchet » (arrangement L. Delbecq).

— **Dimanche 16 décembre** : Sainte Cécile : Messe en musique sous les directions de Lucien Valade : « Amicale Pensée » (Gilbert Layens), et de Gilbert Boissou : « Te Deum » (R. Delalande), Adagio de la « Sonate Pathétique » (L. Beethoven), et Marche de « Tannhauser » (R. Wagner). De la bonne musique, tantôt brillante, tantôt légère, toute en nuance et en finesse.

Au vin d'honneur, remise des diplômes fédéraux 84 aux treize lauréats des examens de solfège et d'instruments. L'orchestre junior, sous la conduite de Catherine Rataud, exécuta avec beaucoup de brio un arrangement aux rythmes variés.

Cette sainte Cécile, placée sous la présidence de MM. Henri Ciran, président de la Fédération du Sud-Ouest et de Henri Lesné, regroupait tous les musiciens de Vayres, ainsi que de solides musiciens des communes voisines. Remercions particulièrement ces camarades qui n'hésitent pas à faire de nombreux kilomètres nocturnes pour assister aux répétitions et qui concourent à faire de notre Harmonie un groupement solide dans lequel l'amitié n'est pas un vain mot.

Chorale mixte S.N.C.F. de Bordeaux : Sainte Cécile à Langon

— Le dimanche 9 décembre 1984 voyait les festivités de la Sainte-Cécile.

— C'était tout d'abord l'office religieux de 10 h 45, au cours duquel ont été interprétés : « la Missa Brévis », d'Antonio Lotti ; « Ave Maria », de J. Arcadelt ; « Notre Père », de Rimski-Korsakov ; « Christ est venu », de Wackenheim ; « Tié bé Païum », de Bortniansky (liturgie orthodoxe slave) ; et le vibrant « Dieu Puissant » comme chant de sortie.

— Ce beau programme exécuté avec talent et brio recueillit l'approbation du clergé et des fidèles.

— Une mention spéciale à notre Chef de Chœur, Mme Alica Lavielle, ainsi qu'à M. Cros, organiste de la paroisse.

— C'était ensuite, devant une table aux mets choisis et aux vins de qualité, que les choristes ont pu apprécier la récompense de leurs efforts.

— La journée, après la remise de quelques diplômes, s'est achevée dans la joie comme il se devait, par des chants et de bonnes histoires.

Auvergne

Haute-Loire

FIRMINY

La Section Animation de l'Omni-club de l'Ondaine a été formée le 21 avril 1976 et approuvée en assemblée générale de l'Omni-club de l'Ondaine le 9 novembre 1976.



Auvergne

Son but est d'aller distraire les anciens, les malades dans les hôpitaux, les hospices, les maisons de retraite, de convalescence, les clubs de l'âge d'or : rendre visite avec des chansons dans les maisons de repos.

Visiblement, leurs visites sont particulièrement appréciées et bon nombre de malades ou d'anciens reprennent en chœur les refrains du Bon Vieux Temps qu'entonnent les animateurs. Chansons, sketches et histoires drôles sont au programme de ce groupe que préside Mme Janette Mauger.

La saison 83-84 a compté 72 animations. Partout ces animations apportent un peu de baume au cœur dans les établissements visités et en début d'année la Présidente reçoit beaucoup de témoignages de sympathie de la part des maisons de retraite et d'ailleurs.

Lors de la dernière assemblée générale, le Président de l'O.M.B.M.L. de Firminy, M. Léon Gibert, devait souligner : « Il est agréable de vous retrouver dans une maison de retraite, où il y a souvent un peu de désarroi chez nos anciens. Vous apportez votre joie aux autres tout en vous égayant vous mêmes, discipline musicale dont le souci est avant tout d'apporter la joie de vivre.

Bretagne

Finistère

BREST

Rapport du stage musical organisé par la F.M.B. les 21, 22 et 23 décembre 1984



Michel Hoffman, hautbois, au travail avec quelques élèves.

Vendredi 21 décembre à 9 h 30, arrivée de M. Galinier, Président de la F.M.B. Réception et appel des 142 stagiaires inscrits, à l'Auberge de la Jeunesse à Brest.

Distribution des partitions et travail de déchiffrage en deux grandes familles : « Bois - Cuivres et percussions ».

A 13 heures, déjeuner en commun avec notre Président.

De 14 heures à 18 h 30, travail avec les Professeurs, avec un arrêt d'un quart d'heure à 16 heures, pour le goûter.

19 h 30, dîner, suivi d'une soirée-veillée

pour les 68 stagiaires hébergés, sous la surveillance de 5 Professeurs responsables de ce groupe.

Samedi 22 décembre, même travail, même lieu.

Il est à souligner que l'Auberge étant en bordure de mer, à Brest, dans un cadre magnifique, peu fréquentée ces jours, était à l'entière disposition du stage. Tous nos remerciements vont à la direction, M. et Mme Tranvouez, et au personnel dont nous avons bénéficié de l'entière collaboration.

Cmf

Promenade
à travers
nos régions

Dimanche matin 23 décembre, à l'Hôtel de Ville de Brest, dans le salon Richelieu décoré et aménagé par les soins du personnel de la ville, répétition générale jusqu'à 13 heures (avec pause traditionnelle).

Mme et M. Bezie, vice-président de la F.M.B., ont été présents toute la journée de dimanche, en prenant beaucoup d'intérêt au travail de la répétition générale.



Roger Boningue avec les premières clarinettes.



Marc Delemailly et ses trompettes.

13 h 15, buffet campagnard dans les salons du Foyer du Marin.

15 heures. M. Bezie, représentant notre Président, M. Galinier, retenu par d'autres obligations, prenait la parole dans une salle archi-comble, pour remercier M. l'Adjoint, délégué aux affaires culturelles, M. Meyer, ancien Directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Brest et autres personnalités, les élèves, les professeurs et le directeur du stage, M. Delemailly.

M. Gentil, adjoint aux affaires culturelles, prenait ensuite la parole, pour excuser M. le Maire, retenu, et souligner tout l'intérêt des stages d'Harmonie qui prouvent toute la vitalité des Ecoles Municipales de Musique qui se sont formées dans tout le département.

Notre sympathique présentateur, M. Gorry, professeur dans différentes écoles, annonçait le programme en

commentant chaque œuvre avec compétence.

Voici le programme :

- « Ameriam banter march » de R. Hermann ;
- « Voyage en Chine » de Bazin ;
- « Prélude et cortège » de J.-Ed. Barat ;
- « Sur un marché persan » de Ketelbey ;
- Extraits des « Tableaux d'une Exposition » de Moussorgsky (promenade - Grande Porte de Kiev) ;
- « Petite fleur » de Sidney Bechet (saxo-soprano Roger Jeannette) ;
- « Chorus line » de Hamlich ;
- « Flashes » de J. Darling.

Sous les applaudissements et rappels, l'orchestre a joué en bis :

— « White Christmas » de Berlin.

A la fin du concert, M. le Maire a offert un goûter très apprécié par les stagiaires. car cette journée fut très fatigante pour nos jeunes musiciens, dont beaucoup d'entre eux n'avaient jamais fait d'orchestre.

Composition de l'encadrement du stage :

M. Roland Delemailly, directeur du stage et direction de l'orchestre ; M. René Petit, répétition de détail ; M. Michel Hoffman, professeur de hautbois au Collège musical de Brest ; Mlle Florence Le Gallo, professeur de flûte traversière au Collège musical de Brest ; M. Denis Burgaud, professeur de clarinette au Collège musical de Brest ; M. Georges Beron, professeur de saxophone au Collège musical de Brest ; M. Olivier Sergent, professeur de trompette au Collège musical de Brest ; M. Pierre-Louis Ducreux, professeur de cor au Collège musical de Brest ; M. François Maugrenier, professeur de trombone-tuba au Collège musical de Brest ; Mlle Cécile Bonifacio, professeur de percussion au Collège musical de Brest ; M. Roger Boningue, professeur de clarinette-saxophone à l'Ecole Nationale de Musique de Brest ; M. Marc Delemailly, professeur de trompette à l'Ecole Municipale de Musique de Quimper ; M. Georges Gorry, professeur de trompette dans les écoles de Musique de Pont-l'Abbé et Pleyben.

Moniteurs encadrement et surveillance de nuit des stagiaires hébergés à l'Auberge de la Jeunesse : Mlle Le Gallo, Mlle Bonifacio, M. Ducreux, M. Sergent, M. Nocq.

Composition de l'orchestre d'Harmonie :

Hautbois : 4 ; clarinette solo : 2, 1^{re} : 15, 2^e : 10, 3 : 10 ; cor : 3 ; bugles : 11 ; trompettes : 15 ; percussion : 5 ; flûte traversière : 1^{re} : 23, 2^e : 8 ; saxophone alto : 1^{re} : 8, 2^e : 8 ; saxophone ténor : 4 ; saxophone baryton (renfort) : 2 ; cornets : 11 ; trombones : 3.

Total : 142.

Elèves venant des écoles de musique du département : E.N.M. de Brest : 22 ; E.M.M. de Quimper : 21 ; E.M.-M. de Lannilis : 6 ; E.M.M. de Lanterneau : 5 ; E.M.M. de Pont-l'Abbé : 6 ; E.M.M. de Gouesnou : 1 ; E.M.M. de Plouzané : 3 ; Collège musical de Brest : 38 ; E.M.M. de Châteaulin : 28 ; E.M.M. de Lesven : 2 ; E.M.M. de Pleyben : 6 ; E.M.M. de Morlaix : 3 ; E.M.M. de Guilers : 1.

Morbihan

LORIENT-PLOEMEUR

Stage de formation et de perfectionnement pour jeunes musiciens d'orchestre d'harmonie

Sous l'égide de la Fédération musicale de Bretagne et de l'A.D.D.M. 56, un stage de quatre jours s'est déroulé au « Conservatoire Régional de Soye » en Ploemeur, près de Lorient. Il s'est achevé le lundi 24 décembre 1984 par un concert qui a réuni les 89 stagiaires sous la baguette de Guy Berrier, professeur à l'E.N.M. de Lorient.



Guy Berrier au cours d'une répétition.



Quant aux 89 stagiaires, s'ils étaient souriants, ils n'en ont pas moins joué avec beaucoup de sérieux : mettant à profit les précieux conseils qui leur ont été donnés pendant ces quatre jours.

Organisé pour la troisième fois par Patrice Saouter, professeur à l'E.N.M. de Lorient, Guy Berrier, direction et leurs collègues, le travail de chaque jour se déroulait par une approche des partitions par pupitre ou affinité d'instruments dans la matinée, puis l'après-midi une grande répétition d'orchestre coupée par une pause d'une demi-heure. Le soir, les stagiaires ont pu assister à deux concerts donnés respectivement par « l'Ensemble Armoricain de Saxophones » et le « Quintette de Cuivres Gabrieli ». Les grands élèves avaient préparé également un concert pour la troisième soirée, et ce fut un enchantement de les entendre dans différentes formations allant du Trio à un ensemble très fourni de cuivres.

Nos jeunes stagiaires venaient de tout le département, mais aussi de Quimperlé,

Si tous les concerts pouvaient être organisés dans l'ambiance vécue par nos jeunes musiciens, tout un chacun deviendrait musicien. En effet, à « Soye », foin du protocole et des queues de pie, la musique était en fête, la musique était vivante.

Tout le monde a mis la main à la pâte pour que ce spectacle soit réussi. Les professeurs de l'Ecole Nationale de Musique de Lorient : MM. Michel Boisgard, Bernard Galinier, Philippe Gallais, Jo Hervé, Patrice Saouter et Michel Ventre, ont joué avec leurs élèves, et notre Président Georges Galinier n'a pas hésité à prendre son tuba pour donner plus de rondeur à l'orchestre.

Les parents ont aussi joué le jeu : ils sont tous venus assister à la représentation des jeunes musiciens en herbe (le plus jeune avait 10 ans) : l'intensité des applaudissements et les crépitements des flashes étaient la preuve du caractère exceptionnel de cette manifestation.





plus proche de Lorient que de Brest, et de Lamballe, à la demande de leur directeur, Patrice Drouart, n'ayant pas encore de stage dans les Côtes-du-Nord.

Composition de l'orchestre du stage :

Six flûtes, 1 hautbois, 1 basson, 21 clarinettes, 19 saxophones (11 altos, 6 ténors, 2 barytons), 17 trompettes-cornets-bugles, 6 cors, 10 trombones, 2 basses et 6 percussions.

Dont 36 stagiaires de Lorient, 13 de Lochrist, 8 de Quimperlé, 7 de Ploemeur, 4 d'Auray, 7 de Lamballe, 5 d'Hennebont, 6 de Lanester, 1 de Pontivy, 1 de Vannes et 1 de Josselin.

Programme du concert :

- « Ouverture en ut », Catel.
- « Symphonietta », Boeck.
- « Conversation for cornet », Grunmann.

Soliste : Christian Belz, médaille d'or de l'E.N.M. de Lorient.

- « Rhapsodie française », Lignschooten.
- « Mexican trompette », Beck.
- « Sensation », Devogel.
- « Country western », Walters.

De nombreuses personnalités avaient répondu à l'invitation des organisateurs ; nous les remercions de leur présence.

Alsace

Haut-Rhin MULHOUSE

Nous apprenons avec plaisir que l'Association groupant la majeure partie des chorales d'Alsace poursuivra son action qui vise à promouvoir l'intérêt pour la musique parmi les jeunes, organise à nouveau un concours de chant choral.

Ce 37^e concours aura lieu au Théâtre municipal de Mulhouse, le mercredi 24 avril 1985.

L'accès aux épreuves est réservé aux établissements d'enseignement du Haut-Rhin ainsi qu'aux manécanteries et autres ensembles de jeunes d'âge scolaire. Chaque année la participation gravite autour de 1.000 à 2.000 chanteurs.

Cette imposante manifestation — il convient de le souligner — est unique en France. Le concours de Mulhouse trouve son prolongement dans celui de Strasbourg et dans les festivals de chant choral scolaire de Colmar et de Haguenau, le tout organisé par notre Association.

Champagne-Ardenne

Ardennes

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir que M. Jacques Harbulot, très gravement blessé lors d'un accident de la route, se rétablit.

Peut-être sera-t-il parmi nous au 84^e Congrès ? Tous ses amis le souhaitent, et c'est de tout cœur que nous l'accueillerons, ainsi que Mme Harbulot.

A travers le second semestre 1984

Laissant de côté les traditionnels défilés du 14 juillet et du 11 novembre, les concerts de fête patronale communs à toutes les sociétés de « France et de Navarre » d'une part, les célébrations de Sainte-Cécile réservées pour un autre article, nous chercherons dans le présent à souligner quelques originalités de ces six derniers mois de 1984 qui nous ont été signalées ou que nous avons découvert dans la presse locale :

— La transformation de l'Union Musicale d'Amagne-Lucquy en « Union Musicale Arden'Music », centrée sur Juniville.

— Les concerts donnés au Centre de Rééducation Fonctionnelle de Charleville-Mézières par l'orchestre (à cordes et vent), de l'Association symphonique Sainte-Cécile de cette ville et par « Les Amis Réunis », de Bogny-sur-Meuse qui ont sorti leur premier drapeau le 24 novembre.

— Les sorties des « Enfants d'Yvois », en Belgique (à Cugnon et Virton).

— Le déplacement à Euskirchen (R.F.A.), la participation à la réception de la Chorale de Dulmen (R.F.A.), et à la messe officielle en musique du 40^e anniversaire de la libération des Ardennes par l'Harmonie S.N.C.F. de Charleville-Mézières.



— La poursuite des efforts de décentralisation de l'Harmonie Municipale de Charleville, notamment à Floing, dont le Directeur de l'École de Musique est le sous-Directeur carolo-macérien, Philippe Cocu.

— Le premier grand voyage d'après guerre de « La Fraternelle », de Marguet à Paris où elle joua sur le champ de Mars.

— La participation de Philippe Dumont, trompettiste solo de l'Harmonie de Monthermé au stage régional de Bourbonnelles-Bains, stage dont il revint enchanté.

— La relève, pour la fête patronale de Raucourt, des sociétés naguère invitées, par la jeune Batterie-Fanfare locale.

— La participation de l'Union Musicale Révinoise à la fête de clôture d'une semaine d'opération musicale scolaire ayant touché et groupé 500 élèves.

— La prestation de l'Harmonie Municipale de Warcq et de la Chorale « Crescendo » au 10^e anniversaire du jumelage de cette cité avec Baumholder (R.F.A.) les 13 (concert) et 14 (Messe) octobre.

— La participation de ladite chorale au 40^e anniversaire de la Libération, en la Basilique de Mézières, notamment un double chœur (Régina Cocli et Duo Séraphin), en commun avec la chorale Guillaume de Machaut.

— Parmi les encadrements originaux de distributions de Prix de l'année 1983-84, citons celle de Nouzonville où se sont produits le 16 décembre les Professeurs, à la flûte, au trombone, à la clarinette et au piano (Mme Coupaye), puis le quatuor de trombones ; et celle de l'Harmonie S.N.C.F. de Charleville (60 primés), le 15 octobre, avec un quatuor féminin de trompettes.

Hormis ceux de Sainte-Cécile, de grands concerts ont été donnés par l'Harmonie des « Deux Vireux » à Hierges ; pour le 11 Novembre par l'Harmonie de Rethel et durant la fin d'année par celles de Nouzonville, de Revin, avec en plus, l'ensemble de cuivres ardennais formé de jeunes solistes de plusieurs sociétés de la Vallée de la Meuse. A Sedan, l'Harmonie Municipale a participé à la Fête du quartier de Fond de Givonne (défilé et messe), le 2 septembre, à l'inauguration de la Foire le 15 septembre, à la Fête du Quartier de Torcy le 7 octobre, défilé et messe en collaboration avec la chorale de l'Eglise Saint-Léger (avec Pascal Rouet à l'orgue).

L'année 1984 se termina par une incroyable série de décès, administrateur puis Président honoraire de Carignau ; cymbalier d'Attigny ; nouveau Président de Monthermé, Alto de Haybes, Trombone de Revin, fanfariste de Rethel, Trésorier de Deville auxquels la F.M.A. adresse un dernier adieu très ému.

Marne

DORMANS

La Fanfare municipale a fêté Sainte-Cécile 1984

Dormans, petite ville située au cœur de la Vallée de la Marne, est fière de sa Fanfare Municipale dynamique et de qualité. Cette société musicale fait la joie des habitants de la région, ainsi que celle des

42 participants qui y trouvent détente et bonne humeur, tout en partageant leur amour de la musique. Son directeur choisit avec beaucoup d'intérêt les morceaux qui seront interprétés durant l'année, cours des différentes manifestations : concert annuel de Printemps, fêtes patronales, Sainte-Cécile, Saint-Vincent, etc.

C'est donc un hommage à sainte Cécile qui fut rendu dimanche 25 novembre, en l'église Saint-Hippolyte de Dormans. Les musiciens interprétèrent le programme suivant : « Marche du Sacre du Prophète », de Meyerbeer ; « The Sacred Hour », de Ketelbey ; « Adagio de la Sonate Pathétique » de Beethoven ; « Final de Water Music », de Haendel.

Chacun aura pu apprécier à sa juste valeur leur talent et leurs efforts constants à l'amélioration de l'exécution. Au cours du vin d'honneur qui suivit la cérémonie, le Président de la Société et M. le Maire ont tenu à féliciter particulièrement les jeunes musiciens qui ont passé avec succès leurs épreuves musicales :

— 20 mentions dans diverses disciplines : solfège, clairon, tambour, flûte traversière, saxo alto, clarinette, tuba.

— D'autre part, 6 médailles furent décernées aux jeunes ayant au moins cinq années de service avant vingt ans.

Le tout s'est terminé par le traditionnel banquet apprécié de tous, en attendant avec hâte le printemps et la reprise des activités.

Languedoc-Roussillon

Gard

SALINDRES

L'harmonie

Selon une tradition qu'elle perpétue depuis longtemps, faisait le 2 décembre dernier, sa sainte patronne.

Bien que célébrée une semaine après celle établie par le calendrier, celle-ci n'en revêtait pas moins son habituel déroulement.

Conduite par son nouveau chef M. Jean-François Belz, cette phalange musicale s'est faite entendre à l'église Saint-André, dans un programme exécuté à l'office de 11 heures, célébré par M. l'abbé Mouton.

Après la messe, un défilé en ville, conduisait les musiciens dans les salons du mess Almeida où ils devaient faire honneur au repas préparé et servi par le vatel des lieux et son personnel.

A cette partie gastronomique à laquelle M. Renard, qui, durant de longues années dirigea l'Harmonie, était l'invité d'honneur aux côtés de la présidente Mme Charreyre, s'ajouta une partie animation, qui permit à cette fête de se poursuivre dans une ambiance bon enfant, empreinte de camaraderie et d'amitié.

Après vingt-six années d'école de musique, M. Renard passe le relais.

Bien que natif du Nord, M. Renard se considère Cévenol à part entière. Il est vrai

que ses quarante-six années dans la région alésienne, lui confèrent à juste titre, le label d'authentique cévenol. Créateur de l'Ecole de Musique locale en 1958, il en était le professeur compétent et dévoué, il a enseigné à un millier de jeunes, garçons et filles, l'a-b-c du solfège avant de les diriger dans les classes instrumentales, véritable tremplin de l'Harmonie municipale qui, depuis de longues années a évolué sous sa baguette. Cette double activité de professeur et de chef a pris fin lors de la soirée de clôture de l'Ecole, au cours de laquelle Mme Chareyre, présidente de l'Harmonie a remercié M. Renard pour les services rendus et lui a remis la médaille de la Fédération Musicale du Languedoc-Roussillon pour services rendus à la Musique.

Un téléviseur portable et une magnifique plante verte pour son épouse venaient s'ajouter aux nombreux témoignages de sympathie exprimés en cette occasion alors que M. Crouzet et M. Dumas, maire, lui adressaient des compliments élogieux. M. Renard sera remplacé par l'un de ses anciens élèves, Jean-François Belz, qui sera sans aucun doute son digne successeur.

La municipalité a honoré les vingt-cinq ans de service de M. Renard

Si le départ de M. Renard fut fêté en son temps, au sein de l'harmonie Municipale, en sa qualité de chef de Musique, dernièrement l'Hôtel de Ville était en fête pour honorer la cessation de ses activités de Directeur de l'Ecole de Musique au cours d'une agréable réception, sous la Présidence de M. Dumas, Maire, ses Adjointes et Conseillers Municipaux.

Dans le rappel des activités de M. Renard, le Maire souligna les rapports excellents de ce professeur de talent, avec la Municipalité.

Une magnifique plaque souvenir qui perpétuera la reconnaissance du Conseil Municipal fut offerte à celui qui, durant de longues années, participa à la vie culturelle de Salindres en éveillant, aux secrets de la Musique, de nombreux Salindrois.

M. Renard remercia l'assemblée de tant d'honneurs et souhaita à son successeur, M. Jean-François Belz et à son épouse, beaucoup de réussite.



Cathédrale Saint-Just (Narbonne)

La soirée s'acheva par un apéritif d'honneur où chacun leva son verre en souhaitant une longue retraite pour M. Renard et la prospérité de l'Ecole municipale de Musique.

Quelques jours après avoir reçu les honneurs de la Municipalité, M. François Renard, invitait les élus locaux, les parents des élèves de l'Ecole de Musique, les membres de l'Harmonie Municipale, le personnel municipal et ses amis, à une amicale réunion, pour leur offrir le verre de l'amitié, après une collaboration de plus de vingt-cinq ans.

Collaboration amicale et sans faille, comme se plut à le souligner M. Renard lors de son allocution, au cours de laquelle il mit également en évidence les bonnes relations qui s'établirent durant son activité salindroise entre lui et les nombreuses personnes qui le cotoyèrent durant un quart de siècle. Un tour d'horizon avec des paroles d'affection pour chacune des personnes concernées permit de constater combien était attaché à cette amitié l'ancien directeur de la Musique, lequel, en cette circonstance, était accompagné de son épouse, alors que M. Dumas, Maire, et une grande partie du Conseil municipal, avaient répondu présent à l'invitation du nouveau retraité, à qui nous souhaitons une longue et paisible retraite.

Pyrénées-Orientales

SAINT-LAURENT-DE-CERDANS

ASSEMBLEE GENERALE DU REVEIL LAURENTIN

L'Assemblée Générale de l'association « Réveil Laurentin » clique-fanfare et « Majorettes laurentines » s'est tenue le dimanche matin, 20 janvier, au préfabriqué, côté mairie.

M. le Conseiller général Joseph Albert, M. le Président de l'Union Départementale des Sociétés musicales, Michel Peus, avaient tenu à honorer de leur présence, cette réunion. M. le Maire de Saint-Laurent-de-Cerdans, Pierre Reynaud, retenu par une grippe, était représenté par M. Louis Giral, conseiller municipal.

Le Président, Jean-Pierre Roitg, après avoir présenté les meilleurs vœux à l'assistance, présenta le rapport moral. Il évoqua la participation de la clique-fanfare et des Majorettes Laurentines à toutes les manifestations locales et cérémonies officielles, en précisant bien le but principal : animer le village. Le bilan financier, tant pour la clique-fanfare que pour les majorettes se clôt sur un léger solde positif. Merci à Joseph Albert, qui, dans le cadre du conseil général, soutient toutes les actions musicales. S'il n'y a pas eu de subvention de la part du conseil général, c'est qu'une importante subvention devrait être versée à l'Union départementale, laquelle est mieux placée pour connaître les besoins des sociétés musicales. D'autres subventions ont été versées : subvention municipale, office régional de la culture, A.D.D.M. et Union des sociétés musicales.

La clique fanfare participera le 9 juin au concours de musique de Béziers. Les 15 et 16 juin, sera célébré le 40^e anniversaire de la clique : il y aura la musique de la ville

Cmf



de Perpignan et des ensembles de chants, le 15 juin, et le 16 juin, la participation d'une musique militaire et celle de sociétés musicales du département. La fête annuelle aura lieu le dimanche 21 juillet, avec la còbla Els Unics et l'orchestre Lou Torrent. Le Réveil Laurentin participera les 10, 17 et 19 février au Carnaval de Perpignan. Participation également au congrès départemental des sociétés musicales, les 18 et 19 mai à Saint-Estève.

Le stage de musique aura lieu au centre socioculturel et sportif, du vendredi 29 mars au dimanche 31 mars. Un concert de clôture est prévu. Michel Peus demande au président de transmettre son souhait à M. Louis Torrent : que ce dernier fasse partie également des professeurs de ce stage.

Election du bureau : le bureau sortant est réélu.

En fin de réunion, le président départemental Michel Peus félicita le sous-chef de clique, René Roustany.

Un apéritif avait lieu dans la même salle, pour clôturer l'Assemblée Générale du « Réveil Laurentin ».

Printemps musical 1985

Samedi 19 janvier, à 21 heures, avait lieu à la salle des mariages de la mairie de Saint-Laurent-de-Cerdans, une réunion préparatoire du Printemps musical 1985, qui se déroulera du 30 avril au 24 mai.

Cette réunion était placée sous la présidence de M. Michel Peus, président de l'Union départementale des sociétés musicales. Etaient présents : M. Pierre Reynaud, maire de Saint-Laurent-de-Cerdans, le « Réveil Laurentin », « l'Orphéon Laurentin », l'Ecole de Musique de Saint-Laurent, l'Association départementale pour le Développement musical, le Conservatoire de Perpignan et l'Office Régional de la Culture. M. Joseph Albert, conseiller général s'étant fait excuser.

Après le bilan financier 1984 qui laisse apparaître un léger déficit, l'assistance se penchait sur le programme 1985, rappelant que ces soirées musicales peuvent avoir lieu. Notons que Saint-Laurent-de-Cerdans étant cette année « Ciutat Pubilla de la sardane », il n'y aura pas de soirée catalane, cette manifestation donnant lieu à de multiples manifestations catalanes ; en particulier les 20 et 21 avril.

Voici les dates et le programme retenus, pouvant être légèrement modifiés :

Mardi 30 avril : 21 heures, salle des fêtes : Orchestre de Chambre du Conservatoire, direction Robert Druet, Orphéon Laurentin, Ecole de musique de Saint-Laurent.

17 heures : rencontre de l'Orchestre de Chambre du Conservatoire avec les élèves de l'Ecole de Musique et leurs professeurs.

Samedi 11 mai, 21 heures : à l'Eglise, Duo pour piano et violoncelle de M. Peus et M. Récasens, et l'ensemble Art, Musique et Culture.

Vendredi 17 mai, 21 heures, à l'église : Orchestre Perpignan-Catalogne, direction Daniel Tosi.

Vendredi 24 mai, 21 heures, salle des fêtes : Soirée Jazz avec le « Modern Jazz Group » et, en ouverture, le Quatuor de saxophones de Clauzel.

A 16 heures : un concert éducatif aura lieu à l'Ecole primaire par le Quatuor de Saxophones.

Lorraine

Moselle

SARREGUEMINES

Stage musical 85
pour musiciens d'harmonie
du 12 au 25 août 85

Cesenatico est une station balnéaire de la côte adriatique italienne proche de Rimini. C'est dans ce cadre très agréable que la société philharmonique de Sarre Union et la musique municipale de Sarreguemines vous convient à leur stage 1985.

Ce stage qui aura lieu du 12 août au 25 août 1985 est destiné aux musiciens d'harmonie de tous les âges. L'encadrement musical sera assuré par les professeurs de l'école de musique Sarre Union et la direction de l'ensemble par René Goep, directeur de l'école de musique de Sarre Union. L'harmonie des stagiaires se produira sur la Riviera adriatique et dans l'arrière-pays romagnol qui n'est pas sans charmes.

L'hébergement aura lieu dans la maison de vacances de l'A.G.I.P. directement sur la magnifique plage de sable de Cesenatico. Pour les familles désirant camper, nous pouvons réserver d'éventuels emplacements ; pour toute précision, nous contacter.

Les enfants et les jeunes seront pris en charge par nos moniteurs, notre maître nageur et le médecin attitré du stage.

Le départ se fera le dimanche 11 août en fin d'après-midi et le retour aura lieu le lundi 26 août au matin.

Le prix, voyage à partir de l'Alsace compris est de 1.800 F pour les stagiaires habitant l'Alsace ou faisant parti de la musique municipale de Sarreguemines, et de 1.900 F pour les autres participants. Les familles désirant camper sont priées de nous consulter.

Pour tous renseignements : René Goep, 1, rue d'Altwiller, 67260 Sarre Union. Tél. : (88) 0094136009390.

30 et 31 mars 1985 à Pont-à-Mousson (Abbaye des Prémontrés).

Département : 54700 (Meurthe-et-Moselle).

Genre : Direction Harmonie.

Répertoire : Œuvres modernes et contemporaines pour orchestre d'Harmonie.

Technique : lecture d'une partition, analyse complète, direction progressiste.

Niveau : tous musiciens, professeurs, chargés de cours.

Age : sans distinction.

Organisateur : ADDAY, 1, rue Lyautey, 54000 Nancy.

Directeur du stage : M. Noël Lancien, Direction du Conservatoire de la Région de Nancy.

Adresse du Correspondant :

M. Robert Sommer
Vice-Président de l'ADDAY
7, rue du Dr-Berheim
54000 Nancy
Tél. : 16 (8) 328-23-82

Midi-Pyrénées

Tarn

BEAUMONT-DE-LOMAGNE

Connaissez-vous la Lomagne ?

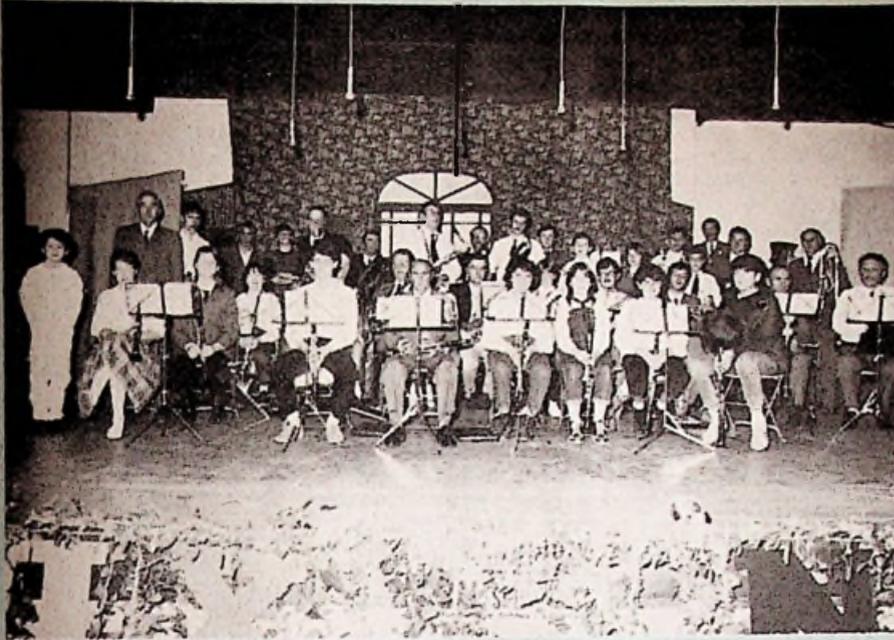
Placée en Lomagne en 1477 par le Parlement de Toulouse, la ville de Beaumont s'appelait à l'origine Beaumont-sur-Gimone. Depuis cette époque, devenue Beaumont-de-Lomagne, bastide royale, elle a exercé son influence sur cette région accueillante, arrosée par la Gimone et la Garonne.

Beaumont, capitale de l'ail, au cœur du pays de la gastronomie, c'est aussi le fief du rugby avec le « Stade Beaumontois » au passé glorieux et celui du cheval ; en effet, sur l'hippodrome de Borde-Vieille se disputent les plus belles courses du Sud-Ouest.

Depuis quelques années, un plan d'eau de 30 hectares et son camping trois étoiles accueillent de très nombreux touristes pendant l'été. Ces derniers y trouvent le confort, la détente et peuvent pratiquer la planche à voile au sein du club nautique, la pêche, le tennis, le golf miniature, etc., et participer aux nombreuses animations organisées à leur intention par l'Association socioculturelle, avec le concours de la population et de la « Lyre Beaumontoise ».

Car Beaumont est aussi le pays de la musique. Notre société musicale, créée en 1882, reprise en 1976, ne cesse de progresser depuis et de se renforcer, de nombreux musiciens chevronnés étant venus grossir ses rangs, sous la direction de M. Albert Ligabue.

Grâce au concours efficace de la municipalité, la « Lyre Beaumontoise » dispose de locaux fonctionnels dans la « Maison Pierre Fermat » : salle de répétitions et salles de cours pour son Ecole de Musique. Entièrement rénovée et inaugurée en 1984, la « Maison Pierre Fermat » abrite,



en outre, de très nombreuses activités culturelles dont la bibliothèque. Mais revenons au sujet de cet article. Respectueuse des traditions, la « Lyre Beaumontoise » a fêté la Sainte-Cécile le dimanche 2 décembre 1984.

La journée a commencé par une messe en musique célébrée en l'église de Beaumont, magnifique édifice datant du XIII^e siècle. Au cours de l'office, suivi par de très nombreux fidèles et mélomanes, l'exécution de quatre parties de la « Messe militaire » a été fort appréciée par l'assistance présente. La « Marche des Trompettes d'Aïda » de Verdi, interprétée par plus de quarante musiciens et saluée par un concert d'applaudissements qui nous ont été droit au cœur, a servi de conclusion à cette messe en musique très réussie.

Mais nous n'en étions qu'à la mi-journée. Un important cortège de voitures automobiles se formait pour rejoindre Saint-Sardos, petite localité distante d'une quinzaine de kilomètres de Beaumont, où nous attendait un repas gastronomique régional dont nous passerons les détails sous silence. Après une aubade improvisée donnée en l'honneur des hôtes, 75 convives, musiciens et Amis prenaient place dans la salle qui nous était réservée à l'auberge « la Galinetta ». Après l'allocation du Président, M. Jean Roger, Sénateur-Maire de Saint-Sardos, qui avait bien voulu être des nôtres et présider cette assemblée, prit la parole et dans un discours simple et chaleureux nous dit à quel point il appréciait notre Société lors de ses animations dans sa petite ville.

M. Henri Fontagnère, Conseiller Général du canton de Beaumont et M. Henri Daudignon, Maire de Beaumont et Président d'Honneur de la « Lyre Beaumontoise », avec l'entrain qui leur est coutumier, avaient également accepté de partager ce repas placé sous le double signe de la « Musique » et de l'« Amitié ».

Le banquet à peine terminé, chacun éprouvant le besoin de faire un peu d'exercice et les tables ayant disparu comme par

enchantement, les instruments sortaient de leurs étuis et les musiciens qui ne jouaient pas s'empressaient de trouver une cavalière pour le bal improvisé, qui devait se poursuivre jusqu'au début de la soirée.

En conclusion, je reprendrai le titre de cet article : « Connaissez-vous la Lomagne ? » Si oui, vous reviendrez sûrement nous voir ; si non, Beaumont-de-Lomagne et la « Lyre Beaumontoise » seront heureuses de vous accueillir et de vous faire partager les joies de la musique et de la gastronomie.

André MARSANG.

Nord - Pas-de-Calais

Nord

SAINT-POL-SUR-MER

Le super-show du Jazz-group et des majorettes s'est déroulé, dimanche, à guichets fermés

Rançon d'un succès sans cesse grandissant, il a fallu, dimanche, refuser l'entrée à quelques deux cents personnes désireuses d'assister, elles aussi, au « Super-show » du Jazz-Group et des Majorettes.

Les mille sept cents places assises du Centre Romain-Rolland avaient été littéralement prises d'assaut au cours de la semaine précédente et, dimanche matin, il ne restait que 150 sièges libres.

Le succès de ce « super-show » et la renommée du Jazz-Group et des « Demoiselles » de Saint-Pol, dépassant de beaucoup les limites de la commune, il y avait dans la salle des observateurs venus d'ailleurs.

C'est ainsi que M. Tirmarche, maire, conseiller général, qui était entouré de nombreux adjoints et conseillers municipaux, eut le plaisir d'accueillir le docteur Raoult et l'abbé Ennaert, respectivement

maire et curé de Boeschèpe ; M. Bavinchove, président de l'harmonie d'Hesdin, qui était accompagné d'une importante délégation (on avait affrété un car à cette occasion) ; des représentants de l'O.T.S.I. de Saint-Quentin (Aisne) ; autant de communes où les musiciens et les majorettes se produiront dans un proche avenir.

RAJEUNISSEMENT DES « CADRES »

Ce « super-show 1985 », présenté avec brio par Régis Ovion, constitua en quelque sorte celui de la transition. En effet, les deux-tiers de l'effectif des majorettes ont changé par rapport à l'an passé. Les « Demoiselles » ont depuis juillet dernier un nouveau capitaine, en la personne de Mlle Muriel Janssen, secondée dans sa tâche par Mlle Nathalie Desaeagher.

Le Jazz-Group a, lui aussi, subi une cure de rajeunissement. Rappelons que ce dernier est constitué des membres de la Batterie municipale scolaire renforcée de quelques musiciens aux talents confirmés, à l'image de MM. Philippe Damman, chef adjoint ; Jean-Yves Senzier, vice-président de la B.M.S. ; Pierre Vanhoutte, Thierry Bartolomeus, qui constituent à eux quatre le pupitre trombone ; ou encore Laurent Declerck qui vient à nouveau de s'illustrer, à Paris, dans un concours d'accordéons d'importance nationale.

A leurs côtés de nombreux « jeunots » ne comptent, pour certains, que trois à quatre années de pratique musicale. Les « cadres » étant absents pour cause de Service National, ou parce qu'ils ont dépassé la limite d'âge (20 ans), leurs benjamins ont donc été lancés dans le bain et subi leur baptême du feu. Parmi eux citons Yannick Declerck, Patrice Dehaese, Stéphane Dequecker et Sylvain Vernier, qui effectuaient leurs débuts au clairon, ou encore Tchinn Tchinn Tchang à l'orgue, une jeune Cambodgienne qui vit en France depuis cinq ans et a rejoint la B.M.S. voici un mois.

UN PROGRAMME AMBITIEUX

On mesure tout le travail accompli par M. Ernest Vermet, directeur et par les professeurs, MM. Jean-Claude Lelong (flûte), Edmond Declerck (cor) et Daniel Duvié (hautbois), quand on sait que la deuxième partie du « show », qui en comportait trois, était constituée d'œuvres de Duke Ellington, Cole Porter, Georges Ellington, œuvres truffées de chausse-trapes qui rebuteraient plus d'un musicien confirmé.

Et, nous pouvons l'attester, les membres du Jazz-Group s'en sortirent à leur avantage. Lors du dernier entracte, M. Vermet éprouvait à juste raison une légitime fierté. N'avait-il pas une fois de plus gagné son pari ; et il nous déclarait : « Cette formation est probablement unique en France... ».

Quel personnage ! Tout a été dit ou écrit sur lui, sur l'art qu'il a de transmettre son art, la foi qui l'habite. Avec lui, on en a eu une nouvelle preuve dimanche, la musique devient fête ; il faut le voir diriger sa formation. Visiblement le courant passe avec ses musiciens, le respect et la confiance sont mutuels.

Cmf



A tel point qu'il n'hésite pas, durant le « show », à abandonner la direction quelques instants pour esquisser un pas de danse ou saluer la performance d'une majorette qui vient de lancer son twirling-baton sous les cintres et le rattraper impeccablement.

Pour mener à bien cette énorme machine qui comprend le spectacle, mais aussi la B.M.S. et le Jazz-Group, M. Vermet est entouré d'une équipe légère constituée des sept membres du comité et de leurs épouses.

LA GRACE ET LE CHARME

Mme Vermet, qui est présidente de la B.M.S. et des « Demoiselles », a mis au

point, avec l'aide de Mlle Annie Panne, maîtresse de ballets, un véritable spectacle chorégraphique pour illustrer les différents morceaux musicaux.

Il faut saluer, ici, l'évolution qui a mené, au fil des ans, les majorettes de Saint-Pol du show de majorettes typique au spectacle de ballets. Les costumes confectionnés par Mmes Vermet, Veraheghen et Develder ajoutaient encore, dimanche dernier, à la magie du spectacle.

Les demoiselles ne chôment pas. Ainsi, au cours de la troisième partie consacrée au voyage à travers le monde, elles changèrent neuf fois de costumes, pas moins. Certains étaient réellement magnifiques. Nous pensons plus particulièrement aux tenues illustrant le morceau intitulé « Danse, Danse », ou encore le « Saint Louis Blues » et les « Airs de Russie ».

Le pari était de taille : tenir le public en haleine, durant près de trois heures, avec un répertoire constitué essentiellement de musiques de jazz. Il fut gagné. Jamais, à aucun moment, ce ne fut ennuyeux.

M. Tirmarche, à l'issue du spectacle devait d'ailleurs souligner le travail accompli : des mois de répétitions, de tâches obscures et souvent répétitives, pour présenter un produit fini de qualité.

Et joignant le geste à la parole, avec M. Vanbaelinghem, adjoint, il remit des gerbes de fleurs à cinq des protagonistes de cette matinée musicale : Mmes Vermet, Annie Panne ; MM. Vermet, Damman et Ovon.

Quant aux majorettes, elles offrirent un cadeau à leur maîtresse de ballet qui fêtait son anniversaire.

5.500 enveloppes surprise furent vendues au cours du premier entracte au profit de la B.M.S. Le premier prix, un voyage de huit jours aux Baléares, revint à l'ancien capitaine des majorettes, Mlle Sylvie Sinaeve, qui demeure 42, rue Pasteur.

Mmes Vershaeve, directrice et Decock, responsable locale de l'O.C.C.A.J. lui remirent le billet.

Quant au téléviseur portable, offert par Avenir Burotic Equipement de Dunkerque, il fut emporté par Mlle Brigitte Veriepe, au 81, résidence Paul-Eluard.

Le téléviseur offert par l'agence du Crédit Lyonnais n'a pas trouvé preneur. Un spectateur distrait sans doute, à moins que ce ne fut un auditeur totalement sous le charme.

Guy LEVIFVE.

Pas-de-Calais

ARRAS

Union musicale des cheminots

L'U.M.C.A. fondée en 1923, dont le Président actuel est M. Henri Mafrans, se compose de 91 Membres actifs dont 38 élèves. Son Directeur, M. Defurne, assure chaque mercredi les répétitions ainsi que l'enseignement aux élèves fréquentant l'école de musique. M. Fruchart dirige.

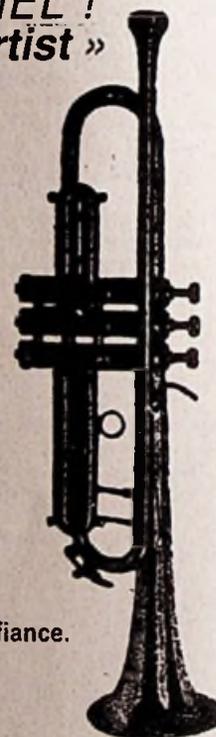
CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNEL !
PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

| | CUIVRE | ARGENTE |
|--|---------------|---------|
| TROMPETTE, en ut et si b | 885 | 1.165 |
| CORNET, si b | 1.060 | 1.400 |
| BUGLE, si b | 1.235 | 1.570 |
| ALTO, mi b | 1.790 | 2.410 |
| BARYTON, si b | 2.440 | 3.260 |
| BASSE, si b à 4 pistons | 3.410 | 4.565 |
| SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable | 10.100 | 12.800 |
| TROMBONE, à coulisse | 1.210 | 1.490 |
| TROMBONE, à pistons | 3.800 | 4.940 |
| | LAQUES OR | |
| | CLES CHROMEES | |
| SAXO SOPRANO, si b | 4.185 | |
| SAXO ALTO, mi b | 4.185 | |
| SAXO TENOR, si b | 4.735 | |
| SAXO BARYTON, mi b | 8.400 | |
| CLARINETTE, si b super ébène | 1.950 | |
| GRANDE-FLUTE, argentée plateaux pleins | 1.990 | |

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie - LYON - Tél. : (7) 828-44-22
 ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
 CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE



au sein de cette harmonie, la fanfare qui a été installée depuis quelques années.

1984 était une année musicale sans précédent puisqu'en 7 mois d'activités (vacances décomptées), notre harmonie a exécuté 26 concerts dont 15 gratuits. Cet effort a eu pour couronnement notre séjour dans le Cantal, du 26 août au 2 septembre.

Fidèle à notre principe, consistant à donner à nos musiciens, la possibilité de contacts qui ne sont pas toujours possibles pendant les répétitions, nous avons organisé ce voyage grâce à nos possibilités budgétaires et à la participation de chacun.

Durant ce séjour musical, des répétitions quotidiennes ont pu améliorer le répertoire. Nos relations avec les Comités des Fêtes nous ont permis de donner des concerts à Ydes-Vendes et Mauriac, très appréciés de la population locale. Nous envisageons l'achat de nouveaux instruments de musique et de costumes.

Ainsi l'U.M.C.A. reprendra un nouvel essor, grâce au dynamisme du Conseil d'Administration.

Normandie

Calvados

TROUVILLE

Le dimanche 16 décembre 1984, à 16 heures, l'Ensemble Vocal de Trouville, dirigé par Marguerite Rioult, a donné son concert de Noël comme chaque année à l'Eglise de Notre Dame des Victoires.

Le Président de l'Ensemble Vocal, Pierre Searle, a remercié chaleureusement l'Ensemble Vocal de Périers, dirigé par Louïsette Croix et l'ensemble vocal de Courseulles, dirigé par Marguerite Rioult, qui ont bien voulu prêter leur concours dans cette veillée de Noël.

Marie-Pierre Cochereau, harpiste de grand talent, élève de Lily Laskine, depuis sa tendre enfance et actuellement soliste à l'Orchestre de Monte-Carlo et professeur au conservatoire National de Bobigny, s'est également produite en soliste dans ce concert en interprétant la sonate de Giovanni Pescetti et en accompagnant l'ensemble vocal de Périers dans l'exécution de A Ceremony of Carols de Benjamin Britten.

Rompant avec le passé, le programme a été uniquement composé de chants chorals se rapportant à Noël, la harpe étant le seul instrument accompagnant les chœurs dans l'exécution de la Procession de Britten.

La première partie était composée de 12 Noëls traditionnels et populaires, exécutés par les ensembles vocaux de Courseulles-sur-Mer et de Trouville.

Dans la seconde partie, Marie-Pierre Cochereau en solo présente la Sonate de Giovanni Pescetti, en trois mouvements, interprétée avec une extrême finesse.

La prestation de l'ensemble vocal de Périers se composait de :

1. Trois Prières à Saint-François-d'Assises de Poulenc.

2. A. Ceremony of Carols, de Benjamin Britten, exécuté magnifiquement et accompagné à la harpe par Marie-Pierre Cochereau.

Ont été admirées l'entrée et la sortie de la procession des femmes chantant l'« Hodie Christus » sous une forme grégorienne.

Enfin, les deux ensembles vocaux de Périers et de Trouville ont interprété :

L'Alleluia extrait du Motet de Noël de H. Schütz. Heinrich Schütz a occupé une importante position dans l'Histoire de la Musique, étant le véritable précurseur de J.-S. Bach.

Angelus Ad Postores Ait, de J.-P. Sweelinck, La Musique Vocale de Sweelinck, synthèse des techniques du XVI^e siècle, force l'admiration.

Duo Seraphim, de Jakob Gallus, interprété en final et en double chœur par les deux ensembles vocaux.

Le double chœur en miroir a particulièrement impressionné l'auditoire et a été une conclusion d'une grande beauté pour ce concert de Noël de l'ensemble vocal de Trouville.

Cette association des trois chorales a été particulièrement bénéfique, tant pour les auditeurs que pour les exécutants, puisque le même concert a été présenté en soirée, ce même dimanche 16 décembre à Courseulles et le samedi 5 janvier 1985 à Périers.

L'AIGLE

ORNE

Sainte Cécile 1984

La fête de Sainte Cécile débutait, comme le veut la tradition à l'Aigle, par le concert qui réunissait toutes les sociétés à la Salle Municipale le 23 Novembre 1984.

L'Orchestre de l'Ecole de Musique, sous la direction de Jean Potier, commençait ce concert par une sélection de musiques de films ou de dessins animés :

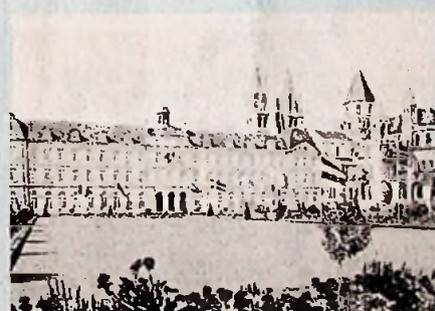
— « That's all folks » (arrangement Andrex Balent).

— « Baby Elephant Walk » (de Henry Mancini).

— Theme from « Superman » (de John Williams).

La Chorale Allegro, sous la direction de Jean Carbonell et sa filiale féminine Allegretta, sous la direction d'Evelyne Blanchard, prenaient le relais avec :

— « Din Di Rin Din » (anonyme).



Caen (Calvados)

— « Anachroniques et Saltimbanques » (Guy Béart).

— « Le long de la Volga ».

— « Soon I will be done » (harmonisation Etienne Daniel).

— « Adieu foulards » (harmonisation Jean Pagot).

— « Clara » (George Gershwin).

La Société Symphonique, sous la direction de Raymond Lapie, enchaînant avec :

— « Blue Tango » (de Leroy Anderson).

— « Entracte de la colombe » (Charles Gounod).

— « Femmes d'Espagne » (Francisco Tarrega).

— « Aimer, boire et chanter » (Johann Strauss).

Enfin la première partie se terminait par un morceau d'ensemble regroupant musiciens et choristes dans « O Fortuna » extrait de Carmina Burana de Carl Orff.

Après l'entracte, le concert reprenait avec les Musiciens Aiglons de Jenny Fouché qui jouaient :

— « Charly James » (de Basile).

— « Les yeux noirs » (célèbre tzigane).

L'orchestre de jazz, sous la direction de Jean Potier, interprétait :

— « Satin Doll » (de Duke Ellington).

— « Georgia on my mind » (Hoagy Carmichael).

— « Moonlight Serenade » (Glenn Miller).

— « Poki Blues » (Pierre Drevet).

Et l'harmonie municipale, sous la direction de Jean Potier, terminait brillamment ce concert avec :

— « Défilé d'Aïda » (de Verdi), arrangement Philibert.

— « Exodus » (d'Ernest Gold).

— « Caravan » (Duke Ellington).

— « Tribute to Louis Armstrong » (arrangement J. Edmonson).

— « Modern Story » (de J.A. Daigneux).

Le dimanche, l'Harmonie, la Symphonie et la Chorale se réunissaient à l'Eglise Saint-Martin pour animer en musique la messe de Sainte-Cécile. Les deux Sociétés musicales punctuaient l'office de morceaux de circonstances, tandis que la chorale rehaussait la partie liturgique de ses chants.

L'Harmonie Municipale, après un défilé en ville, conduisait les musiciens au Café de l'Europe où, traditionnellement chaque année, le propriétaire offre l'apéritif à toutes les sociétés musicales de la Ville.

Puis un succulent repas au Bois de la Pierre réunissait une centaine de convives pour terminer dans la joie ces sympathiques manifestations de la Sainte-Cécile.

Picardie

Aisne

Allocution prononcée par le Président de l'Aisne à l'enterrement de Gabriel Locqueneux.

Cher Monsieur Gabriel Locqueneux,

C'est au début de 1949 que j'ai fait votre connaissance et pendant ces trente-

Cmf

Promenade à travers nos régions

cinq années, j'ai pu apprécier l'éducateur et l'homme sincère que vous avez été.

Je ne veux pas m'étendre sur vos différents mérites, mérites faiblement récompensés par les ordres et les médailles qui vous ont été décernés.

Nous avons eu également le privilège de vous compter parmi les membres du bureau de notre fédération départementale.

Mon rôle se bornera à exprimer au nom de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, la gratitude que ses membres vous témoignent pour l'exemple que vous avez donné et à vous apporter, avec émotion, l'Adieu de ceux qui vous ont connu et le témoignage de leur profond respect.

*Le Président
des Sociétés Musicales de l'Aisne
Roger THIRAUT.*

Somme

Assemblée générale du 18 novembre 1984

L'Assemblée Générale de la F.M.S. s'est tenue le 18 novembre 1984 au C.S.C. Guynemer à Amiens.

Tous les Membres du Conseil étaient présents, sauf M. Saint-Germain, absent pour raison de santé.

On remarquait également au bureau la présence de Mlle Christine Dogny, déléguée régionale de la Musique auprès des Affaires Culturelles, ainsi que celle de M. Moisson, Sénateur-Maire de Doullens, et de M. Debuiche, Président de l'Harmonie Doullens-Barly.

Le Président Charles Jay ouvre la séance à 9 h 25, après avoir adressé ses paroles de bienvenue aux participants. Il donne immédiatement la parole au Secrétaire Général Brisse pour la lecture du rapport moral.

Après un hommage aux disparus (1983-1984) et la minute de recueillement, il évoque tour à tour :

— les charges administratives relevant du Secrétariat ;

— les réflexions sur les structures administratives souhaitées des Sociétés.

M. Brisse s'étend particulièrement sur les fonctions qui, à ses yeux, incombent aux différents rouages des Sociétés Musicales (Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorier, Secrétaire Général, mais aussi le Directeur).

Il décrit ce que sont ses fonctions au sein de la Fédération.

Ensuite, il fait une sorte de synthèse des activités des différentes Commissions signalant au passage des points importants (par exemple : l'éducation et les réformes dans l'enseignement de la Musique, le concours festival, « le Musicien picard », classement des Sociétés, Création et Vie des Sociétés chorales et des batteries-fanfares, les distinctions honorifiques).

Il attire particulièrement l'attention de l'assistance sur le chapitre qu'il a intitulé Ecoles et Disciplines : considérations sur l'enseignement de certains instruments pratiquement délaissés mais aussi constatations amères sur le peu d'empressement des jeunes à venir écouter de grandes formations (exemple : concert de la Musique de la Garde Républicaine).

M. Brisse termine son exposé par des considérations générales sur le stage, la Fédération Régionale qui est née récemment, l'action de la Fédération auprès du Conseil Général, et les activités du Conseil Fédéral.

Il rend un vibrant hommage au Maître Ch. Jay pour ses nombreuses et efficaces activités dans notre département, dans la Région Picardie et dans la France entière.

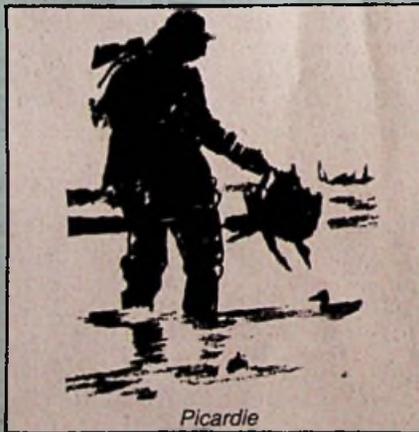
Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à M. Pourchelle pour la lecture du rapport financier.

M. Pourchelle donne la situation de la trésorerie au 30 septembre 1984. D'autre part, chaque participant a reçu, à l'entrée de l'Assemblée Générale, le bilan financier détaillé et chiffré, ce qui permet de bien saisir les différentes rubriques (en valeurs absolues et relatives). M. Pourchelle craint, compte tenu de l'état de la trésorerie, une réduction des activités fédérales jusqu'au début du mois d'avril, date de renouvellement de la subvention du Conseil Général. Il explicite ensuite la cotisation annuelle.

Les Commissaires aux comptes donnent quitus au Trésorier et lui adressent de vives félicitations pour la tenue et la rigueur de sa comptabilité.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité. 9 h 55 : le Vice-Président, docteur Courtis, prend la parole au sujet du renouvellement partiel du Conseil Fédéral : six Membres sortants sont candidats aux six sièges à pourvoir.



Picardie

A 10 h 15, le scrutin est clos.

Le dépouillement donnera ultérieurement les résultats suivants :

Inscrits : 160. Votants : 97. Blanc ou nul : 1. Suffrages exprimés : 96.

Ont obtenu :

M. Brisse : 95 voix ;

M. Cailleux : 94 voix ;

M. Get : 93 voix ;

M. Morval : 93 voix ;

M. Savary : 94 voix ;

M. Trigaux : 92 voix.

Tous les candidats sont réélus.

M. Savary prend la parole immédiatement après la clôture du scrutin. Il fait part de sa satisfaction pour l'activité de sa Commission (classement des Sociétés) : 9 Sociétés ont sollicité leur classement. De plus, 5 d'entre elles ont participé au Concours de Doullens.

M. Savary précise bien l'esprit dans lequel s'effectue la hiérarchie des Sociétés et le but de ce classement. Recherche de l'esprit d'émulation plus que celui de compétition. Il rassure les directeurs quant au déroulement des épreuves. Les membres du Jury ne sont, en aucune sorte, des croque-mitaines.

C'est à M. Betourne qu'incombait la charge de nous faire revivre les heures fastueuses du Concours Festival de Doullens.

Dans un raccourci saisissant, il sut nous replonger dans l'atmosphère des festivités Doullennaises du 21 juin 1984, date marquant l'apothéose d'une semaine consacrée à la Musique et placées sous l'égide de la Municipalité de Doullens.

M. Gouverneur, responsable de la Commission Education, succède au micro à M. Betourne pour son exposé.

Discours essentiellement technique où sont, tour à tour, analysés les résultats des concours et examens 1984, les méthodes pédagogiques et les dispositions à prendre pour les années futures en matière d'enseignement.

M. Gouverneur est heureux de rappeler les brillants résultats de jeunes musiciens de la Fédération aux Concours d'excellence et à l'obtention du Brevet Musical organisé par la C.M.F.

Il conclut son exposé par de chaleureux remerciements à tous ceux qui ont participé, à quelque titre que ce soit, au bon déroulement des examens fédéraux.

M. Michel Get tient à nous faire partager son enthousiasme en ce qui concerne le stage musical d'été.

Il dépeint avec ferveur les différentes occupations des participants pendant les onze jours du stage et, surtout, l'esprit, l'ambiance qui y régnaient.

Il rappelle les noms des responsables ayant animé ce stage sur les plans artistique et administratif. Il leur réitère ses remerciements.

Dès maintenant, il pense au stage 85 et fait un appel du pied auprès des « jeunes », mais aussi auprès des « moins jeunes », pour une participation toujours plus importante d'année en année.

M. Get inscrit en lettres d'or sur le fronton du stage, en forme de définition :

CONNAÎTRE, INSTRUIRE et TRANSMETTRE.

Il revenait à M. Cardon, responsable de la Commission Information, de parler.

Son exposé prend plutôt l'aspect d'un souhait que d'un compte rendu.

Il rappelle à l'Assemblée ce que, à ses yeux et à ceux de tous les Conseillers, devrait être le journal « Le Musicien Picard ».

Il regrette profondément le caractère univoque de l'information, toujours dans le sens Fédération-Sociétés.

Il insiste beaucoup pour que l'information soit établie dans les deux sens. Il n'hésite pas, d'autre part, à donner des exemples d'informations qui seraient susceptibles d'intéresser des membres de sociétés distantes ayant des liens d'amitié ou d'intérêt commun, tout en enrichissant l'information générale.

C'est au Docteur Courtis, Vice-Président, que revenait l'honneur d'être le dernier orateur avant les conclusions du Président.

C'est dans une forme concise et dans un style alerte, qu'il nous fit revivre, pour nous, Conseillers, les heures du séminaire d'Allery, et qu'il résume les travaux réalisés ce jour-là, pour les membres de l'Assemblée Générale.

Il réussit ce tour de force de mettre en exergue, en quelques phrases bien senties, les résultats, voire les conclusions auxquels nous étions arrivés au soir de ce colloque.

Très certainement que l'initiative de cette rencontre due à notre Vice-Président, a été appréciée par l'Assemblée.

Le Président Ch. Jay prend la parole pour remercier tous les Conseillers et les responsables des Commissions.

S'adressant ensuite à l'Assemblée Générale tout entière, il définit la Fédération comme étant « l'affaire de tous ». En ce qui concerne le Conseil, il propose une devise : « conviction, foi, courage », qualités qui doivent se reconnaître en chacun de nous.

Ensuite, il insiste avec vigueur, sur les modifications d'ordre pédagogique et relatives au solfège. Il se présente comme un adepte convaincu de la nouvelle méthode. Il en dit les raisons et croit devoir justifier son point de vue.

Il donne des conseils d'ordre matériel et pécuniaire pour la réalisation de cet enseignement dans les petites communes aux ressources modestes.

D'autre part, le Président rappelle la finalité du stage musical d'été : tous sont concernés, il n'y a pas de limite d'âge, bien au contraire, de même qu'il n'y a pas d'examens d'entrée, ni de niveaux transcendants de connaissances exigées.

A son tour, il fait appel à tous les membres des Sociétés pour la circulation de l'information (dans les deux sens) et, tout particulièrement, aux Présidents et Directeurs de Sociétés détenteurs d'événements musicaux d'intérêt général ou local. Nous devons laisser aux générations à venir les traces de nos activités. Ils auront en leur temps les mêmes satisfactions que

nous ressentons lorsque nous parcourons de vieux numéros du « Musicien Picard ».

Après des informations relatives à la Fédération Régionale de Picardie et à la C.M.F., M. Jay remercie chaleureusement les Membre du Conseil d'Administration pour leur dévouement à la cause de la Musique en y associant les collaboratrices du Secrétariat permanent.

Pour terminer, il souhaite à tous les participants une bonne année musicale et de joyeuses fêtes de sainte Cécile.

Avant le discours du Président, M. Pourchelle, en l'absence de M. Saint-Germain, excusé, responsable de la Commission « distinction honorifique », était intervenu brièvement pour la lecture d'une lettre de ce responsable.

M. Saint-Germain manifeste ses regrets de ne pouvoir être parmi nous. Il félicite chaudement les décorés et rappelle les conditions d'attribution des récompenses fédérales et confédérales, et illustre ces conditions par un exemple concret.

Il charge les Présidents et Directeurs de Sociétés, lors de la remise des distinctions de transmettre les félicitations de la Fédération Musicale de la Somme aux bénéficiaires.

M. Ch. Jay reprend la parole pour, suivant sa déclaration, accomplir un geste agréable : celui de remettre la médaille de la Fédération en reconnaissance des services rendus à l'Art Musical à MM. Mossion, Sénateur-Maire de Doullens et M. Debuiche, Président de l'Harmonie Doullens-Barly, pour l'organisation parfaite du concours-festival de Doullens (1984).

M. Mossion, en son nom et en celui de M. Debuiche, remercie vivement la Fédération et son Président pour l'honneur qui leur est fait. Il se félicite des heureuses relations qui ont toujours existé entre la Municipalité de Doullens et la Fédération. Il dit toute son admiration pour le sérieux de nos travaux, de ses initiatives, et ses réalisations. Je cite : « Je crois que peu de Fédérations départementales peuvent s'enorgueillir d'un travail de cette qualité. »

4^e STAGE D'INTERPRETATION DE MUSIQUE RUSSE ET SOVIETIQUE POUR CORDES ET QUATUORS A CORDES

VIOLON - ALTO - VIOLONCELLE
MUSIQUE DE CHAMBRE

du 15 au 28 juillet 1985 à SARLAT (Dordogne)

sous la direction de
PROFESSEURS DU CONSERVATOIRE SUPERIEUR
TCHAIKOVSKI DE MOSCOU

- Cours journaliers avec accompagnateur piano.
- Animation et concert de fin de stage.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Association France-U.r.s.s.
61, rue Boissière
75116 Paris
Tél. : (1) 501.59.00

F.N.A.P.E.C.
La Colombière
69370 Saint-Didier-au-Mont d'Or

Cmf



Il dit toute sa sollicitude pour la Musique en général et pour notre Fédération en particulier. Il déclare suivre avec beaucoup d'attention, au Conseil Général, nos demandes de subventions. Dans son allocution M. Mossion n'oublie pas les écoles de musique, pépinières de musiciens, auxquelles il adresse de chaleureux encouragements.

La première partie de l'Assemblée Générale se termine par l'audition d'un quatuor de cors d'harmonie placé sous la direction d'Eric Brisse, fils de notre Secrétaire Général.

Un programme éclectique exécuté par des artistes de haut talent fut très applaudi (le programme s'étendait de la musique religieuse à 4 voix à la Marche de Radetzky en passant par un Air de Chasse et des danses en style fugué).

Les concertistes reçurent les vives félicitations et les remerciements de M^e Jay.

Ainsi prenait fin la première partie de l'Assemblée Générale.

Les travaux sont repris à 15 h 35.

Les différents responsables de Commission répondent publiquement aux différentes questions posées oralement par les participants après des agapes prises en commun.

Citons les réponses aux principales questions :

a) Il n'y a pas, à la date d'aujourd'hui, de Ville candidate au concours, voire festival, pour l'année 1985.

b) Liste des morceaux imposés pour certaines formations (batterie-fanfare, batterie de marche, orchestre symphonique).

La C.M.F. a fait ou fera paraître ces listes, pour l'année 1985, en temps utile.

c) Plusieurs anniversaires (centenaires), cette année.

Proyat 12 mai 1985. Ault 2 juin 1985.

d) L'Harmonie d'Ailly-sur-Noye aurait touché directement une subvention du Conseil Général de la Somme. Le bureau vérifiera cette information.

e) L'Assemblée Générale de la Fédération Musicale de la Somme : 17 Novembre 1985 au C.S.C. Guynemer Amiens.

f) Condition d'attribution de la plaquette du cinquanteenaire et du centenaire des Sociétés.

g) Circulaires adressées à toutes les Sociétés en ce qui concerne les conditions

d'attribution des distinctions honorifiques, date limite du dépôt des demandes.

h) Classement de différentes Sociétés (réalisé, en cours et à venir)

— Orchestre juniors, pas de classement.

— Invitation pressante, à tous, de se faire classer ou reclasser (nécessité, importance, raisons).

i) Invitation à l'information réciproque Fédération-Sociétés. Toute insertion dans le journal le Musicien Picard est gratuite.

j) Date des examens de la Fédération.

Application du nouveau programme. Les épreuves tiendront compte de la période transitoire décidée.

Diplômes pour les 1^{er} et 2^e mentions, livret pour les autres.

— Liste des épreuves imposées pour les instruments des années précédentes reste valable.

— Impossibilité de fournir de la documentation aux écoles en vue du recyclage des professeurs.

— Possibilités d'examen de solfège pour les adultes (mêmes épreuves que les autres candidats).

M. Ch. Jay remercie les membres de l'Assemblée de leur participation et de la pertinence de leurs questions.

Il leur souhaite de rentrer paisiblement dans leur résidence et les invite à nous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine.

Le Président Jay clôt les travaux de l'Assemblée Générale 1984.

Il revenait à l'orchestre du stage sous la haute direction de notre affectionné collègue Michel Get d'assurer l'audition finale.

Il va sans dire que ce concert débuta par l'hymne du stage de Ch. Jay.

Puis l'auditoire put apprécier :

— un menuet d'une symphonie londonienne de Haydn.

— Le final de l'Oiseau de feu de Stravinsky (Mort de l'Oiseau).

— Prélude de la Traviata de Verdi.

— La Marche au supplice de la Symphonie Fantastique d'Hector Berlioz.

On mit à profit les moments de silence entre deux exécutions pour procéder à la remise de récompenses aux élèves particulièrement méritants (de E1 à Supérieur).

Le prix de Fondation : Fédération de la Somme et Ch. Jay furent remis à deux élèves. Prix d'excellence aux concours parisiens de la C.M.F.

Egalement furent décernées les décorations Fédérales et Confédérales à de vieux serveurs de la Musique et à un Directeur pour 25 années de service.

Tous reçurent les compliments d'usage de la part du Président.

L'Assemblée Générale ne pouvait se terminer définitivement que sur les accords de l'Hymne du Stage.

Le Secrétaire de séance
G. FAUQUET

Provence-Côte d'Azur

Bouches-du-Rhône

SAINT-REMY-DE-PROVENCE

La Lyre souffle les bougies :
80 ans de musique pour Pierre Tourville.

Samedi 10 mars, jour de son 80^e anniversaire, Pierre Tourville a été très chaleureusement fêté par ses amis musiciens et par la municipalité.

C'est en son honneur, en effet, qu'un grand concert était donné dans la salle Jean-Macé.

Avant qu'il ne débute, M. Henri Richaud, Maire et Conseiller Général, a rappelé les origines de la Lyre Saint Rémoise créée en 1912 et le rôle de Pierre Tourville qui su l'animer pendant de longues années tout en enseignant le solfège ou en donnant des cours de violon.

Lui remettant fleurs et cadeaux, le Maire devait aussi rendre hommage à M. Dumas qui, malgré son âge, occupe toujours son pupitre et dirige l'Echo des Alpilles.

Les deux musiciens ont grandement apprécié ce geste.

Aux noms de la Fédération départementale et de l'Union Régionale, MM. Chappe et Courtial ont aussi apporté à Pierre Tourville un témoignage de reconnaissance : diplômes et médailles en qualité de vétéran et chef d'harmonie.

Une médaille de vétéran était également remise à M. Joseph Barriol, de dévoué Président de la Lyre.



Pierre Tourville, décoré par le Président Chappel.

Sous la baguette de Jean-Jacques Dupuy, le concert débute par l'ouverture de Boieldieu « Le Nouveau Seigneur du Village » et se poursuit avec « Princesse Czardas », sélection de l'Opérette de Kalman.

Après quoi, M. Dupuy tend la baguette à M. Tourville qui, malgré l'émotion, ne peut faire moins que diriger « Vie d'artiste » et « Annen polka », de J. Strauss, dans un genre qu'il affectionne particulièrement, sous les applaudissements du public et des musiciens.

L'audition se termine par « Vieux Camarades », tout un symbole.

Un vin d'honneur a permis à tous de trinquer à la santé du Chef honoraire à qui nous adressons nos plus sincères compliments.

Le Président François Firmin nous a quittés



Nous ne verrons plus sa silhouette élancée s'activer au cours des stages et des examens.

Notre amis François nous a quittés le 4 novembre au soir après une courte maladie.

Né le 13 juillet 1908, exploitant agricole à Maillane, patrie de Frédéric Mistral, il

a partagé toute sa vie entre son travail et la musique qu'il servait et pratiquait avec amour.

Il était titulaire du grade d'Officier tant dans l'Ordre des Palmes Académiques que dans l'Ordre National de la Renaissance des Arts et des Lettres.

Il laisse sur les rangs de sa société musicale, l'une des plus vieilles de France, son fils Joseph, saxophoniste qui lui succède à la présidence, son petit-fils Jocelyn, clarinettiste, le plus jeune, Jean-François, mettant les bouchées doubles pour y venir rapidement à la trompette.

Tout le village était aux obsèques ainsi que de nombreuses personnalités.

La musique, avec à sa tête son Chef Ferdinand Lillamand, Adjoint au Maire, le Maire, M. Pitra lui-même à la clarinette, a accompagné son Président à sa dernière demeure, jouant des airs de circonstance.

Nous reproduisons ci-dessous l'allocation prononcée par M. Courtial, Président de l'Union Régionale, avant l'ensevelissement aux accents du Chant des Adieux.

- « La famille Firmin a perdu son Papou,
- « la Muso Maïanenco a perdu son Président et un musicien talentueux,
- « la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône a perdu son Vice-Président,
- « les Sociétés Musicales voisines ont perdu un musicien assidu et efficace,
- « les Associations Maillanaises ont perdu un membre éclairé et écouté,
- « les Maillanais ont perdu un ami.

« Cette Muso Maïanenco, dont il m'avait ouvert les portes et qu'il a réussi à me faire aimer, a toujours joué pour être à

la hauteur où il avait voulu la porter. Aujourd'hui, elle a vaillamment et brillamment rendu un dernier hommage à son Président, je l'en félicite.

La foule importante, qui assiste aux obsèques de François Firmin, démontre, à elle seule, tout l'attachement, toute l'estime dont était l'objet notre ami.

« Il n'y a pas d'attachement ni d'estime sans, en contrepartie, des qualités incontestablement reconnues.

« François en possédait beaucoup.

« Cordialité d'abord, il recevait toujours bien et avec plaisir, faisant profiter ses amis de ses produits, les invitant à sa table, ses connaissances étaient à leur disposition pour des services les plus divers.

« Animateur et organisateur infatigable, il s'occupait avec bonheur et dévouement de nombreuses Associations et présidait depuis 35 ans sa chère Muso Maïanenco dont il préparait déjà le 175^e anniversaire pour 1986. Nous nous entretenions souvent de ces festivités auxquelles il se proposait de donner un grandiose retentissement.

« Membre depuis 25 ans du Conseil d'Administrateur de la Fédération des Bouches-du-Rhône et Vice-Président depuis 12 ans, il était apprécié pour ses conseils judicieux et réfléchis.

« Soucieux de la sensibilité de chacun, il essayait toujours de ne pas blesser dans ses propos en ses actes et ne ménageait pas sa peine pour maintenir la bonne harmonie.

« Toujours près des jeunes qu'il aimait, il était chargé de l'intendance au cours de nos stages et abandonnait son exploitation pour se tenir en permanence auprès d'eux.

« Sa grande joie était de faire se produire cet Orchestre Junior à Saint-Rémy ou à Maillane comme vous vous en souvenez.

« Il avait, il y a quelques années, restructuré l'école de musique en vue d'assurer la survie de sa société et depuis, de nombreux jeunes instrumentistes ont pris place sur les rangs.

« Travailleur acharné, il a su sans cesse améliorer ses produits et faire prospérer ses biens.

« Dévoué aux siens, il a, dans des circonstances difficiles que vous connaissez, su sauvegarder l'honneur de sa famille, en assurer la subsistance et l'avenir.



Avignon (Vaucluse)

« Homme de devoir, il menait à bien toutes les tâches dont il acceptait la charge et n'avait pas besoin de rappel.

« Au cours des visites journalières que je lui faisais à l'hôpital, il n'oubliait personne et ne pensait qu'à son retour à Maillane poursuivre tout le labeur qu'il s'était assigné.

« Il y est aujourd'hui, pour toujours, et votre présence massive est le plus bel hommage que vous puissiez rendre à son désintéressement et son amour pour les autres.

« Même le ciel, après la nuit terrible que nous avons vécue, a permis au soleil de l'accompagner de ses rayons.

« De son coin de Paradis, il veillera sur vous et continuera à vous aider. »

Parmi la foule, nous avons reconnu M. Henri Richaud, Maire de Saint-Rémy-de-Provence et Conseiller Général des Bouches-du-Rhône ; M. Thiers, Président National des Clubs Taurins Ricard ; M. Vincent, Commandant la Brigade de Gendarmerie de Saint-Rémy ; M. Joseph Chappe, Président de la Fédération des Bouches-du-Rhône, entouré de MM. Latil, Gay, Bianchi, Puget, membres du Conseil d'Administration.

Hautes-Alpes

LARAGNE

Laragne, petite localité des Alpes-du-Sud, aux portes de la Provence, fêtera, les 28 et 29 juin 1985, le Centenaire de sa Musique Municipale (Harmonie et Batterie).

A cette occasion, aura lieu un Festival de Musique départemental, et, se déroulant durant deux semaines, le stage « Junior » organisé par la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône.

Les Sociétés d'autres régions de France, qui décideraient de leur voyage annuel à ces dates, peuvent être accueillies amicalement (repas offerts, éventuellement : hébergement).

Ecrire à M. Auguste Truphème, Président de l'Harmonie Municipale, place des Aires, 05300 Laragne.

Toutes musiques dehors pour le Festival d'Embrun, les 8, 9, 10 et 11 juin 1984.

Embrun, charmante localité, à mi-chemin entre Gap et Briançon, blottie dans un écrin de montagnes altières, peut s'enorgueillir d'avoir parfaitement réussi le 8^e Festival des Musiques des Hautes-Alpes.

Accrochée à son roc, elle surplombe, du haut de ses 870 mètres, les méandres de la Durance et, par sa position géographique, jouit d'un climat méditerranéen où il fait bon vivre été comme hiver.

C'est également une ville débordante d'activité qui connaît toute l'année une animation intense.

Pendant 4 jours, portée par la population, elle a vibré aux accords de 15 musiques au groupes musicaux représentant 800 musiciens venus, non seulement des Hautes-Alpes, mais aussi d'Italie, d'Allemagne et d'Auvergne. Ce festival coïnci-

Emf



Promenade
à travers
nos régions

dait en effet avec les festivités du jumelage des villes de BorgoFrance (Italie), Zell (Allemagne) avec Embrun.

Le coup d'envoi a été donné vendredi 8, en soirée, par un spectacle dans la rue avec des musiques locales précédées des majorettes et de la reine d'Embrun, suivi d'un concert de jazz.

Samedi 9, après-midi, la musique de Veynes animait à nouveau la rue avec les majorettes d'Embrun.

A 20 h 30, la cathédrale accueillait la foule des grands jours pour un grand concert donné par 3 formations jouant successivement. Celle de Briançon, les Ensembles Musicaux des Alpes (E.M.A.) et le Stadt Muzik de Zell. Le grand bal qui suivait sous chapiteau avec l'Orchestre « Belle Epoque » a, lui aussi, obtenu un gros succès.

Dimanche 9, temps fort de ce festival, Embrun a vécu une journée de musique « non-stop » dont le ton a été donné dès 9 h 30 par un défilé en ville avec la prestigieuse musique italienne de Brossasco.

Après quoi les musiques éclataient dans les localités du canton pour donner des aubades qui ont mis en effervescence les villages.

A 11 heures, ce fut l'instant de recueillement où, dans la cathédrale, les jeunes musiciens de l'école municipale d'Embrun



La Musique italienne de Brossasco.



La Musique Municipale d'Embrun.

participaient brillamment à l'office religieux. La sortie de la messe était saluée par la musique municipale de Gap.

En ouverture de la cérémonie de jumelage entre Zell, BorgoFrance avec Embrun, la musique « Les Enfants de Brioude » (Haute-Loire), classée en division d'excellence, faisait admirer sa grande valeur.

Sur le podium, faisant face à ces 4 musiques, avaient pris place les 3 « bourgmestres » ; MM. Leuderer (Zelle), Dario Almenett (Borgofranco) et Alexandre Didier pour les cérémonies protocolaires.

Ils étaient accompagnés de MM. Armengaud, Délégué Régional à la musique ; Maurice Adam, Vice-Président de la C.M.F. ; Paul Courtial, Président de l'Union Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Joseph Chappe, Président de la Fédération des Bouches-du-Rhône, et Noël Marcellin, Président de la Fédération des Hautes-Alpes et de la municipale d'Embrun. Après les discours d'usage, chaque musique jouait l'hymne de son pays sous les applaudissements d'une foule de plus en plus dense.

Grâce à une organisation parfaite, le repas champêtre d'un millier de personnes était pris au plan d'eau dans un ordre impeccable pendant que le groupe « Reflux » de Gap distillait des airs d'autrefois.

A 16 heures, ce fut le grand défilé en ville des 11 formations suivi d'un concert de chacune d'elles dans le parc public, présenté par Robert Ytier, de FR3 Provence.

Les morceaux « Marche de Faust », « The Way In » et « Les Dragons de Noailles » terminaient ce spectacle haut en couleur pour un public enthousiaste qui en réclamera certainement.

MM. Didier, Courtial et Marcellin recevaient ensuite toutes les sociétés dans la salle des fêtes pour le vin d'honneur de l'amitié et la remise des médailles souvenirs.

Ça n'était cependant pas terminé. A 20 h 30 commençait sous chapiteau la soirée « Forêt Noire » animée de façon magistrale par l'Orchestre du Carnaval de Zell, le sympathique « Little Luky Band ».

La journée du lundi 11 était réservée aux rencontres entre les musiques jumelles à Crévoux et il y eu une belle ambiance, croyez-le !

Nous voudrions souligner le parfait ordonnancement de ces manifestations, la tenue exemplaire de tous les musiciens récompensés par un succès artistique et populaire rarement égalé.

Cette réussite est l'œuvre d'une ville entière.

Il faut savoir, en effet, que l'affiche de ce festival est issue d'un concours organisé dans les écoles.

La semaine précédente a eu lieu un concours de cuisine dont les prix ont été remis au cours de la soirée de samedi.

D'autre part, l'Association des Commerçants avait tenu à participer en décorant les vitrines d'une façon originale sur le thème de la musique durant toutes les festivités et même au-delà puisque le Ministère de la Culture a pris l'initiative de dépêcher un jury sur place pour, lui aussi, récompenser cette heureuse décision.

Bravo donc le Président Marcellin, soutenu efficacement par toute une équipe homogène et pleine d'entrain qui, avec l'aide de la municipalité, a réussi ce merveilleux festival qui fera date.

Indiquez-nous avec précision votre code postal.

Si votre ville dépend pour le code d'une autre localité, veuillez nous l'indiquer clairement.

Le Service des Abonnements



Mise en place pour les morceaux d'ensemble. Un pupitre de trombones international.

Var

CABASSE

Cabasse ? Vous connaissez ? Un charmant village (moins de 1.000 âmes) situé aux confins du Haut-Var. Pourquoi citer Cabasse ?

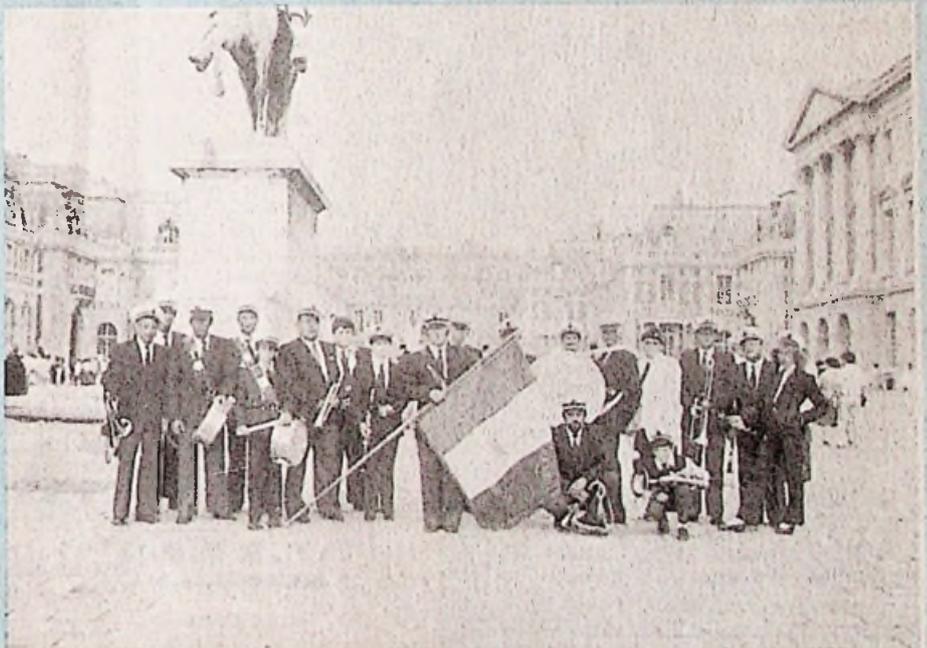
Cette localité possède une Société Musicale qui « fait corps » avec elle. Une trentaine de membres actifs (ô ! combien...) que préside, que « porte » littéralement, devrions-nous dire, un Président hors du commun : Antoine Loggiaco, organisateur infatigable, pourvoyeur de subsides à cette petite phalange, sollicité de toutes parts, dans le Var et... ailleurs.

Le Président avait fait le pari de faire « monter » sa Société à Paris. Promesse tenue, et membres actifs et supporters se

retrouvaient dans la Capitale pour un périple de 3 jours (4, 5 et 6 août 1984). Hôtels, restaurants, tout était programmé ! Visite de monuments de Paris, le Château de Versailles et son parc (une Aubade imprévue), promenades en bateaux-mouches, visite de l'Hôtel de Ville et le soir : Les Folies Bergères pour les... couche-tard.

Sur le chemin du retour : visite du Château de Fontainebleau et enfin... un dernier arrêt à Chalon-sur-Saône pour le dîner et rentrée à Cabasse, tard dans la nuit.

Bravo à Cabasse d'avoir osé porter à Paris le renom inégalable de la « vraie musique des Amateurs ».



Cmf

Promenade
à travers
nos régions

Région parisienne

PARIS

Nécrologie

La Fédération Musicale de Paris a le regret de vous faire part du décès de son Secrétaire Général, M. Maurice Launay, décédé le 28 novembre 1984, à 74 ans.

M. Maurice Launay était un homme particulièrement dévoué et compétent. Il était Secrétaire Général de la Fédération Musicale de Paris depuis 17 ans, et nous avons tous apprécié le travail efficace et précis qu'il a effectué pendant ces longues années de secrétariat.

Il avait d'ailleurs de nombreuses autres occupations. Membre du Cercle Musical P.O., et de l'Harmonie La Renaissance, Sociétés dont il était le délégué à la Fédération Musicale de Paris ; il était correspondant du Jardin du Cheminot, Secrétaire de la Commission Nationale de Musique de l'U.A.I.C.F., s'occupait des retraités du 13^e arrondissement de Paris.

C'est un homme d'un dévouement exceptionnel qui vient de disparaître et qui laisse un grand vide derrière lui.

Seine-et-Marne

GRISY-SUISNES

L'assemblée générale du 21 octobre 1984

L'assemblée générale ordinaire de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne a tenu ses assises le dimanche 21 octobre 1984 à Grisy-Suisnes, en la salle du centre culturel de cette ville.

Sont présents les membres du Conseil d'administration suivants :

Secteur Lagny : M. Neuranter-Qu'Hen-Slobo.

Secteur Meaux : M. Quinchon-Frémeaux.

Secteur Melun : M. Lesaffre-Chatelain.

Secteur Fontainebleau : M. Lorin, Mme Lorin, M. Dantigny.

Secteur Provins : MM. Perathoner, Puydebois, Leclère.

Absente excusée : Mme Lesaffre. **Absent démissionnaire :** M. Magniez.

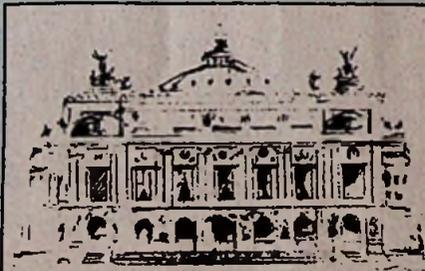
La séance est ouverte à 9 h 20 par le Président Neuranter qui remercie les représentants des sociétés pour leur pré-

sence et les organisateurs de Grisy-Suisnes qui veulent bien nous recevoir en ce jour dans leur superbe salle du Centre culturel. Il remercie également Mlle Hornus, Directrice de l'A.D.I.A.M. 77, ainsi que MM. Kirchem, Conseiller Général et Robert, Maire de Grisy, de leur présence parmi nous. Il remercie ensuite ses collaborateurs immédiats, M. Qu'Hen, Secrétaire Général et M. Frémeaux, Trésorier Général pour le travail qu'ils accomplissent au bénéfice de notre fédération, ainsi que les autres membres, Vice-Présidents et Conseillers de l'Administration. Il excuse Mme Chalumeau, qui ne pourra être parmi nous étant donné le 2^e anniversaire de la mort de notre ancien Président. M. Neuranter demande une minute de silence en souvenir de nos amis disparus pendant la saison 1983-1984. M. Neuranter passe ensuite la parole à M. Qu'Hen, Secrétaire Général, pour la lecture du Compte rendu d'activités.

M. Qu'Hen relate les réunions de travail du Conseil d'Administration qui se sont déroulées en cours de saison 83-84 à Nemours, à Meaux et à Champs. Les Comptes rendus de ces séances ont été transmis aux sociétés et écoles. Il relate aussi les contacts avec la Fédération Régionale d'Ile-de-France, avec Mlle Hornus, Directrice de l'A.D.I.A.M., ainsi que les entrevues avec les élus. M. Qu'Hen aborde la question des examens. Il est constaté une augmentation du nombre des élèves par rapport à 1983. Il signale les difficultés rencontrées en ce qui concerne les épreuves de batterie-fanfare. La question sera abordée en cours d'assemblée par M. Quinchon. Il remercie les organisateurs des trois mini-festivals de 1984 (Nanteuil-Meaux, Pontault-Combault et Souppes-sur-Loing). Ces festivals, en fait, peut coûteux, font la joie de vivre de 3 Villes. Les organisateurs furent plus ou moins chanceux en raison des caprices du temps.

En ce qui concerne la Fédération Régionale d'Ile-de-France, M. Qu'Hen souligne que parmi les représentants de la Seine-et-Marne (un est démissionnaire et un est décédé, MM. Magniez et Rivet). Il faudra donc procéder au cours de l'assemblée au remplacement de ces représentants.

De plus nous devons procéder également au remplacement de M. Dantigny au sein du Conseil d'administration de notre fédération. M. Dantigny demande son remplacement en raison de son état de santé et aspire au repos, ce qui est normal, exerçant au sein de la Fédération depuis de nombreuses années ; nous procéderons aussi au remplacement de M. Magniez, également démissionnaire pour raison de santé.



L'Opéra

M. Qu'Hen signale que nos sociétés ont participé à la fête de la musique le 21 juin.

Les adhésions de l'Ecole de musique de Coulommiers, de l'Harmonie de Mity-Mory, de la Clique Lorrézienne, de l'Ecole de Souppes-sur-Loing, de la Musique de Gouaix sont enregistrées et nous les remercions de nous faire confiance. Trois sociétés ou écoles sont en instance d'affiliation : A.D.A.C. de Chartrettes-Ecole de Thorigny et la Ferté-sous-Jouarre. Ce qui porterait l'effectif fédéral à 90 Sociétés.

M. Qu'Hen remercie les sociétés pour le travail qu'elles accomplissent au cours de la saison et fait remarquer que sans elles les 8 Mai, 14 Juillet, 11 Novembre, fêtes communales ne seraient pas ce qu'elles sont.

Il remercie l'assistance pour les bons rapports qu'il entretient avec elle, il remercie les membres du C.A., Mlle Hornus, M. Tusch, pour les services rendus à la fédération et il passe la parole à M. Frémeaux pour l'énoncé de la situation financière.

MM. Perrière et Montel, Commissaires aux Comptes, après lecture de leur rapport de contrôle, délivrent quitus à M. Frémeaux, Trésorier Général.

Nota : Les comptes de 1983 étaient déficitaires en raison de l'avance de fonds faite au concours de Meaux, de l'organisation du festival d'automne, les subventions ayant été perçues en 1984 augmentent de ce fait notre avoir. Les dépenses 1985 l'entameront sérieusement.

Présence des sociétés à l'assemblée :

Après pointage nous constatons que : 53 Sociétés sont présentes ; 15 sont représentées dans l'assemblée ; 3 sont actuellement en sommeil ; 16 sont absentes.

Sur nos 87 sociétés affiliées nous devons constater la non présence de 16 sociétés. Il apparaîtrait normal de prévenir ou de s'excuser de son absence. Le plus simple serait de se faire représenter. La non présence de ces sociétés est peut être due à ce que l'Assemblée Générale de l'Union Fédérale des Batteries-Fanfars de Seine-et-Marne avait lieu ce même dimanche. Il est aussi regrettable que ces assemblées aient leurs assises le même jour, ce qui aurait pu être évité étant donné que l'assemblée générale de notre fédération en 1983 avait lieu le Dimanche précédent celle de l'Union Fédérale des Batteries-Fanfars et qu'en plus, cette fédération en avait été avisée par une tierce personne présente parmi nous aujourd'hui. Nous avons le regret de signaler qu'en cas de subvention d'équipement nous serions dans l'obligation de servir en dernier les sociétés qui sembleraient se désintéresser du problème musical.

Union des Fédérations Musicales de l'Ile-de-France :

Depuis l'an dernier, et en vue de la décentralisation, nous sommes affiliés à l'U.F.M.I.D.F. Il reste bien entendu que nous conservons notre autonomie. Nous devons attendre, afin de connaître les résultats de cette fédération régionale, l'année 1985 qui verra cette décentralisation. C'est alors que les contacts s'effectueront avec la Direction Régionale de la musique et le Conseil Régional de l'Ile-de-France.

Buffet Crampon + Boosey & Hawkes

La plus grande
association
musicale du
siècle.



Cmf

Promenade à travers nos régions

Examens :

Le Président éprouve beaucoup de satisfaction en ce qui concerne les examens de 1984. Toutefois il est obligé de constater l'absentéisme de certains élèves, quelquefois 5 présents sur 25 inscrits dans certaines sociétés. Si cette situation persistait nous serions, dit-il, dans l'obligation de regrouper dans des centres les élèves de plusieurs sociétés afin de ne pas déranger un jury pour rien. Malgré les petits à côté, nous constatons tout de même la présence de 1.055 élèves aux épreuves de solfège et 860 en instrument, soit 1.915 élèves dans les deux disciplines. 150 élèves de plus qu'en 1983.

Il est regrettable de constater que les responsables de sociétés ne respectent pas toujours les dates d'inscription. Celle-ci est fixée chaque année le : 1^{er} février.

En ce qui concerne l'année 1985 la date des examens concernant les élèves subsistant les épreuves à partir d'E 2 (Instrument et Solfège), est fixée au 4 mai 1985, ceci en ce qui concerne les centres de Meaux et Provins (même jour).

M. Quinchon Denis est chargé de l'organisation du centre de Meaux et M. Perathoner Sanzio du centre de Provins.

Comme chaque année les épreuves au dessous de E2 seront passées dans les diverses sociétés.

Guitare, Accordéon, Piano :

La date des examens sera fixée ultérieurement. Les sociétés présentant des élèves dans ces disciplines seront avisées.

Instruments de Batterie-Fanfare :

Etant donné les difficultés rencontrées par le jury en 1984, il sera transmis aux sociétés une feuille explicative des épreuves, ceci par division, afin que soit normalisé pour tout le monde l'ensemble des épreuves.

Inscription :

Elle est toujours de 5 F par élève. Somme à envoyer par chèque à l'ordre de « Fédération Musicale de Seine-et-Marne », au moment de l'inscription, c'est-à-dire avant le 1^{er} janvier, à M. Qu'Hen, 17, rue Lucien-Gallét, à Chelles.

Epreuves de Solfège. Elles comprennent :

— Lecture de notes en clé de sol et avec clé de fa à partir de débutant 2.

- Lecture rythmique.
- Dictée musicale.
- Théorie.
- Lecture chantée accompagnement piano.

Toutefois un élève apprenant un instrument nécessitant l'étude de la clé de fa pourra subir les épreuves, clé de fa en priorité (c'est-à-dire clé de fa en premier, clé de sol ensuite).

Concours :

Il n'y a pas de concours prévu pour 1985, toutefois, il serait possible, au cas où une société serait partie prenante. Nous rappelons que cela n'est possible que dans une ville d'assez grosse importance étant donné le travail à effectuer. (Repas-organisation-logement, etc.) Pour tous renseignements si vous êtes intéressés, prendre contact avec M. Quinchon Denis, 10, Clos-Benoît, Nanteuil-les-Meaux 77100, organisateur du concours du 12 juin 1983.

Assemblée générale 1985 :

Se tiendra à Dammarie-les-Lys le dimanche 20 octobre 1985. Dans le cas où il y aurait impossibilité quelconque pour cette société, l'assemblée se déroulera à Souppes-sur-Loing, société qui prévoit l'organisation de l'Assemblée 1986.

Mini-Festival :

Un mini-festival sera organisé à Voux le 5 mai 1985. Les mini-festivals demandant peu d'organisation, ils se déroulent généralement l'après-midi avec peu de sociétés. Une subvention de 6.000 F est allouée à la société et avec un peu d'aide de la municipalité ils sont facilement réalisables.

La question est posée de savoir si un mini-festival peut être organisé dans une commune où il n'existe pas de musique. La réponse est favorable, il suffit d'une entente avec cette commune, ce qui pourrait permettre pour cette dernière, de l'animer.

Vote au Conseil d'administration :

Suite à la démission de M. Magniez, secteur de Meaux, ceci pour raison de santé et à celle de M. Dantigny, également pour raison de santé et de repos, le Président Neuranter, étant donné les demandes présentées par M. Bonnet de Fontainebleau, et de M. Laurent de Meaux, demande de passer au vote. Celui-ci est fait à main levée et à l'unanimité. M. Bonnet est présent dans la salle, M. Laurent est absent en raison d'un service qu'il assure dans son secteur de Meaux.

Vote au Conseil de l'Union des Fédérations de l'Île-de-France :

Etant donné le départ par démission de M. Magniez et de M. Rivet par décès, deux places au Conseil d'administration de l'U.F.I.D.F. sont à combler. Le Président Neuranter désirerait que des personnes étrangères au Conseil d'administration de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne postulent pour ces fonctions. Aucun volontaire dans la salle. De ce fait, M. Quinchon de Meaux et Lesaffre de Melun, remplacent MM. Magniez et Rivet. Nos représentants au Conseil d'administration de l'Union des Fédérations Musicales de l'Île-de-France seront donc maintenant : MM. Perathoner, Quinchon, Lesaffre et Neuranter, membre de droit.

Commission accordéon :

Il est décidé de créer une commission chargée des affaires concernant les écoles ou orchestres d'accordéon. Cette commission sera chargée des discussions, de l'organisation des examens, des concours, de l'étude des morceaux d'examen, des festivals d'accordéon si possible, etc. Cette commission sera composée de 5 membres dont le Président sera M. Lorin, les quatre autres membres étant des représentants des clubs affiliés à la fédération.

— Lorin, Président (Prés.), 5, place du Pont, Nemours 77140. Tél. : 428-03-93.

— Mme Quinchon Roseline, 10, clos Benoît, Nanteuil-les-Meaux 77100. Tél. : 433-03-21.

— M. Lallemand, 5, rue Aristide-Briand, Nangis 77370. Tél. : ?

— Mlle Possetto (adresse à donner à M. Lorin).

L'Accordéon-Club de la Brie, à Beauthell, est prié d'adresser à M. Lorin le nom et l'adresse de son représentant au sein de cette commission.

Défilés :

Le Président Neuranter relate que nos sociétés sont le plus souvent demandées afin d'exécuter des défilés. Ces derniers sont souvent trop longs, il s'en est vu allant jusqu'à 10 km. Ne pas oublier que nos sociétés, principalement nos batteries fanfares, sont composées de jeunes et que ces jeunes doivent porter, pendant des kilomètres, un tambour très lourd pour eux ou souffler dans un instrument, ce qui n'arrange pas les lèvres et de ce fait néfaste pour leurs études musicales. Ces façons de voir font que pas mal de sociétaires se lassent et ne veulent plus participer à ces manifestations aussi longues. Des sociétés risquent de perdre ou d'éccœurer leurs jeunes. Il y a certainement des arrangements à faire avec les organisateurs et une certaine façon, pour les Directeurs, de diriger les exécutions sur les parcours.

A.D.I.A.M.

A la suite d'une pause de 15 minutes, la séance est reprise et le Président Neuranter donne la parole à Mlle Hornus.

Mlle Hornus est la représentante de la musique dans le département. Elle explique que beaucoup de choses sont à faire au point de vue musical, qu'elle est heureuse aujourd'hui d'être parmi le monde des sociétés d'amateurs, que son rôle est aussi, en ce qui nous concerne, de faire maintenir la musique dans les endroits où elle a des difficultés de survivre. Son rôle principal est d'être l'outil à la portée des sociétés musicales et de l'intermédiaire entre nous et le Conseil Général, le Conseil Régional et l'Etat. Elle doit connaître nos désirs, nos soucis, nos besoins et essayer de les régler le mieux possible.

En ce qui concerne le Département elle signale que, malgré ce qu'en disent certains journaux, la vie musicale y est active. D'après ses sondages, cette vie musicale est vive, développée et on peut le remarquer tous les jours dans la lecture de nos journaux, dans les écoles de musique qui enseignent actuellement à 12.000 élèves, dans les sociétés musicales au nombre environ de 100, par les concerts, les festivals, les concerts de jazz, etc. En bref, une vie musicale départementale mal connue de nos élus et des spécialistes.

Poursuivant son exposé, Mlle Hornus prévoit la mise en route, dans le Nord du Département, d'un Conservatoire National de musique et dans les 2 ans l'ouverture d'un autre dans le Sud.

Depuis son arrivée dans le département, c'est-à-dire, depuis 1 an, Mlle Hornus a pris contact avec toutes les organisations musicales départementales et en ce qui nous concerne, elle a créé des commissions, sous sa présidence, qui ont été chargées de mettre au point un plan pouvant nous faciliter le travail et aussi l'obtention de meilleures subventions. Deux commissions principales ont été créées, celle de l'Enseignement et celle des Sociétés Musicales.

La Commission de l'Enseignement : composée des représentants des conservatoires, de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, de certains élus départementaux, de M. Héraut, Président de l'A.D.I.A.M., de Mlle Hornus, a étudié un plan concernant le recrutement des professeurs, les locaux nécessaires, l'équipement, les divers aspects urbain et rural.

La Commission des Sociétés Musicales : composée de nos représentants au Conseil d'administration, Vice-Présidents, Présidents, Secrétaire Général et Mlle Hornus ont étudié les questions suivantes concernant :

- Subvention d'équipement.
- Formation de jeunes, stages, orchestre départemental junior.
- Fidélisation des jeunes.
- Nouveau critère de subvention (Classement, coût du chef-Aide de la commune, Résultats obtenus).
- Locaux, aide des communes.

Mlle Hornus va déposer ses rapports, suite aux idées émises par les commissions, devant le Conseil Général qui en discutera et en décidera.

Elle soutient l'idée de la formation d'un **orchestre junior** de 50 élèves. Ces jeunes devraient y acquérir une technique de travail parfaite, devraient produire des concerts de qualité, ils devraient être la vitrine des autres élèves et ils créeraient une certaine émulation. Cet orchestre pourrait travailler 1/2 dans le Nord, 1/2 dans le Sud et se réunir de temps en temps pour une répétition générale d'ensemble.

Elle désire la formation d'un **Centre de formation de chefs** qui permettrait :

1. La formation de jeunes chefs.
2. Le perfectionnement des chefs actuels.
3. Travail de la technique.

Sur une question posée par un membre de l'assemblée, elle serait aussi favorable à la création d'un **Orchestre départemental pour adultes** comme il en existe dans pas mal de départements. Le fonctionnement pourrait être le même que pour l'orchestre junior.

En ce qui concerne la Subvention d'équipement (suite à la demande qui vous a été faite pour vos besoins), celle-ci consisterait en l'achat d'instruments. Le volume de cette subvention dépend du Conseil Général. Il est compréhensible que tout le monde ne pourra être servi la 1^{re} année. Un système d'attribution devra être mis à l'étude par le Conseil d'administration.

Diverses questions concernant les contacts entre les Conservatoires, Ecoles de musique et les Sociétés musicales sont posées par les représentants de Montreuil et de Coulommiers. Ces écoles n'apportent rien en effectif à nos formations et il est demandé si, sur le plan officiel, il n'y aurait pas moyen d'établir le contact entre les deux. Mlle Hornus se soucie de cette question et regrette beaucoup cet état de fait. Elle pense qu'il s'agit surtout de cas particuliers et aussi beaucoup de la personnalité de certains professeurs. Elle fera tout son possible afin de régler ce problème et essaiera de faire en sorte qu'il n'existe plus de contentieux entre les Ecoles et les Sociétés et que les rapports entre eux soient plus constructifs.

Commissaires aux comptes :

N'ayant pas eu de candidatures dans les délais impartis, les Commissaires aux comptes, avec leur accord, sont reconduits dans leurs fonctions.

Séance levée à 13 heures.

Remise du drapeau : Le drapeau de la Fédération est remis par les représentants de Pontault-Combault (M. Perveyrie, Mlle Bracco et M. Burnel, aux représentants de Grisy-Suisnes, en présence de M. le Conseiller général et de M. le Maire de Grisy.

Suite à cette remise du drapeau, la municipalité invite les représentants de nos sociétés au bar du Centre culturel, où elle offre l'apéritif, apéritif qui précède le repas prévu dans la salle inférieure du Centre et préparé par la Maison Cochet.

L'après-midi, après l'excellent repas, nous assistions au concert donné par l'harmonie de Grisy-Suisnes, dirigé de main de maître par M. Patrick Moussy.

Assurances :

Vous êtes en possession d'un dossier d'assurance. (Feuilles blanches, bleues, roses, jaunes.) Vous remplissez cet imprimé de la façon suivante :

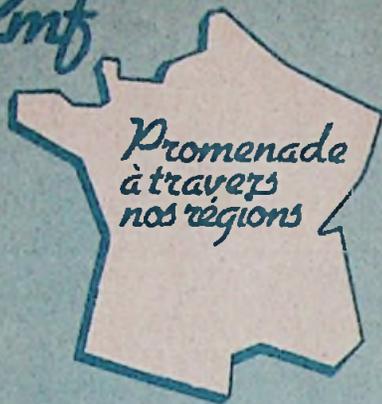
Centoine Courtois Paris

Le triomphe de la Qualité

Instruments de Musique
P. GAUDET
8, rue Nancy 75010 Paris
607.77.85

Documentation sur demande

Cmf



Responsabilité civile : Obligatoire, soit option 1, soit 2.

Assurances accidents : Obligatoire, soit option A, soit B.

Dommages Instruments : Option 1 ou 2.

Incendie : Non obligatoire. Il se peut que vous soyez assuré par ailleurs.

Dater, signer, Président et Directeur.
Cachet de société.

Vous conserverez les feuilles blanches et vous transmettez les feuilles roses, bleues, jaunes accompagnées de votre chèque à l'ordre de la Confédération Musicale de France à M. Bonnet, 104, rue Grande, Fontainebleau 77300. Tél. : 422-31-52.

Etablissement des dossiers d'accidents : Aussitôt l'accident matériel, corporel ou le décès, adressez-vous à M. Bonnet ou à M. Qu'Hen. Transmettez leur votre compte rendu de l'accident avec les comptes rendus des témoins et du blessé s'il y a lieu. Ne tardez pas. Transmettez devis si possible.

Réparateur d'instruments :

Nous vous donnons ci-dessous l'adresse d'un réparateur d'instruments. (Toutes clarinettes, tous saxophones, Flûte, Basson.) Travail très soigné.

Patrick Rousselet, 23-25, rue Victor-Hugo, 77400 Gouvemes. Tél. : 430-43-89.

Etablissement de vos diplômes :

Vous avez en main des nouveaux diplômes. Ils comportent à la fois les résultats de solfège et d'instrument. Nous vous rappelons les barèmes de cotation. Voyez vos palmarès.

Solfège : 1^oM (40 à 50), 2^oM (32 à 39), 3^oM (25 à 31), moins de 25 rien.

Instrument : 1^oM (16 à 20), 2^oM (13 à 15,5), 3^oM (10 à 12,5), moins de 12,5 rien. En ce qui concerne les épreuves instruments la mention « Félicitations » est attribuée de 18 à 20.

Classement des sociétés :

Etant donné que le classement de la société pourrait avoir une incidence sur la subvention annuelle du Conseil Général, le classement devient une nécessité.

Pour se faire classer la société doit être en possession du livret fédéral de la Confédération Musicale de France. Si vous ne possédez pas ce livret entrez en

contact avec M. Qu'Hen, qui vous transmettra l'imprimé à remplir et vous donnera la marche à suivre.

Il y aurait, afin d'établir ces classements, possibilité de rassembler dans un même centre des sociétés d'un même secteur.

Le classement est obligatoire si vous désirez participer aux concours (qui peuvent vous permettre d'accéder à des divisions supérieures).

Pour connaître les morceaux imposés contactez M. Qu'Hen, Secrétaire Général, qui vous en donnera la liste. Vous devez lui spécifier qu'elle est la formation exacte de votre Société (ex. : Harmonie-Harmonie et Batterie-Batterie seule composée de tels instruments).

S.A.C.E.M.

Je vous rappelle, une fois encore, de ne pas omettre de déclarer à la S.A.C.E.M. (2, rue Saint-Louis, Melun), toutes vos opérations musicales.

Sainte-Cécile à l'Union Musicale de Chelles

Le 18 novembre 1984, les musiciens de l'Union Musicale, Harmonie et Batterie, honoraient leur patronne Sainte Cécile.

A 11 heures, dans l'église Saint-André, une messe était célébrée par M. l'Abbé Lucquin, curé de Chelles, au cours de laquelle l'harmonie exécuta Judex, Cavaliéra Rusticana et la Polonaise n° 5 de Chopin sous la Direction de M. Bricquet, Directeur.

A l'issue de cette cérémonie, Harmonie et Batterie réunis sous la conduite de M. Couvreur, Sous-Directeur, se dirigèrent vers l'Hôtel de Ville où M. Cousin, premier Adjoint au Maire les attendait. Après quelques paroles de bienvenue, il invita les participants à un apéritif servi dans la salle des mariages.

A 13 heures, dans la salle des Congrès du Centre Culturel de Chelles était dressée la table où tous allaient se retrouver.

Parmi la table d'honneur, on pouvait remarquer plusieurs invités parmi lesquels M. Fourre, Député de Seine-et-Marne, accompagné de Madame, M. et Mme Cousin représentant M. Cova, Conseiller Général de Seine-et-Marne et Maire de Chelles qui s'était fait excuser, Mme et M. Truillard, Directeur du Conservatoire de Musique de Chelles, Mme et M. Bricquet, Directeur de l'Union Musicale, Mme et M. Qu'hen, Directeur de l'harmonie de Champs-sur-Marne et secrétaire de la Fédération des Sociétés de Musique de Seine-et-Marne, M. et Mme Fournier, Président d'Honneur de l'Union Musicale, ainsi que plusieurs « anciens » venus parfois de loin pour revoir leurs amis « du bon vieux temps ».

Au cours de ce banquet, M. Doucet, Vice-Président, remercia les personnalités présentes ainsi que tous les musiciens et leurs charmantes épouses. Puis, entouré de MM. Bricquet, Directeur et Gavillet, secrétaire, tous trois offrirent à M. Fournier pour le remercier du dévouement qu'il consacra à la Société pendant ses huit années passées à la Présidence, un magnifique bronze représentant Sainte Cécile. M. Bricquet offrit à Mme Fournier une

superbe estampe qu'il ramena du Japon lors d'une tournée faite par la Musique de la Garde Républicaine en septembre dernier.

Après quelques paroles de remerciements et de sympathie adressées par M. Fournier, le repas se poursuivit et se termina fort tard dans la joie et la bonne humeur.

Les jeunes reçurent des mains des personnalités présentes leurs diplômes et les anciens des médailles fédérales et confédérales.

Place fut ensuite laissée à la danse animée par M. Simon, Directeur Adjoint, et c'est à une heure très avancée de la soirée que chacun se sépara en espérant se retrouver l'an prochain.

NEMOURS

112^e Sainte-Cécile

Samedi 17 novembre, à 21 heures, la Salle de l'Amicale est comble. Les 79 musiciens de l'Harmonie de Nemours sont en place sur la scène et Marcel Lorin arrive au pupitre de direction. Roland Aubut présente le premier morceau, un hommage à tous ceux qui ont participé à la Libération de Nemours, à l'occasion du 40^e anniversaire. Pour cet événement, Marcel Lorin a écrit spécialement un arrangement du « Chant des Partisans » de Kessel et Druon. Au premier rang, M. Piat, Chef du réseau de Résistance de Nemours et Madame. Après cette cérémonie, le concert débute par « La marche du Baron Tzigane » de Johann Strauss, bien dans le style viennois ; suivie de « L'ouverture Texane » de Serge Lancen, bien exécutée, avec beaucoup de nuances et de contrastes. Une tradition, l'appel de la « Promotion 84 », musiciens entrés à la Société depuis la dernière Sainte-Cécile ; c'est une année faste : ils sont treize cette année ! Puis, vient le « Ballet d'Isoline », plein de finesse et de légèreté, avec, dans le 4^e mouvement, le célèbre solo de clarinette, interprété avec beaucoup de classe par Philippe Joseph. Ce ballet a bien mérité les applaudissements répétés du public. Suit un morceau de pur style espagnol « Les Goyescas » de Enrique Granados, sous la baguette du Chef Adjoint Philippe Joseph, intermezzo très délicat, mais plein de charme et dirigé avec beaucoup de sensibilité et très bonne interprétation. C'est la distribution des Diplômes aux jeunes musiciens qui ont passé les examens fédéraux. Maintenant, un jeune soliste plein de talent, mais qui reste modeste, Philippe Rossignol, au tuba dans « The Bombastic Bombardon », un morceau qui met l'instrument en valeur, avec des passages difficiles, interprétation magistrale. Le tuba sera suivi d'un quintette d'anches : 1 saxophone alto, Philippe Joseph, accompagné de 3 grandes clarinettes : Holger Baatz, Eloi Alzieu, Jean Durieu et une clarinette basse, Marcel Lorin : 2 belles mélodies, arrangées par Marcel Lorin, « La Cinquantaine » de Gabriel-Marie et « La Célèbre Mélodie en Fa » de Rubinstein, bien chantées par le soliste à la chaude sonorité. Le présentateur avait annoncé en début du concert une surprise, la voici : 3 percussionnistes Michel Lorin, Cyrille Lorin et Jean-Michel Durieu présentent « Holiday far String » de David Rose,



Marcel Lorin épingle la Médaille d'Or du Mérite Musical au soliste et vétéran Henri Niveau, à l'occasion de ses 80 ans.

danis un arrangement spécial de Michel Lorin : marimba, xylophone, vibraphone et glockenspiel avec une batterie : Jean Durieu et une contrebasse à cordes : Marcel Lorin ; très haute virtuosité et le bis est grandement mérité. Une autre tradition de Sainte-Cécile : la remise des diplômes et médailles aux « anciens ».

C'est la partie variété qui commence avec « Master Boom », par toute l'Harmonie, les tambours et clairons et à la grosse caisse André Chevallier ; puis « Stop the Cavalry », qui met les clairons à l'honneur. Un morceau très apprécié par le public, avec ses mélodies chantantes « Waldteufel Memories », suite de valse de Waldteufel. Le dernier morceau a été un triomphe « Le Joyeux Forgeron » avec 2 enclumes et 2 forgerons, un arrangement de Marcel Lorin. Après le trio chanté, le trio sifflé par les musiciens, puis par les spectateurs, la mélodie se métamorphose en valse tyrolienne, en galop, en dixieland pour finir en fox. Bien sûr il y eut un bis, ce fut le succès de l'an dernier, composé pour les 80 ans du trombone solo Henri Niveau par Marcel Lorin : « L'exploit des Coulisses », joué par les 6 trombones.

Après de longs applaudissements, la soirée se termine par un vin d'honneur. Marcel Lorin et tous les musiciens avaient la joie d'avoir la présence, au pupitre de clarinettes, de M. René Neuranter, Président de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne. Beaucoup de compliments de part et d'autre pour le Directeur Marcel Lorin et ses musiciens.

Le lendemain midi, 168 couverts au banquet, avec à la table d'honneur : M. Marion, Maire Adjoint et Madame, M. René Neuranter et Madame, M. Antoine Daunay, Président de l'Harmonie, M. Marcel Lorin, Directeur et Madame, M. Philippe Joseph, Directeur Adjoint. Très bon repas et très bonne ambiance qui se termine par les discours d'usage et vers 19 heures, tout le monde se sépare, heureux de la réussite de cette 112^e Sainte-Cécile, vivement la 113^e !

Seine-Saint-Denis

PANTIN

Activité de fin d'année de l'Harmonie municipale

Un public nombreux a assisté, le vendredi 7 décembre 1984, au concert donné au 42, avenue Edouard-Vaillant, en présence de MM. Jacques Schmit et Jacques Drouhin, maires adjoints, Mme Fromonteil et M. Ulrich conseillers municipaux, M. et Mme Ragot, M. Gallet, ancien directeur de l'Harmonie ainsi que de Mme André Delsarte ; M. le Maire de Grisy-Suisne (Seine-et-Marne) nous avait également rendu visite. Toutes ces personnalités ainsi que le public ont été remerciés de leur fidélité par le président René Vuilmet. Le programme était présenté et commenté par notre secrétaire, Mme Denise Amodio, sur des textes de notre Directeur Roger Bustin.

Sous la direction de Roger Bustin, les œuvres suivantes ont été interprétées : « Défilé d'Aïda », de Verdi ; « la Dame de Pique », de Suppe ; « l'Arlésienne » (1^{re} suite), de Bizet, Prélude, Minuetto, Adagietto-Carillon ; « Trésor Valse », de Johann Strauss ; « Cortège à la Cour », de André Delsarte, ancien directeur de la fanfare La Sirène de Paris et de l'Harmonie Municipale de Pantin.

Avant la fin de la première partie, qui se terminait par « Cortège à la Cour » de André Delsarte, un hommage lui fut rendu, par une représentante de la société d'histoire de Pantin, en ces termes : « Il y a bientôt six mois, nous quittait André Delsarte, discrètement, comme avait été sa vie. Et pourtant, André Delsarte laissera son nom dans l'histoire musicale de Pantin et il reste dans le cœur de ceux qui l'ont connu et apprécié.

C'est pourquoi la Société Pantinoise d'Histoire Vivante est heureuse que l'Harmonie municipale ait bien voulu jouer aujourd'hui, le « Cortège à la Cour » d'André Delsarte.

Durant près de vingt ans (de 1932 à 1952) André Delsarte dirigea l'Harmonie et celle-ci connut alors un grand développement. Les anciens pantinois se souviennent des fêtes de gymnastique où la partie musicale était si réussie. C'était aussi le chant choral et la direction d'orchestre où M. Delsarte excellait. Les enfants des écoles de Pantin se rappellent aussi leur professeur de chant et son diapason, qui leur dispensa ses cours jusqu'en 1969. »

Après un court entracte, la seconde partie débuta par l'exécution de deux morceaux du sextuor de saxophones de l'Harmonie.

M. Roger Bustin dirigea « Texas City » de Besson. Notre sous-directeur M. Roland Levieux : « Tonnerre et éclairs », Polka rapide de Johann Strauss. « Happy Sound Selection » de Gess Wlak, était dirigé par M. Bustin ; « A Sentimental Selection » de Scheffer, par M. Roger Dubois Gache, sous-directeur, et enfin, « Bugler's Holliday » de Leroy Enderson, par M. Bustin.



Cmf



En supplément : « la Marche du Freischütz » de Weber.

Le public, très connaisseur et enthousiaste, sut par ses applaudissements, encourager nos musiciens entre chaque morceau et la soirée se termina, comme d'habitude, plus tard que prévu, mais la qualité du concert et l'ambiance chaleureuse firent que personne ne regretta d'être venu, bien au contraire, et nous disons à tous : à bientôt.

Val-de-Marne VINCENNES

Le Gala annuel de la Musique Municipale de Vincennes aura lieu le dimanche 24 mars, à 15 heures, au Centre Culturel Georges-Pompidou, 142, rue de Fontenay.

L'Accordéon-Club de Vincennes, les Petits Chanteurs de Vincennes, l'Orchestre à Plectres de Persan, prêteront leur concours à cette manifestation artistique.

Au cours du concert, le Fanion d'honneur de la région Ile-de-France sera remis au Président de la Musique Municipale de Vincennes.

La « Musique Municipale » célèbre brillamment la sainte Cécile

Respectant la tradition, la Musique Municipale a célébré, le dimanche 25 novembre, la sainte Cécile, patronne des Musiciens. Cette belle manifestation s'est traduite ainsi :

- Participation à la Grand Messe de 11 h 30 en l'Eglise Notre-Dame de Vincennes, au cours de laquelle les fidèles purent entendre, sous la baguette du Directeur F. Gauthier et du Directeur adjoint L. Véran, des morceaux particulièrement bien choisis : « Hymne à la Musique » (S. Lancen), « Judex » (Ch. Gounod), « Larghetto » (Haendel), « Tannhauser March » (R. Wagner).

Après la sortie des fidèles, une aubade fut donnée sur le parvis.

- Banquet à 13 heures à la M.J.C. présidé en l'absence de M. le Maire, empêché, par MM. J.-P. Douillet, maire adjoint chargé des Affaires Culturelles, et R. Jobard, maire adjoint et Vice-Président de la Musique Municipale. M. Guy Meissonnier, président de l'U.F.M.I.F., s'était excusé, étant retenu ce jour par la sainte Cécile à Poissy. M. Albert Robillard, président de la Fédération Musicale du Val-de-Marne, s'était également excusé, étant pris ce jour

par le Concours d'accordéon du Val-de-Marne où postulaient ses élèves de l'Accordéon-Club de Vincennes dont il est le Directeur.

L'U.F.M.I.F. était cependant représentée par M. François Gauthier, secrétaire général ; M. Lucien Véran, trésorier.

Etaient également présents à la table d'honneur Mme Régine Souweine, maire adjoint, président des Clubs du 3^e âge ; le père Chevillard, curé de Notre-Dame de Vincennes.

Le repas se déroula dans une ambiance animée et très amicale. Il se prolongea tard dans l'après-midi.

Dès maintenant, les Vincennois sont invités à retenir la date du dimanche 24 mars 1985, en matinée, gala annuel des membres honoraires de la Musique Municipale avec le concours de l'Accordéon-Club au Centre culturel G.-Pompidou de Vincennes.

La Musique Municipale fait toujours appel aux jeunes musiciens ayant atteint au moins le niveau Élémentaire 2. Des places sont disponibles aux pupitres suivants : Clarinettes, Hautbois, Saxos, Cornets, Cors, Barytons, Basson, Caisse Claire.

Les jeunes musiciens assidus, approchant l'âge de l'incorporation, peuvent espérer effectuer leur Service National dans une formation musicale.

CRETEIL

Musique de Créteil

Devenue en quelques années l'une des meilleures formations musicales de l'Ile-de-France, la Musique de Créteil vient d'avoir ses onze ans seulement !

C'est en juillet 1973 que le Président Desailly, chargé d'organiser les manifestations officielles à Créteil, créa une association musicale destinée à la participation aux cérémonies.

Mais grâce aux multiples talents de musicien et d'animateur de Claude Charles, la Musique de Créteil devient rapidement une grande harmonie.

Elle vient de produire son premier 30 cm enregistré chez Merjithur en compagnie de ses formations amies.

L'orchestre symphonique vous présentera d'abord un extrait de la 2^e suite de « Carmen », de Georges Bizet, puis « Fascination », de Marchetti, avec Pierre Hofer au violon solo.

C'est l'orchestre philharmonique qui prend la relève avec « l'ouverture de la Pie Voleuse », de Rossini, suivie du « Concertino », de Weber, avec Henri Druart à la clarinette.

La Deuxième face, beaucoup plus variée, vous propose « Pepita », de Jacques Devogel, par la batterie-fanfare dirigée par Gilbert Combe avec Marcel Cosson au clairon solo.

Puis le Big band, dirigé par Daniel Raquillet, vous emmène aux Antilles avec « Abysses Don don a main » dont les solistes sont Alain Ménard et Jean-Jacques Charles.

L'orchestre philharmonique termine ce disque avec « Musique aux 4 Vents », de Roger Roger, « Adieu foulard, adieu

Madras », arrangé par Claude Charles et « Buglers Holiday » (la fête des Trompettes », de Leroy Anderson.

Un disque qu'il faut acquérir si vous aimez la Musique d'harmonie. Vous pouvez le faire en vous adressant à Jean-Claude Chavignaud, 7, rue des Vignes, 94000 Créteil.

Val-d'Oise

EAUBONNE

Concert d'automne de la Lyre Amicale

Le dimanche 9 décembre, la Lyre Amicale d'Eaubonne a offert aux habitants de notre ville, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, son grand concert d'automne.

En première partie, nous entendimes tout d'abord l'orchestre d'harmonie qui, sous la baguette de Guy Demarle, interpréta successivement : le final de « Water Music » de Haendel et l'ouverture de « l'Italienne à Alger », opéra de Rossini.

Très applaudis par un public nombreux, les musiciens de l'harmonie devaient ensuite céder pour quelque temps la scène aux instrumentistes de l'ensemble de cuivres. Dirigés par Claude Hérouin, directeur de l'Ecole Municipale de Musique, les douze membres de cette formation, que nous retrouvons toujours avec un vif plaisir, interprétèrent tour à tour : « Sarabande » de Haendel, « Petite Suite » de Lawrence et, enfin, une polka marquée du sceau de l'humour, intitulée « le Distrain », de Camille Leroy. Cet ensemble devait, lui aussi, recueillir les très chaleureux applaudissements de l'assistance.

Cette première partie prit fin, en compagnie de l'orchestre d'harmonie, avec une œuvre de A. Thiry, « Symphonietta », composée de quatre parties : entrée, pastorale, scherzetto, final.

Après l'entracte, place à l'avenir, c'est-à-dire aux jeunes musiciens de l'orchestre junior de la Lyre Amicale et de la classe d'orchestre de l'Ecole Municipale de Musique.

Nous avons déjà eu la satisfaction de souligner, au fur et à mesure de leurs précédentes « sorties », leur progrès sur les plans de la technique et de l'assurance.

Cette impression s'est encore trouvée confirmée, en cette fin d'année 84, dans les trois interprétations qu'ils nous offrirent sous la direction de Guy Demarle : « Step along » de Olivadoti, « Monlight Bay » de Harvey et « Trophy Winner » de Fred L. Franck. Le public ne leur ménagea pas les applaudissements qu'ils méritaient et nous constatons avec plaisir que leur sérieux et leur enthousiasme les guident progressivement et sûrement vers ce à quoi ils aspirent : leur intégration, le moment venu, à l'orchestre d'harmonie, au sein duquel nous avons d'ailleurs relevé la présence d'un nombre croissant de jeunes musiciens.

Puis nous retrouvâmes l'orchestre d'harmonie et son chef, Guy Demarle, dans l'exécution de trois œuvres fort bien interprétées : « Slovakian Dances » de Kees Vlak ; « Western » de Paul Fromin et, pour clôturer cette très belle soirée musicale : « Train de plaisir » de Strauss.

Ce fut donc un fort beau concert dont nous remercions, comme le fit l'assistance par ses applaudissements, les organisateurs de la Lyre Amicale, le président M. Robert Henry en tête, les musiciens de tous âges qui contribuèrent au succès de cette manifestation. Leur excellent chef Guy Demarle, ainsi que Claude Hérouin pour la qualité du travail de formation accompli au sein de l'Ecole Municipale de Musique.

M. Henry eut, lors de ce concert, le plaisir d'accueillir et de remercier de leur présence, au nom de la Lyre Amicale, de nombreux membres du Conseil municipal : M. André Petit, maire d'Eaubonne ; M. Guy Bonnet, conseiller général, maire adjoint, et Madame ; Mme Trouvain, MM. Féry, Taravel, Mamei, maires adjoints ; Mlle Lapalus, MM. Vieux, Peltier, Cellier, conseillers municipaux ; le lieutenant-colonel Bourgeois, chef du Centre de secours d'Eaubonne, ainsi qu'un certain nombre de représentants des associations locales.

Yvelines

AUBERGENVILLE

Forum des percussions au Centre Georges-Pompidou

Du 14 novembre 1984 au 6 janvier 1985, le Centre Georges-Pompidou nous offre huit semaines de concerts, avec le « forum des percussions ».

Il est difficile de résumer. Pierre Boulez le fait bien mieux. Tous les styles mondiaux sont représentés par leurs plus habiles interprètes. Un thème par semaine. Du 28 novembre au 3 décembre : « le rythme de la marche accordé à celui de la percussion : parades populaires et défilés militaires ».

Aux côtés des batteries-fanfares de la R.A.T.P. et de la Garde républicaine, des tambours de Bâle et bien d'autres musiciens et groupes renommés, cette semaine s'ouvre avec la « Diane » d'Aubergenville, le 28 novembre, à 13 h 30.

Une satisfaction de voir que l'on n'a pas oublié dans cette grande fête internationale, au cœur de la capitale, ces sociétés musicales qui participent à toutes les commémorations et à toutes les fêtes de nos communes.

Ce ne sont pas des professionnels, mais des enfants à partir de 7 ou 8 ans qui trouvent à l'Harmonie musicale de quoi satisfaire pendant leurs loisirs, à la fois leur intérêt pour la musique, et leur besoin de retrouver des camarades. Direction et organisation : MM. Guy Meissonier et Roland Peyre.

Cela n'a pas été facile de rassembler ces « grognards ». Il y a les emplois du temps scolaires, la maladie... Bref, des problèmes classiques d'organisation.

Enfin, on y arrive. Un peu en retard d'ailleurs. Il y a un moment de panique à 13 h 40 chez les organisateurs du forum, la « Diane » n'est pas là ! Il faut dire qu'environ 400 personnes attendent sur les gradins, et qu'il avait été demandé à la « Diane » d'être là pour 14 heures. Bon début... Mais à 13 h 50, entrée en scène de la troupe : huit jeunes interprètes en

uniforme, menés par M. Peyre. Surprise générale : dans le public d'abord, qui ne s'attendait pas à autant de jeunesse, chez les musiciens ensuite, car on ne leur avait pas dit qu'il y avait la télévision, afin de ne pas trop leur donner d'appréhension.

Mais, ça y est, pendant une rapide interview du « chef » au micro, ils sont alignés sur la scène, sous la lumière des projecteurs, et le trac les envahit. Ils ne sont plus dans leur cadre habituel...

Au programme, des marches de l'Empire :

- « Pas cadencés » ;
- « Pas cadencés des sans-culottes » ;
- « Chant d'honneur » ;
- « Austerlitz » ;
- « Marche des écolops » ;
- « Le Réveil au bivouac » ;
- « Le Rigodon d'honneur ».

Et, pour terminer, il faut montrer la diversité du répertoire :

— « Marches dauphinoises », R. Peyre ;

— « Tambour brésilien », D. Agostini.

Vite, il faut jouer pour oublier ces centaines d'yeux attentifs. Marche après marche, la confiance revient avec les applaudissements. Au fond, à Aubergenville ou à Paris, les applaudissements se ressemblent, et la jeunesse retrouve non pas l'insouciance, loin de là, mais un peu de confiance et de détente. « On se concentre sur le « chef », et on se dit qu'on est à Aubergenville. » La musique fait le reste, un peu aidée par celui qui en face d'eux est devenu « Napoléon ». On le suit aveuglément, et c'est un succès, la « Diane » répond présent » et a offert au public une prestation de qualité.

C'est peut-être un signe, pour cette présentation des Marches de l'Empire, le soleil était au rendez-vous, comme à Austerlitz. Et il paraît que sur le chemin du retour, le « chef » dit à ses soldats : « Vous êtes des braves ! Vous étiez à Beaubourg, je suis content de vous. »



20^e anniversaire de la Diane d'Aubergenville : 20 ans déjà et les honneurs

Le dimanche 2 décembre 1984, la Diane d'Aubergenville fêtait la Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

A la messe de la Sainte-Cécile, en l'église Saint-Ouen, assistaient Mme Oget et ses enfants, ainsi que Mme Rodi, entourée des membres du conseil municipal.

L'église se révéla trop petite pour contenir toute l'assistance. Furent interprétés à cette cérémonie : le « Gloria » de Vivaldi, « Oh ! Jésus, que ma joie demeure » de Bach et la « Marche triomphale » de Lully.

La salle de répétition recevait ensuite le nom de salle René-Oget, fondateur de la Diane, pour le vingtième anniversaire de cette harmonie.

Mme Rodi, entourée de M. Barthomeuf, président de la Diane, MM. Meissonier et Peyre, directeurs, ainsi que de M. André Marin, maire adjoint délégué aux relations

publiques, et de Mme Delbarre, déléguée aux affaires sociales, M. Goyard, maire adjoint, délégué jeunesse et sports, procéda à la remise des médailles de la Fédération Musicale de l'Île-de-France et de la C.M.F.

Jeunes musiciens :

Médailles de bronze (2 ans) : Vacossin, Lochon, Giret, Royo, Brianchi, Mancusso, Schuller, Salas, Renoux, Foucher.

Médailles argentées (4 ans) : Aubin Evelyne, Aubin Caroline, Renoux Lionel, Féron Franck, Chuvas Paola, Tranchard François.

Médailles dorées (6 ans) : Besnier, Prince, Hébert Sylvie.

Adultes :

Médailles de bronze (9 ans de présence) : Barthomeuf Jean-Michel, Trogoff Pascal, Michaud Claude, Lesourd Murielle, Michaud Hervé, Vauth Dominique, Vauth Joëlle, Michaud Isabelle, Lebomin Annick,

Cmf

Promenade
à travers
nos régions

Meissonier Mathias, Lassus Roland, Giraud Olivier, Mouchar Evelyne, Lissandre Florence, Kalmes Patricia, Gorlier Philippe, D'Arcangelo Gérard.

Médailles d'argent (12 ans) : Volland Claude, Chardon Pierre, Chardon Thierry, Trogoff Marc.

Médaille d'or (15 ans) : Aucher Francis.

Médailles de la Confédération musicale de France :

— bronze, 20 ans de société : Ferre-Pino Eric ;

— or, 40 ans de société : Duval Claude.

Médaille des vétérans « étoilée » : Guillot Pierre.

Bronze, 13 ans de direction : Peyre Roland.

Enfin, M. Meissonier était plus particulièrement honoré puisqu'il recevait des mains du Maire, Mme Rodi, la médaille d'Honneur des sociétés musicales et chorales, accompagnée d'une lettre de félicitations de M. le ministre de la Culture, Jack Lang.

Pour terminer, rappelons que la Diane, pour fêter dignement son vingtième anniversaire, a mis sur pied un programme très important et de haute qualité.



Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour remercier et féliciter les musiciens, les chefs qui les dirigent et toutes les personnes à quelque titre que ce soit qui aident et travaillent pour la Diane. Puisse cette grande famille que constitue notre Harmonie, conserver l'excellente ambiance qu'elle connaît.

POISSY

Stage de perfectionnement en orchestre d'harmonie et d'orchestre

La Fédération Musicale des Yvelines organisait un stage de cinq jours, de perfectionnement en orchestre d'harmonie et de direction, sous la coupe de son Président, Guy Meissonier.

Les jeunes stagiaires furent hébergés dans le magnifique cadre du Relais International de la Jeunesse de l'île Migneaux

à Poissy, où l'accueil fut chaleureux. Pour la partie musicale, la ville de Poissy avait mis gracieusement à la disposition de la Fédération les locaux de la société locale, « la Lyre amicale ».

Le travail d'ensemble des stagiaires se déroulait pendant ces cinq jours sur plus de trente heures de répétitions, où nos trois jeunes chefs : Francis Aucher (trompettiste), Jean-Luc Fillion (hautboïste), Gilles Logue (clarinettiste), purent diriger l'ensemble des stagiaires dans divers morceaux, ensembles de musique de chambre, et divers morceaux pour grand orchestre d'harmonie.

Le séjour fut excellent dans tous les domaines : accueil, musical et resserrement des liens d'amitié entre les stagiaires venus de diverses sociétés musicales du département et de l'Essonne.

Ce stage se terminait le mercredi soir par un concert en l'église d'Ecquevilly, où nous fûmes reçus avec beaucoup de chaleur par Mme Gryson, Présidente de l'Ecole de Musique et son Conseil d'Administration, organisatrice de cette soirée où un nombreux public était venu applaudir les jeunes stagiaires, au premier rang duquel nous avons pu remarquer la présence

Le journal qui est routé à la date prévue n'est pas toujours distribué à des dates régulières, dans les différentes régions, ceci n'est pas de notre fait et nous voudrions demander aux annonceurs qui offrent des emplois de ne pas décourager les demandeurs qui les interrogent après la date limite, faute d'avoir reçu leur journal normalement.

Nous les en remercions chaleureusement.





de M. Hertz, Maire d'Ecquevilly, de nombreux Maires Adjointes ou Conseillers Municipaux, des représentants du Corps enseignant de la ville.

La fin du concert se termina sous les applaudissements fournis et scandés du public, qui réclama un « bis », ce que les musiciens, malgré la fatigue, exécutèrent avec brio, et promirent de revenir l'année prochaine.

Le programme choisi était des plus variés. Qu'on en juge :

1^{re} partie :

- « Choral pour trois cors d'harmonie », anonyme ;
- « Andante pour quatre trompettes », Krützer ;
- « Sonatine en sol », Haydn ;
- « Air pour trois trompettes et trois trombones », Purcell ;

« Suite pour ensemble de cuivres », Purcell ;

« Largo », Haendel ;

« Les Steppes de l'Asie centrale », Borodine.

2^e partie :

- « Les batteries de l'Empire », anonyme ;
- « Pas cadencés » ;
- « Pas cadencés des sans-culottes » ;
- « Chant d'honneur » ;
- « Austerlitz » ;
- « Marche des élopés » ;
- « Les manchots » ;
- « Le rigodon d'Honneur ».

MM. R. Lassus, Fl. Mancuso, J.-S. Schuller, St. Chauveau.

« My fair Lady », Loewe ;

« Evolution », Hautval ;

« Besame mucho », Velasquez ;

« Choral et rock out », Huggens.

A la batterie : R. Lassus ;

« Ouverture de Mireille », Gounod.

En bis :

« Marche triomphale d'Aïda », Verdi.

Rhône-Alpes

Sociétés musicales dauphinoises : toujours en harmonie

L'assemblée des sociétés musicales s'est déroulée dernièrement à Beaurepaire en présence de MM. Nucci, ministre la Coopération, conseiller général, maire de Beaurepaire, accompagné de Claude Hocq, adjoint ; Adam, vice-président C.M.F. et président de la Fédération Rhône-Alpes ; du président actif de cette fédération, Louis Levrangi qui est également vice-président de la Fédération Rhône-Alpes et de nombreux participants.

Le président rappelait tout d'abord les buts de cette association : répondre et favoriser l'art musical sous toutes ses formes et dans tous les milieux ; inciter à la création d'écoles de musique ; contrôler l'enseignement musical dans ces écoles ; créer des formations « juniors » ; assurer la liaison avec la Confédération musicale de France et les organismes régionaux et nationaux ; développer le niveau musical des sociétés par l'organisation de festivals, rencontres et concours, et enfin, développer le niveau musical par l'organisation de stages de formation de directeur et de moniteur sous le contrôle de la Confédération musicale de France.

Il rappelait ensuite les activités de l'année écoulée concernant l'enseignement, les activités de formation et de perfectionnement, les journées pédagogiques ainsi que l'animation à travers concours, festivals et congrès.



Guignol lyonnais

Cmf



Promenade
à travers
nos régions

Il présentait ensuite le bilan financier démontrant la vitalité de cette association, puis terminait par les prévisions 85 avec, entre autres, un concours de batteries-fanfares à Saint-Georges-d'Espéranche et les 1^{er} et 2 juin à Chassieu, une manifestation pour les harmonies et fanfares Rhône-Alpes et un concours de composition musicale.

Avant l'ouverture des travaux, Christian Nucci avait remercié le bureau pour le choix de sa ville et terminait son allocution par ces mots : « Pour 1985, année de la jeunesse, quel meilleur message délivrer que celui de la musique qui rassemble tous les hommes sous une seule bannière et qui au-delà de l'égoïsme, fait partager son enthousiasme à tous. »

L'assemblée générale fut clôturée, verre en main, pour permettre à chacun de souhaiter une année 85 en musique et en harmonie.

Drôme

Assemblée générale

C'est à la Halle des sports, aménagée pour la circonstance par les musiciens de la Fanfare-Bamba d'Étoile, que s'est déroulée dimanche 21 octobre 1984, l'Assemblée Générale de la Fédération Musicale de la Drôme.

Cinquante-six sociétés sur cinquante neuf, représentées par leurs délégués, avaient répondu à l'invitation du Comité Directeur.

Accueillis par les musiciens de la Fanfare, les participants prenaient le petit déjeuner (brioche, café et vin blanc) avant de prendre place dans la grande salle de la Halle des sports pour l'Assemblée générale. Celle-ci était présidée par M. André Brunet, également Député de la Drôme, maire de Saint-Sorlin-en-Valloire et Conseiller régional, ayant à ses côtés M. Mingasson, Préfet, Commissaire de la République, MM. Pinède, Idelon et Bec, conseillers généraux, M. Maissonni, maire d'Étoile, Mme Françoise Mathey, directrice de l'A.D.D.I.M., M. Robert Combaz, Délégué régional des sociétés musicales, Directeur Technique Régional, représentant le Groupement des Fédérations Musicales « Rhône-Alpes », et des Membres du Conseil d'Administration ainsi que ceux du Comité Technique de la Fédération Départementale.

Plusieurs personnalités étaient excusées : M. Maurice Pic, Sénateur, ancien ministre, Président du Conseil Général, Mme Anne Mazuray, adjoint aux affaires culturelles, Présidente de l'A.D.D.I.M., M. Amoroso, responsable de la S.A.C.E.M., ainsi que plusieurs Conseillers Généraux retenus par d'autres obligations. On notait la présence de M. M.P. Garnier, Président d'Honneur, et de M. René Henrion, ancien Vice-Président.

Après les paroles de bienvenue du Président local M. Marcel Chaix, donnant lecture d'un brillant exposé sur l'histoire de la Commune et de la Fanfare, le Président André Brunet ouvrait la séance. Rapports moraux et bilan financier justifiaient l'importance d'une activité dynamisée par le Président Brunet, très dévoué à la cause de la musique Populaire et amateur, secondé par Mme Jacqueline Blache, animatrice musicale, et du trésorier Joël Coste qui présentait un bilan financier net et précis. Le rapport de MM. Maurice Serre et Daniel Ribes, commissaires aux comptes, le précisait en soulignant une comptabilité compétente et sérieuse.

Après le rapport moral de Jacqueline Blache, également approuvé, et des diverses questions pratiques sur les rapports entre les sociétés musicales et la Fédération, on procédait au renouvellement du Tiers Sortant du Conseil d'Administration : MM. André Brunet, André Boulet, Philippe Longueville, Paul Abisset, Maurice Serre, André Robin étaient réélus. Mme Josette Grampfort, Harmonie de Malissard remplacera Mlle Yvette Gaillard, démissionnaire.

M. André Boulet, dynamique premier vice-président, rappelait la création du bulletin de liaison « Le Musicien Drômois ». Toutes les informations musicales doivent lui parvenir, avec si possible, des documents (photographies). Sans l'aide des sociétés musicales, ce bulletin n'a pas de raison d'être... Sa présentation a été améliorée, et il est agréable à consulter. Toute la vie musicale de la Fédération y est mentionnée.

M. Roland Périn, responsable des stages, présentait un bilan assez positif des stages départementaux à Vesc année 1984. On remarquait cependant une légère baisse du nombre de participants concernant le stage niveau élémentaire.

Le 10^e anniversaire des Stages Départementaux organisés au Centre Culturel de Damian à Vesc, a été célébré par un Concert des stagiaires niveau Préparatoire en collaboration avec les stagiaires de pédagogie en présence de nombreuses personnalités locales et régionales.

Beaucoup de monde également, 450 personnes environ, avaient envahi le Groupe scolaire de Saint-Uze, vendredi 31 août 1984, pour y applaudir le Concert présenté par les stagiaires niveau élémentaire en 1^{re} partie, et dont la 2^e partie était assurée par l'Harmonie Départementale. Une belle soirée où le Président André Brunet rappela l'aspect bénéfique des stages tout en remerciant les musiciens de l'Harmonie Départementale pour leur dévouement. Une mention également à la Fanfare de Saint-Uze, pour la parfaite organisation de cette soirée.

A son tour, Roger Lapassa, responsable des examens notait des résultats niveau Débutant très satisfaisants, par contre

pour les autres degrés une grande partie des candidats n'avaient pas acquis les connaissances suffisantes. Il invite donc, toutes les sociétés musicales à suivre le programme de solfège sur une, deux ou trois années si nécessaire.

Sous la direction de son chef, M. Rolf Angermann, l'Harmonie Départementale a été très active : Concert de Gala offert au Conseil Général de la Drôme, mardi 5 juin 1984, en prélude au Festival Départemental : Concert donné le vendredi 15 juin à Châtillon-Saint-Jean. Sortie très appréciée des musiciens à Saint-Uze pour le Concert avec les stagiaires le vendredi 31 août 1984.

Le calendrier des grandes manifestations était alors adopté : réunion de printemps, zone sud : dimanche 3 février 1985, organisée par l'Harmonie de Malissard.

Réunion zone nord, dimanche 10 février 1985, organisée par la Fanfare d'Épinozou. Assemblée générale de la Fédération Départementale : dimanche 20 octobre 1985 à Anneyron.

Concours de boules des musiciens le 11 mai 1985, organisé par la Fanfare de la Motte-de-Galaure.

Congrès du Groupement régional à Bourg-de-Péage le 16 mai 1985.

La parole était ensuite donnée à Mme Françoise Mathey, directrice de l'A.D.D.I.M. Après un tour d'horizon sur les diverses activités de l'A.D.D.I.M., elle rappelait la mise en place d'une cassette contenant différents enregistrements de toutes formations, pour célébrer le 10^e anniversaire de cet organisme. La Fête de la Musique est fixée au dimanche 2 juin 1985, au château de Grignan. La Fédération Musicale de la Drôme y déléguera 4 ou 5 formations.

M. Robert Combaz, Directeur Technique Régional, représentant le Groupement des Fédérations Musicales de la région « Rhône-Alpes » se réjouissait de la bonne tenue de cette Assemblée, rappelait la nécessité d'unir toutes les forces musicales, sociétés, écoles de musique, Conservatoires, dans un but commun, chacun conservant son originalité ainsi que son autonomie. Les journées d'informations pédagogiques sur l'enseignement du solfège doivent et seront reconduites. Il rappelait également l'action bénéfique des stages départementaux, et encourageait vivement toutes les sociétés musicales à envoyer tous les jeunes musiciens.

Une note devait venir « altérer » l'ambiance de cette Assemblée : le départ de M. Pierre Delorme, responsable de la coordination entre les sociétés, Membre du Conseil d'Administration ainsi que du Comité Technique. Le Président André Brunet le remerciait pour tout le travail accompli dans le cadre de ses responsabilités, et au nom de la Fédération Musicale lui offrait un très beau livre sur les instruments de musique.

M. Jean-Guy Pinède, Conseiller général des cantons, maire de Portes-lès-Valence, et Président de l'École de Musique, donnait ensuite des précisions sur l'attribution d'une subvention de 500 millions pour la musique dans le département. Il soulignait le même dynamisme dans l'ensemble du

canton, de la pratique collective de la musique dont la société « Harmonie intercommunale, les Amis de la musique de Montoisson en était une preuve éclatante.

« Heureux de m'associer aux remerciements adressés aux uns et aux autres ». Merci, à vous Monsieur le Président ! Je m'étonne que vous ayez encore le temps d'animer votre Fédération ! » C'est en ces termes que M. Mingasson, Préfet-Commissaire de la République, évoquait sa très grande satisfaction d'être parmi ces sociétés musicales qui sont un exemple de bénévoles, d'amateurs, qui participent activement à l'effort pour développer la musique. Il terminait sur cette citation de Baudelaire : « La musique crève le ciel », félicitait à nouveau, le Président André Brunet, le vice-président André Boulet et le Comité Directeur, soulignant que l'Assemblée Départementale apporterait son aide en raison de tant d'efforts et de dévouement témoignés à cet art, dont tous peuvent retirer un épanouissement culturel bénéfique.

Chef de musique de la « Lyre Erômaine » depuis 1952, soit 32 années de dévouement et de bénévolat au service de la Musique, vice-président de la Fédération Musicale de la Drôme depuis plus de 40 ans, M. René Henrion recevait des mains de M. André Brunet, la très belle médaille des Arts et Lettres.

Le président remerciait à nouveau le conseil général de la Drôme, et toutes les personnalités présentes. Pour clore les débats, l'Harmonie intercommunale de Montoisson, sous la direction de son chef : Rolf Angermann, interprétait trois morceaux choisis. Sous un soleil printanier le

vin d'honneur offert par la Municipalité d'Etoile terminait cette matinée bien remplie. Les congressistes se retrouvaient ensuite au restaurant « l'Echappée belle » pour une envolée de gaité et de chansons autour d'un excellent repas amical.

L'Animatrice Musicale,
Blache J.

SAINT-MARCEL-LES-VALENCE

Notre harmonie à l'honneur au congrès musical Rhône-Alpes d'Aix-les-Bains.

Aix-les-Bains, exquise et désuète comme un décor pour une pièce d'Anouilh, accueillait dernièrement le Congrès des Fédérations Musicales de la Région Rhône-Alpes. Ce fut la grande fête des talents, du bénévolat, de l'amitié, applaudie par l'immense public du théâtre de verdure accablé de soleil lui aussi triomphant.

Tout ce qui joue le mieux en Rhône-Alpes, sur le registre populaire était là : un orchestre par département. Et la Drôme était représentée par l'Harmonie « La Renaissance » de Saint-Marcel-lès-Valence, présidée par Jacques Rivier et dirigée par son Chef titulaire en grande forme, Paul Blache.

Il faut d'emblée souligner que cette formation de soixante dix musiciens, illustre bien, dans son domaine, l'effort exemplaire (en effet donne en exemple sur le plan national) de la Drôme en faveur de la musique, qui a porté le Président Maurice Pic à siéger au Conseil Supérieur de la Musique.

Dans ce domaine du répertoire populaire qui nous intéresse aujourd'hui, il faut savoir que Rhône-Alpes compte 815 sociétés regroupant 35.000 exécutants en pleine mutation. Ce fut révélé pendant les travaux du Congrès qui ont mis l'accent sur la nécessité pour nos Harmonies de viser les partitions les mieux faites, les interprétations les plus nuancées, pour reconquérir une image de marque dynamique devant un public de plus en plus exigeant.

« La Renaissance » Saint-Marcelloise travaille dans cette optique depuis un quart de siècle, avec une politique basée sur la formation et la motivation des jeunes, sur un accord subtil entre générations, une recherche des adaptations les plus huppées et, s'il en manque, la création par le Chef Blache lui-même, d'arrangements originaux.

Appuyé sur un tel postulat, le programme aixois de notre Harmonie ne pouvait que séduire le public et les instances officielles. Varié, peaufiné, alliant le classique au rock en passant par un « western » du compositeur romanais Paul Fromin, il s'est vu couronner de lauriers par MM. Maurice Adam, Président de la Fédération Rhône-Alpes, André Petit, Président de la Confédération Musicale de France, et André Brunet, Député Drômois, expert en la matière et heureux du succès de son département.

Cette année, ce Congrès se déroulera à Bourg-de-Péage. Autre cadre, autres participants, mais toujours défense et illustration d'un art populaire aux attachantes vertus.

Alex DOUBROVIK.



Manifestations

FESTIVALS

| | | | |
|--------------------------------|--|--|---|
| 4 et 5 mai 1985 | Pont-de-Beauvoisin (Savoie) | Festival de Chant Choral organisé par la Fédération Musicale de Savoie | M. Robert Combaz, La Vigne, 73520 La Bri-doire |
| 3 et 4 mai 1985 | Bouzonville, Harmonie municipale, 120 ^e anniversaire | Festival international de musique | M. J.-M. Georquin, 23, rue Mozart, 57310 Bouzonville |
| 5 mai 1985 | Genay (Rhône) | Festival Concours Formation Juniors | M. Jean Carret, rue du Proulieu, 69730 Genay |
| 5 mai 1985 | Saint-Julien-lès-Metz | Festival de Musique | M. R. Ferry, 5, rue François-Simon, 57070 Saint-Julien-lès-Metz |
| 11 et 12 mai 1985 | Renaison (Loire) | Festival du Comité de Roanne | M. Pierre Remontet, rue des Gruyères, 42370 Renaison |
| 11 et 12 mai 1985 | Creutzwald (Moselle) | Accordéon Club, Festival d'accordéons et Concours de Musique | M. Mick Marcel, 32, rue de la Croix, 57150 Creutzwald |
| 11 et 12 mai 1985 | Maclas (Loire) | Festival du Comité du Pilat | M. Roger Vallot, La Chaux-de-Brossaine, 42410 Roiset-Pelussin |
| 11 et 12 mai 1985 | Hombourg-Haut (Moselle), Sté Chorale 1865, 120 ^e anniversaire | | M. Sylvain Teutsch, 26, rue de la Forêt, 57470 Hombourg-Haut |
| 12 mai 1985 | Metz Vallières, l'Union (Moselle) | Festival de Musique et Majorettes | M. Eugène David, 9, rue des Jardiniers, 57000 Metz-Sablon |
| 12 mai 1985 | Colmar (Haut-Rhin) | 13 ^e Festival de Chant Choral de la Jeunesse | M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhl-bach, 68000 Colmar |
| 17, 18 et 19 mai 1985 | Longjumeau (Essonne) | Festival International d'Orchestres à Plectre | M. Guy Meissonnier, 7, chemin de Presles, 78410 Flins-sur-Seine. Tél. : 095-40-75 |
| 19 au 26 mai 1985 | Folschviller, Harmonie Saint-Barbe | Festival de Musique | M. Albert Egloff, 9, rue des Jardins, 57730 Folschviller |
| 26 mai 1985 | Limoges (Haute-Vienne) | Festival National de Musique et de Chant | M. André Ricq, 6, avenue des Casseaux, 87000 Limoges. Tél. : (16-55) 33-53-78 |
| 1 ^{er} et 2 juin 1985 | Manon « la Moselle » (Moselle) | Festival de Musique | Mme Gine Kiffer, 68, rue de la Grange, 57100 Manon |
| 1 ^{er} et 2 juin 1985 | Aubin (Aveyron) | Festival départemental de la F.D.S.M.A. | M. Raymond Robin, rue de la IV ^e Républi-que, 12300 Decazeville |
| 2 juin 1985 | Lignièrès (Cher) | Festival Régional de Musique, sous le patronage de la F.M.R.C. | M. Lucien Ballaire, rue Roger-Pearron, 18160 Lignièrès. Tél. : (48) 60-00-94 ; ou Mairie de Lignièrès. Tél. : (48) 60-00-18 |
| 2 juin 1985 | Bourg-de-Thisy (Rhône) | Festival départemental du Rhône et groupement Rheins-Tranbouze | M. Roger Prajoux, 6, rue Pasteur, 69240 Bourg-de-Thisy |
| 2 juin 1985 | Ruffec (Charente) | Festival de musique et majorettes | M. Louis, le Maine, n° 17, 16510 Verteuil-sur-Charente |
| 2 juin 1985 | Charnay (Rhône) | Festival du Groupement Beaujolais Villefranche | M. Jean Lheritier, 69380 Charnay |
| 8 et 9 juin 1985 | Metz-Devant-les-Ponts « la Renaissance » (Moselle) | Festival de Musique | M. J.-P. Artaud, 14, rue du 15 ^e -R.I., 57050 Metz-Devant-les-Ponts |

FESTIVALS

| | | | |
|--------------------|---|---|--|
| 8 et 9 juin 1985 | Oullins (Rhône) | Festival du Groupement de Saint-Genis-Laval | M. Henri Bonhomme, 37, rue du Grand-Revoyet, 69600 Oullins |
| 9 juin 1985 | Bruay-en-Artois (62) | Festival | Fédération des Sociétés Musicales du Nord, résidence « Le Beffroi », 24, rue Alexandre-Desrousseaux, 59000 Lille |
| 9 juin 1985 | Rouillac (Charente) | Festival de Musique et Majorettes | M. Jacques Moreau, 5, rue de Mareuil, 16170 Rouillac |
| 9 juin 1985 | Neuves-Maisons, Batterie-Fanfare communale (Meurthe-et-Moselle) | Festival de Musique | M. Robert Goguet, 43, rue A.-Briand, 54550 Pont-Saint-Vincent |
| 9 juin 1985 | Illange, Harmonie Municipale (Moselle) | Festival de Musique | M. Scherrer, 74, rue de Thionville, Illange, 57110 Yutz |
| 9 juin 1985 | Sommedieue, Lyre de la Dieue (Meuse) | Festival de Musique | M. Robert Bonne, 2, rue du Parc, Sommedieue, 55320 Dieue |
| 9 juin 1985 | Beaujeu (Rhône) | Festival des 3 Cantons (Belleville, Beaujeu, Montsols) | M. Maurice Rotival, Chantemerle, 69430 Beaujeu |
| 9 juin 1985 | Cousanges-les-Forges (Meuse) | Festival de Musique organisé par l'Etoile | M. Stéphane Kos, rue Basse, 55170 Cousanges-les-Forges |
| 9 juin 1985 | Saint-Priest (Rhône) | Festival du groupement de Saint-Symphorien-d'Ozon | M. Marcel Chevalier, 19, boulevard Pasteur, 69800 Saint-Priest |
| 9 et 10 juin 1985 | Yutz, Harmonie Municipale (Moselle) | Festival de Musique | M. J.-M. Stuzmann, B.P. 130, 57110 Yutz |
| 16 juin 1985 | Cailloux Fontaines (Rhône) | Festival du Groupement de Neuville-sur-Saône | M. Patrice Tetard, Le Château-Quincieux, 69650 Saint-Germain-au-Mont-d'Or |
| 16 juin 1985 | Lenclouire (Vienne) | Festival départemental de l'Union Musicale de la Vienne | M. J.-M. Dazas, Hôtel de Ville, 86140 Lenclouire |
| 22 et 23 juin 1985 | Hettange-Grande, Lyre (Moselle) | Festival de Musique | M. Jean-Luc Racamaric, rue Patton, 57330 Hettange-Grande |
| 23 juin 1985 | Puttelange-aux-Lacs, Harmonie Municipale (Moselle) | Festival de Musique | M. Francis Vico, 5, résidence des Prés, 57510 Puttelange-aux-Lacs |
| 23 juin 1985 | Chalais (Charente) | Festival de Musique et Majorettes | M. Delage, Le Brandy, 16210 Chalais |
| 23 juin 1985 | Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Maritime) | 75 ^e anniversaire de la Philharmonique et fête de la musique | M. Raymond Serik, maire adjoint mairie, 17310 Saint-Pierre-d'Oléron |
| 28 et 29 juin 1985 | Laragne (Hautes-Alpes) | Festival Départemental Harmonies et Batteries à l'occasion du centenaire de la musique municipale | M. Auguste Trupheme, place des Aires, 05300 Laragne |
| 30 juin 1985 | Farebersviller, Avant-Garde (Moselle) | Festival de Musique | M. Santiago Castanedo, 14, rue du Dragon, 57450 Farebersviller |
| 30 juin 1985 | Meilhan (Lot-et-Garonne) | Festival national de Musique (organisé par l'Union musicale de Meilhan) et VI ^e Festival de l'U.D.S.M. du Lot-et-Garonne | M. Maubourguet, Meilhan-sur-Garonne, 47200 Marmande |
| 30 juin 1985 | Vichy (Allier) | Festival Européen réservé aux Orchestres d'Harmonie participant au Concours International du 29 juin 1985 | C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 Paris |
| 30 juin 1985 | Le Tourne (Gironde) | Festival de Batteries Fanfares | Mme Nicole Baneau, Tabanac, 33550 Langoiran. Tél. : 67-29-40 |

Manifestations *(suite)*

FESTIVALS

| | | | |
|-----------------------------|--|---|---|
| 30 juin 1985 | Saint-Amant-de-Bonnieure (Charente) | Festival de Musique et Majorettes | M. James Perry, Le Chatenet, Saint-Amant-de-Bonnieure, 16320 Mansle ou M. Bourrabier, La Mornière, Jauldes, 16560 Tourriers |
| 7 juillet 1985 | Béziers (Hérault) | Challenge National de Majorettes, groupes et individuelles | M. Jean Liguôry, 19, rue B.-d'Aurillac, 34500 Béziers |
| 7 juillet 1985 | Randan, parc du Château (Puy-de-Dôme) | Festival (toutes formations) | M. Antoine Cheminat, Champeyroux, 63720 Ennezat. Tél. : (16-73) 63-80-64 |
| 23, 24 et 25 août 1985 | Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme) | Festival : Rassemblement des anciens de la musique nationale des chantiers de la jeunesse (20 ^e anniversaire de l'Amicale) | M. Pierre Robert, 13, allée des Roses, 63310 Randan. Tél. : (70) 56-11-61 ou M. Armand Lyonne, 3, allée du Gamey, 63140 Chatel-Guyon. Tél. : (73) 86-12-14 |
| 13, 14 et 15 septembre 1985 | Longuyon (Meurthe-et-Moselle) | Batteries-Fanfares, Amicale Saint-Louis, Festival International de Musique | M. Patrice Lambert, service technique (en mairie), 54260 Longuyon |
| 22-29 septembre 1985 | Porcellette, Harmonie Municipale (Moselle) | Festival de Musique | M. Gérard Bour, 101, rue de Boucheporn, 57890 Porcellette |
| 27, 28 et 29 septembre 1985 | Ottange, Harmonie Municipale (Moselle) | Festival International de Musique | M. René Aveline, 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange |
| 12 octobre 1985 | Juillan (Hautes-Pyrénées) | Festival départemental de Musique des Hautes-Pyrénées | M. François Vandenmosselaer, 9 bis, rue Marin-La Meslée, 65600 Semeac |

CONCOURS

| | | | |
|----------------|---|--|--|
| 20 mars 1985 | Strasbourg (Bas-Rhin) | 37 ^e Concours de Chant Choral scolaire du Bas-Rhin, Palais des Fêtes, Strasbourg | M. Jean-Louis Weber, 3, rue de Barr, 67460 Souffelweyersheim |
| 24 avril 1985 | Mulhouse (Haut-Rhin) | 37 ^e Concours de Chant Choral scolaire du Haut-Rhin, Théâtre municipal, Mulhouse | M. Jean-Pierre Moser, résidence Orange, 36, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse |
| 5 mai 1985 | Puttelange-aux-Lacs, Complexe sportif (Moselle) | Concours national de Musique et Chant réservé aux Chorales, Orchestres à Plectre, Orchestre d'Accordéons | M. Robert Hilbert, Directeur de l'E. d'Accordéons, 44, rue Wilson, 57510 Puttelange-aux-Lacs |
| 11-12 mai 1985 | Jonzac (Charente-Maritime) | Concours International de Musique d'Harmonie, Symphonique, Fanfares et Chorales | M. Claude Revolte, Saint-Germain-de-Luzignan, 17500 Jonzac. Tél. : (16-46) 48-21-37 |
| 16 mai 1985 | Longjumeau (Essonne) | Concours National d'Orchestres à Plectre | M. Guy Meissonier, 7, chemin de Presles, 78410 Flins-sur-Seine |
| 19 mai 1985 | Saint-Georges-d'Espéranche (Isère) | Concours départemental des Batteries-Fanfares de la F.S.M. de la Dauphinoise, en union avec la Région Rhône-Alpes, pour les Sociétés de 1 ^{re} Division, Supérieure et d'Excellence | M. Mme Pierre Reymond, rue de Verdun, 38790 Saint-Georges-d'Espéranche |
| 26 mai 1985 | Vitry-le-François (Marne) | Concours National de Musique. Pour les formations suivantes : Orchestres Harmono-Symphoniques, Orchestres Symphoniques, Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares | Les demandes d'inscription sont à adresser à M. Daniel Nolot, 237, Les Garoubiers-le-Désert, 51300 Vitry-le-François. Tél. : (26) 74-57-93 |
| 26 mai 1985 | Limoges (Haute-Vienne) | Concours National de Musique et de Chant | M. André Ricq, 6, avenue des Casseaux, 87000 Limoges. Tél. : (55) 33-53-78 |

CONCOURS

| | | | |
|-------------------------------------|------------------------|---|--|
| 31 mai et 1 ^{er} juin 1986 | Mâcon (Saône-et-Loire) | Concours National de Musique ouvert aux Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Orchestres Juniors, Orchestres à Plectres, Chorales. Toutes divisions. | M. Georges Savey, 8, rue des Cols, Les Neufs-Clès, 71000 Mâcon |
| 2 juin 1985 | Chassieu (Rhône) | Concours Régional Harmonie et Fanfare placé sous l'égide de la Confédération Musicale de France | M. Michel Trux, 10, rue Toulouse-Lautrec, 69680 Chassieu |
| 8 et 9 juin 1985 | Béziers (Hérault) | Concours National, Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Chorales, Formations Juniors | Renseignements : hôtel de ville, secrétariat du Concours, 34500 Béziers. Tél. : (50) 76-90-10, poste 393 |
| 9 juin 1985 | Bruay-en-Artois (62) | Concours | Fédération des Sociétés Musicales du Nord. Résidence du Beffroi, 24, rue Alexandre-Desrousseaux, 59800 Lille |
| 14 et 15 juin 1985 | Mulhouse (Haut-Rhin) | 24 ^e Concours International de Musique Instrumentale : piano, orgue moderne, accordéon | M. Raymond Vosburger, 79 a, rue Anna-Shoen, 68200 Mulhouse. Tél. : (89) 64-18-80 |
| 22 juin 1985 | Cognac (Charente) | Concours National de Musique | M. Da Silva, Ecole de Musique, villa François-1 ^{er} , 16100 Cognac |
| 29 juin 1985 | Vichy (Allier) | Concours International réservé à 5 ou 6 Orchestres d'Harmonie de haut niveau, de nations différentes (un par nation) | C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 Paris |

CONGRES

| | | | |
|--------------------------------|---|---|--|
| 24 mars 1985 | Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) | II ^e Congrès de la Fédération de la Région Auvergne | M. André Relin, 2, rue Salignat, 03200 Vichy |
| 4 et 5 mai 1985 | Toulon (Var) | 55 ^e Congrès Fédéral de la Fédération Musicale du Var suivi d'un festival | Fédération Musicale du Var, rue du Lieutenant-Colonel-Bernard, Pont-du-Las, 83200 Toulon |
| 1 ^{er} et 2 juin 1985 | Bourg-de-Thisy (Rhône) | Congrès | M. Roger Prajoux, 6, rue Pasteur, 69240 Bourg-de-Thisy |
| 16 juin 1985 | Lenclouire (Vienne) | Congrès de l'Union Départementale Musicale de la Vienne | M. J.-M. Dazas, hôtel de ville, 86140 Lenclouire |
| 6 octobre 1985 | Marcillac-Vallon (Aveyron) | Congrès de la Fédération Départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron | M. Raymond Robin, rue de la IV ^e -République, 12300 Decazeville |
| 6 octobre 1985 | Saint-Maixent (Deux-Sèvres) | Congrès de la Fédération Musicale Poitou-Charentes | M. Bernard Huvey, rue de Châlon, 79400 Saint-Maixent-l'Ecole |
| 6 octobre 1985 | La Rochette (Savoie) | Assemblée Générale de la Fédération Musicale de Savoie | Mlle Colette Renaud, Présidente de l'Harmonie, rue Max-Franck, 73110 La Rochette |
| 20 octobre 1985 | Thionville, théâtre municipal (Moselle) | 63 ^e Congrès de la Fédération des Sociétés musicales et Chorales de la Région Lorraine | M. Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming-Merlebach |
| 3 novembre 1985 | Aureilhan (Hautes-Pyrénées) | Congrès Départemental des Hautes-Pyrénées | François Vandenmosselaer, 9 bis, rue Marin-La Meslée, 65600 Semeac |

STAGES

| | | | |
|----------------------------|---|---|--|
| 30 et 31 mars 1985 | Pont-à-Mousson, Centre culturel des Prémontrés (Meurthe-et-Moselle) | Stage de Direction d'Harmonie | M. Robert Sommer, 1, rue Lyautey, 54000 Nancy |
| du 30 mars au 6 avril 1985 | Grandcamp (Eure) | Stage d'Orchestre d'Harmonie réservé aux jeunes musiciens du Calvados | M. André Petit, 100 ter, bd Herbert-Fournet, 14100 Lisieux. Tél. : (31) 62-18-47 |

Manifestations *(suite)*

STAGES

| | | | |
|---|--------------------------------|---|---|
| 1 ^{er} -5 avril 1985 | Vic Bigorre (Hautes-Pyrénées) | Stage Départemental de Formation Musicale et Accordéon | M. François Vandenmosselaer, 9 bis, rue Marin-La Meslée, 65600 Semeac. Tél. : (62) 57-08-86 |
| 1 ^{er} -6 avril 1985 | Aubrac (Aveyron) | Stage de Perfectionnement et de Technique Instrumentale | M. Bernard Miral, Alayrac, 12500 Espalion |
| 1 ^{er} avril 1985 | Aubrac (Aveyron) | Stage de Perfectionnement Harmonie Junior | M. Bernard Miral, Alayrac, 12500 Espalion |
| 9-13 avril 1985 | Wattignies (C.R.E.P.S.) (Nord) | Stage de Direction Harmonie et Chorale | Mme Colette Picard, Fédération du Nord-Pas-de-Calais, résidence du Beffroi, 24, rue Alexandre-Desrousseaux, 59800 Lille |
| 13 et 14 avril 1985 | Savigny (Rhône) | Stage de Musiciens de Batterie-Fanfare | Fédération Musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon |
| 1 ^{er} -5 juillet 1985 | Wattignies (C.R.E.P.S.) (Nord) | Stage de Direction Harmonie et Chorale | Mme Colette Picard, Fédération du Nord-Pas-de-Calais, résidence du Beffroi, 24, rue Alexandre-Desrousseaux, 59800 Lille |
| 1 ^{er} -12 juillet 1985 | Deauville (Calvados) | Stage de Direction et d'Orchestre d'Harmonie | M. André Petit, 100 ter, bd Herbert-Fournet, 14100 Lisieux. Tél. : (31) 62-18-47 |
| 15 au 27 juillet 1985 | Savigny (Rhône) | Stage de Monitorat et de Direction | Fédération Musicale du Rhône, 235, rue de Vendôme, 69003 Lyon |
| 19 au 31 août 1985 | Villers-Cotterets (Aisne) | Stage de perfectionnement et d'encadrement Batteries-Fanfaires | M. Claude Menteaux, B.P. 29, 02600 Villers-Cotterets |
| 21 août au 1 ^{er} septembre 1985 | Arèches (Savoie) | Stage : travail de l'instrument formation musicale, chant choral orchestre, instrumentation, musique moderne, musique contemporaine, direction | M. Robert Combaz, La Vigne, 73320 La Bri-doire |
| 22 août au 1 ^{er} septembre 1985 | Arèches (Savoie) | Stage de pédagogie : nouvelle orientation de l'enseignement et de la formation musicale, avec support des jeunes musiciens du stage départemental | M. Robert Combaz, La Vigne, 73320 La Bri-doire |

A MOUTIERS

Dans la belle Tarentaise, un Orchestre bavarois s'est constitué. Il se compose de 8 musiciens qui animent, non seulement la ville de Moutiers mais aussi les alentours.

Ce sont des flots de musique pour tout le monde que cet orchestre bavarois dispense dans la ville de Moutiers et ses environs.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès et de conserver la tradition des cuivres bien joués.

Les renseignements sont à demander au Directeur Daniel Prud'homme, 84, rue du Chemin-de-fer, 73600 Moutiers.

Bravo à ces musiciens amateurs...





Henri Selmer et Cie
MANUFACTURE D'INSTRUMENT DE MUSIQUE
Documentation sur demande : Henri Selmer et Cie
18, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS
Téléphone : 357.09.74

(Vente chez nos dépositaires)



Editions Robert Martin

NOUVEAUTÉS

CARMEN-DÉFILÉ

Marche très facile, sur des motifs de Georges Bizet.

Pour harmonie ou fanfare, avec tambours et clairons ad libitum.

Arrangement Laurent Delbecq. T.F.
Tarif B.

THE MOOCH

De Duke Ellington.

Thème du générique du film « Cotton Club ».

Pour harmonie, fanfare ou big band.

Arrangement John Briver. M.F. Tarif F.

TEMPS ET CONTRETEMPS

Pour quintette de cuivres avec percussions ad libitum, de Georges Rabol. A.D.

L'exemplaire complet pour quintette de cuivres : tarif A.G.D.

OH ! MON PAPA

L'immense succès de Georges Jouvin, pour trompette solo et harmonie ou fanfare.

Arrangement de John Briver. A.F.
Tarif F.

TRUMPET-ROCK

De John-Ross Newton.

Pour trompette solo, harmonie, fanfare ou big band. M.F. Tarif D.

UNE SINGULIÈRE AVENTURE

Pour orchestre symphonique d'élèves, de Claude-Henry Joubert.

Niveau moyen.

Exemplaire complet : tarif C.I.S.

Partition directrice en communication sur demande.

Et n'oubliez pas que :



*de la petite flûte au soubassophone
les instruments de toutes marques se trouvent aux :*

EDITIONS ROBERT MARTIN

106, Grande-Rue de la Coupée, 71009 MACON

☎ (85) 34-46-81

STOCKS IMPORTANTS - LIVRAISONS RAPIDES